



République du Cameroun
Paix – Travail – Patrie



**Programme des Nations Unies
pour le Développement**

Titre du projet : PROGRAMME VILLAGES DU MILLENAIRE CAMEROUN
Ministère de tutelle : MINEPAT

Rapport de l'évaluation finale de la première phase



Centre de santé Intégré de
BIKOULA (Meyomessi)



Radio communautaire MISKINE BANGAO
FM



Forêt communautaire
D'ESSANGMVOUT à Meyomessi



Forage sollicité à Maroua 1^{er}

Durée du projet : 2011 - 2013

*Auteurs du rapport : Jeanot MINLA MFOU'OU Chef de mission assisté des Experts
suivants : Blaise M'BALLA ATSAMA, Roland MVONDO, David MBEA NJOCK et Gustave
MFOU'OU*

Elaboré en Novembre 2013

Nom du Programme : Programme Villages du Millénaire au Cameroun

Zone géographique du projet : Commune de Meyomessi Région du Sud et Communes de Maroua 1^{er} et Meri Région de l'Extrême Nord

Période du programme : 2010 – 2015

Première phase : 2010 – 2013 (après une extension de 12 mois)

Agence de mise en œuvre : Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Période de l'évaluation finale de la première phase : Octobre 2013

« Ce programme vise à mettre en œuvre une série d'actions dont l'objectif est d'améliorer le cadre de vie des populations concernées, à travers un ensemble d'appuis destiné à contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), dans les domaines de l'agriculture, l'élevage, d'autres activités génératrices des revenus, la santé, l'éducation, les infrastructures, l'accès à l'eau potable, l'assainissement, l'environnement avec une prise en compte du genre, dans une perspective de développement local avec la participation et la responsabilisation communautaire. C'est un programme pilote qui vise à tester la mise en œuvre de l'approche villages du millénaire. Financé pour un montant total de 8.519.250 USD réparti entre le Japon à hauteur de 5.769.250 USD, le gouvernement du Cameroun pour 2.000.000 USD et le Système des Nations Unies à concurrence de 750.000. Le PVMC est exécuté par le PNUD et le Gouvernement camerounais assure sa tutelle à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). »

TABLE DES MATIÈRES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	4
<i>LISTE DES ENCARTS</i>	4
<i>LISTE DES ANNEXES</i>	4
<i>ACRONYMES ET ABBREVIATIONS</i>	5
<i>RESUME EXECUTIF</i>	7
<i>I –INTRODUCTION</i>	17
<i>2- DESCRIPTION DU PROGRAMME</i>	19
2.1. La zone d'intervention du projet	19
2.2. Portée de l'intervention	20
2.3. Objectifs du programme	21
2.4. Cadre des actions à mener, des résultats attendus et les risques	23
2.5. Objectifs de l'évaluation	30
2.6. Critères et questions d'évaluation	30
2.7. Méthodologie utilisée pour l'évaluation	32
2.8. Principaux partenaires impliqués dans l'exécution du programme et leurs rôles	35
2.9. Considérations éthiques	37
2.10. L'équipe d'évaluation	37
2.11. Les principales difficultés rencontrées	37
2.12. Ressources	38
2.13. Faiblesses de conception du programme et de sa mise en œuvre	39
<i>3. RESULTATS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION</i>	40
3.1. La pertinence du programme par rapport au contexte et l'approche utilisée	40
3.2. Efficacité du programme	44
3.3. Efficience dans la mise en œuvre du programme	77
3.4. Effets, progrès ou débuts de changement à la fin de la première phase	82
3.5. Durabilité et pérennité des réalisations et résultats du programme	85
<i>4. Synthèse des notations</i>	88
<i>5. Les leçons tirées de la mise en œuvre de cette première phase et les bonnes pratiques relevées – les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de la première phase les solutions proposées et certains effets non attendus</i>	90
<i>6. Recommandation finales de la mission</i>	92
<i>ANNEXES</i>	97

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: sur les composantes du programme	20
Tableau 2: Cadre des actions à mener et des résultats attendus	23
Tableau 3: Critères d'évaluation du programme	31
Tableau 4: Récapitulatif des personnes consultées lors de l'évaluation.....	34
Tableau 5: Répartition des rôles entre acteurs de la mise en oeuvre du PVMC.....	36
Tableau 6: Equipe d'évaluation	37
Tableau 7: Concordance des OMD et les matrices sectorielles de mise en œuvre du DSCE	41
Tableau 8: Niveau de réalisation des indicateurs sur le site de Maroua 1 ^{er}	44
Tableau 9: Niveau de réalisation des indicateurs sur le site de Meyomessi	54
Tableau 10 : des partenariats développés dans le site de Maroua 1 ^{er}	76
Tableau 11 : Tableau d'estimation des coûts de l'intervention par site opérationnel.....	77
Tableau 12 : Tableau de comparaison des taux d'exécution des budgets et PTA	78
Tableau 13: Dépenses réalisées par objectif opérationnel sur fonds japonais.....	79
Tableau 14 : des ressources mobilisées par les différents partenaires du PVMC.....	80

LISTE DES ENCARTS

Encart 1: Sur le ONE Government inspiré du ONE UN.....	94
--	----

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Niveau de mobilisation des ressources financières	11
Figure 2: Utilisation des fonds japonais par objectif opérationnel.....	81

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1: Calendrier du déroulement de la mission.....	97
ANNEXE 2: liste des documents consultés.....	97
ANNEXE 3: listes des personnes rencontrées.....	99
ANNEXE 4: Guide de collecte des informations utilisées.....	124
ANNEXE 5 : Grilles d'analyse et d'exploitation des données.....	128
ANNEXE 6: Les termes de référence de la mission	131

ACRONYMES ET ABBREVIATIONS

AER	Agence de l'électrification Rurale
AGR	Activités Génératrices de Revenus
APEE	Association des Parents d'Elèves et des Enseignants
ANAFOR	Agence Nationale des Forêts
AVZ	Agent de Vulgarisation de Zone
BIP	Budget D'investissement Public
BIT	Bureau International du Travail
CAMTEL	Cameroon Telecommunications
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CPAP	Country Program Action Plan
CSI	Centre de Santé Intégré
CVM	Comité de Village pour le Millénaire
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DSCE	Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi
EU	Etats Unis d'Amérique
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale
GIC	Groupe d'Initiative Commune
INS	Institut National de la Statistique
Kg/ha	Kilogramme par hectare
MASHAV	l'Agence Israël de Développement
MINADEV	MINALI Development
MINEE	Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINEPIA	Ministère de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales
MINSANTE	Ministère de la Santé publique
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
ND	Non Déterminé
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisme non Gouvernemental
PCD	Plan Communal de Développement
PTA	Plan de Travail Annuel
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PVMC	Programme Villages du Millénaire au Cameroun
SARL	Société A Responsabilité Limitée
VIH / SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome de l'Immunodéficience Acquis
SNU	Système des Nations Unies

SDE	Services Déconcentrés de l'Etat
T/ha	Tonne par hectare
TDR	Termes de Référence
TRIDOM	Projet de conservation de la biodiversité transfrontalière dans l'interzone de Dja – Odzala –Minkébé au Cameroun, Congo et Gabon
TIC	Technologie de l'Information et la Communication
UNOPS	United Nations Offices Project Services
UNDAF	Plan Cadre d'assistance des Nations Unies avec le Gouvernement du Cameroun
UNESCO	Fonds des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour la Femme et l'Enfant
USD	United States Dollar

RESUME EXECUTIF

Le Programme Villages du Millénaire du Cameroun a pour objectif d'améliorer le cadre de vie et contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans les secteurs économiques (agriculture, élevage et autres AGR), les services sociaux de base (la santé, l'éducation, les infrastructures, l'accès à l'eau, l'assainissement,...) et l'environnement dans un processus de participation et de responsabilisation communautaire. C'est un programme pilote qui teste la mise en œuvre de l'approche village du millénaire. Financé pour un montant total de 8.519.250 USD réparti entre le Japon à hauteur de 5.769.250 USD, le gouvernement du Cameroun pour 2.000.000 USD et le Système des Nations Unies à concurrence de 750.000 USD, le PVMC est exécuté par le PNUD et le Gouvernement camerounais assure sa tutelle à travers le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT)

L'évaluation de la première phase de ce programme a été conduite dans une approche participative au cours de laquelle, au-delà de la revue documentaire, tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans sa gestion ou bénéficiaires de ses actions ont été consultés et se sont exprimés librement. Il y a eu plusieurs interviews et entretiens à Yaoundé et sur les deux sites de mise en œuvre, Meyomessi et Maroua 1^{er} dans l'ensemble des 46 villages où 445 personnes ont été consultées. Il y a eu des descentes de terrain pour des observations directes des réalisations avec des prises de vue. Les résultats de cette évaluation sont résumés suivant les principaux critères retenus pour cet exercice à savoir: la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les effets et progrès, la durabilité.

LA PERTINENCE

Ce programme dans sa conception et sa mise en œuvre correspond parfaitement aux priorités nationales et locales. Il est aligné sur le DSCE qui prend en compte les stratégies sectorielles, les infrastructures, le développement rural, l'éducation, la santé, le social et la gouvernance, lesquels sont en cohérence avec l'ensemble des composantes du PVMC. Il cadre avec le processus de décentralisation en cours, lequel confère un rôle important à la commune à laquelle diverses compétences sont transférées pour améliorer l'accès aux services sociaux de base et la promotion de l'économie locale.

Ce programme prend également en compte le cadre global d'intervention du SNU au Cameroun qui est adossé sur le DSCE et particulièrement l'appui au Cameroun pour l'aider dans l'atteinte des OMD. Il aligne ses axes de coopération sur les priorités nationales contenues dans le DSCE à savoir : l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté.

Il y a adéquation entre le programme et le contexte au niveau des deux sites dans la mesure où les actions planifiées et mises en œuvre l'ont été après consultation des acteurs locaux, y compris les populations bénéficiaires des villages lors d'une étude réalisée au début de la mise en œuvre du PVMC.

L'approche utilisée dans la conduite de ce programme est intégrée et multisectorielle, ce qui est la meilleure stratégie pour s'attaquer aux multiples facettes de la pauvreté. Les acteurs publics et privés sont impliqués pour une complémentarité. La commune a été retenue

comme territoire et porte d'entrée de la mise en œuvre de ce programme, ce qui constitue un bon cadre d'apprentissage pour les communes bénéficiaires (Meyomessi, Maroua 1^{er} et Meri).

La pertinence de la première phase du programme est donc jugée très satisfaisante (TS).

L'EFFICACITE

Pour l'amélioration de la productivité agricole afin de combattre la faim et la malnutrition, 10 indicateurs ont atteint ou dépassé la cible tandis que 04 indicateurs ont atteint la cible à plus de 60% par rapport aux 19 cibles prévues à Maroua 1^{er}. A Meyomessi, 09 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 02 indicateurs ont atteint la cible à plus de 60%. Sur chacun des deux sites, une coopérative a été créée et fonctionne. Plusieurs réalisations dans le domaine agropastoral et d'autres AGR sont effectives, des activités de renforcement des compétences des producteurs ont été organisées conduisant à une meilleure maîtrise des itinéraires techniques. Il y'a eu quelques insuffisances dans l'approvisionnement des intrants agricoles en termes de leur mise à disposition aux paysans dans les délais et au niveau de la qualité pour certains notamment les porcs dans le site de Meyomessi. Le secteur des affaires a bénéficié d'études d'orientation pour les secteurs porteurs mais n'a pas évolué de manière significative au niveau de la mise en application des propositions formulées.

Pour l'accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et l'élimination des disparités genre dans les écoles, les établissements scolaires dans les deux sites ont bénéficié de divers types d'appuis : la construction/réfection des salles de classes et leur équipement, la construction des points d'eau , la dotation en matériels scolaires, l'établissement des actes de naissance, la formation des enseignants et la mobilisation des parents d'élèves. Toutes ces actions ont eu des retombées positives, particulièrement sur le site de Maroua au point où il y a eu non seulement accroissement de la démographie scolaire, un meilleur accueil/encadrement dans les écoles, mais aussi une amélioration du taux de réussite scolaire. Les insuffisances peuvent cependant être relevées au niveau de certaines activités telles que l'absence de mise en place des cantines scolaires et de l'électricité dans les écoles. Cette dernière ne permet pas de maximiser partout l'utilisation des premiers ordinateurs reçus. A Meyomessi, la construction des structures complémentaires prévues dans le cadre de la contribution du Gouvernement accusait un retard lors de la mission d'évaluation.

A Maroua 1^{er}, 12 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 06 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 04 indicateurs se retrouvent à un taux d'atteinte de 50 %. 02 indicateurs ont 0 % d'atteinte de leur cible et 05 indicateurs n'ont pas eu de cible déterminée.

Pour Meyomessi, 12 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 03 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 04 indicateurs se retrouvent à un taux d'atteinte de 50 %. 03 indicateurs ont 0 % d'atteinte de leur cible.

Pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et des hommes et l'augmentation des revenus, près de 2000 femmes dont plusieurs Bakas à Meyomessi ont reçu des appuis diversifiés sur ces deux sites. Ces appuis ont été constitués d'intrants pour les activités liées à l'agriculture et l'élevage. Elles ont également bénéficié d'unités de

transformation, des machines à coudre et autres équipements à exploiter comme des moulins ainsi que de nombreuses formations techniques.

Dans la commune de Maroua 1^{er}, cet objectif a obtenu 11 indicateurs qui ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 06 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 01 indicateur a un taux d'atteinte de moins de 50 %, 01 indicateur a 0 % d'atteinte de sa cible. Dans la Commune de Meyomessi, 08 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible, 01 indicateur atteint 100 %, un autre 90 % de sa cible, 02 indicateurs ont un taux d'atteinte de 50 %, 02 indicateurs ont 0 % d'atteinte de leur cible et 03 indicateurs dont les cibles n'ont pas été déterminées au début.

Pour l'amélioration de l'accès à la santé pour les populations, plusieurs infrastructures sanitaires ont été construites ou réhabilitées. Des équipements techniques y compris motos et ambulance ont été offerts à ces centres de santé même si certains matériels financés par le gouvernement camerounais restent encore attendus. Des dotations en médicaments ont été accordées aux centres de santé, et il y a eu des campagnes de vaccination pour les enfants. Plusieurs campagnes de sensibilisation sur la lutte contre le VIH / SIDA ont aussi été organisées dans les villages. Une mutuelle de santé a été créée dans chaque site et des formations dispensées aux populations pour la mise en place des relais de santé au niveau communautaire. Sur le site de Maroua où la radio communautaire est déjà fonctionnelle, elle aide à la sensibilisation des populations. Le retard de l'électrification des structures sanitaires ne permet pas d'utiliser certains matériels pourtant déjà disponibles.

Dans le site de Maroua 1^{er}, 12 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 06 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 04 indicateurs se retrouvent à un taux d'atteinte de 50 %, 02 indicateurs sont à 0 % d'atteinte de leur cible et 05 indicateurs n'ont eu de cible déterminée.

Dans celui Meyomessi, 04 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 11 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 02 indicateurs ont un taux d'atteinte de 50 % de leur cible. 01 indicateur a 0 % d'atteinte de leur cible et 03 indicateurs ont des cibles indéterminées.

Pour l'intégration du principe de développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes– Sur les deux sites, plusieurs activités ont été réalisées. Des arbres ont été plantés à Maroua 1^{er}, à Meyomessi les populations (forêt communautaire) et la commune de Meyomessi (forêt communale) ont été accompagnées à la réservation forestière.

Cet objectif a produit des indicateurs à faible performance à Maroua 1^{er}, 05 indicateurs sur 10 ont atteint la cible à 0%, 03 indicateurs sur 10 n'ont pas atteint la cible à 50%.

A Meyomessi, bien que des actions stratégiques et pratiques aient été menées, leur performance à ce point reste insuffisante et devrait être renforcée, 05 indicateurs ont atteint la cible à 0% sur les 14 prévus, 03 indicateurs ont un niveau d'atteinte de la cible inférieur à 50 %, 01 à 53 % et 04 sont à 100 %.

Au niveau de l'amélioration de l'accès à l'eau potable et assainissement, il y a eu augmentation significative du nombre d'infrastructures hydrauliques et la disponibilité de

l'eau potable dans les deux sites grâce à la construction et l'aménagement de plusieurs points d'eau. Des dispositifs et mécanismes ont été mis en place pour responsabiliser les populations bénéficiaires dans la gestion de ces infrastructures et leur maintenance, même si leur fonctionnement n'est pas encore optimal.

A Maroua 1^{er}, 01 indicateur a atteint 80 % de sa cible, 01 indicateur a atteint moins de 50 %, 01 indicateur a atteint 0 % de sa cible, 02 indicateurs n'ont pas eu de cible déterminée.

Pour Meyomessi, 04 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible, 01 indicateur a atteint 90 % de sa cible, 01 indicateur a un taux d'atteinte de 20 % de sa cible, 02 indicateurs n'ont pas eu de cible déterminée

Pour l'élimination de la fracture numérique et le renforcement des capacités des communautés, deux radios communautaires ont été construites, mais une seule est fonctionnelle pour le moment, celle de Meskine à Maroua 1^{er}. Par contre, le centre multimédia de Meyomessi n'est pas encore opérationnel. Le PVMC a facilité l'accès à la téléphonie mobile dans certaines localités des deux sites qui sont mieux couvertes. Les membres et les leaders des communautés ont reçu plusieurs formations. Plusieurs CVM n'ont pas encore atteint leur niveau de fonctionnement optimal. Au niveau communal, l'institution n'assume pas encore pleinement les responsabilités attendues d'elle et reste donc à renforcer.

A Meyomessi, 03 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible, 02 indicateurs ont un taux d'atteinte de 50 %, 01 indicateur a moins de 10 % d'atteinte de sa cible

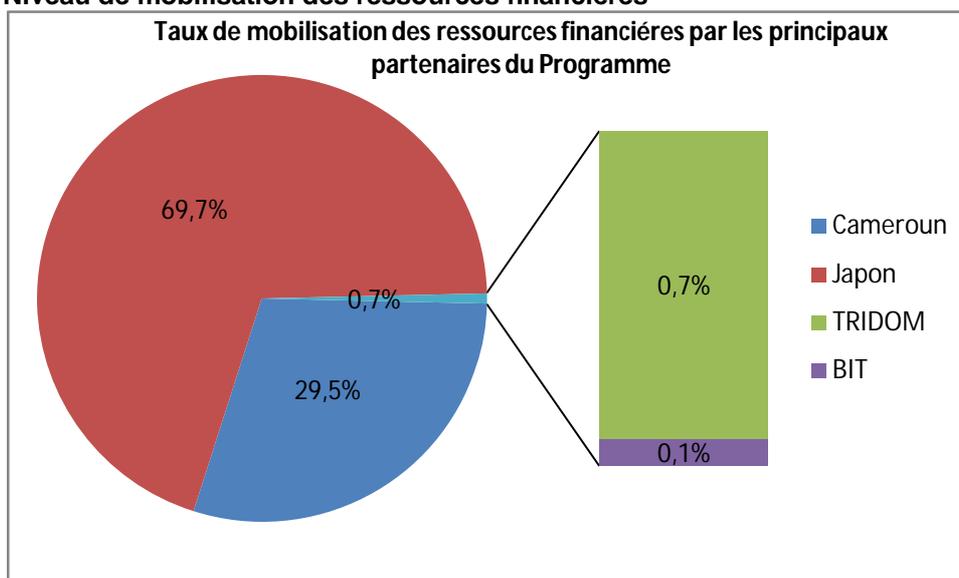
A Maroua 1^{er}, 02 indicateurs ont atteints leur cible.

Pour la relation avec les communes et les SDE, les responsables sectoriels des Ministères techniques concernés par les activités du programme ont été fortement impliqués, les membres des groupes techniques consultatifs ont également contribué à la mise en œuvre technique des activités du programme. Un Comité Communal de suivi existe et fonctionne dans chacune des deux communes. Plusieurs partenariats ont été noués avec des organismes internationaux, d'autres projets ainsi que des ONG, surtout sur le site de Maroua 1^{er}. La prise en charge des responsables des SDE ne s'est pas toujours passée comme ils le souhaitaient, ce qui a fortement impacté sur leur engagement.

En conclusion, la mission d'évaluation juge que l'efficacité de la première phase du programme est satisfaisante (S).

EFFICIENCE

Figure 1: Niveau de mobilisation des ressources financières



Source : Rapports d'activités PVMC

Globalement le niveau de mobilisation des ressources a été très bon. La Coopération japonaise (69,7 % soit 5.769.250USD gérés par le PNUD) et l'Etat du Cameroun (29,5 % correspond à **2.444.314 USD** gérés par le MINEPAT) ont été les principaux contributeurs du PVMC pendant la première phase, il y a eu d'autres contributions moins importantes du Projet TRIDOM, du BIT, de l'UNESCO et quelques ONG internationales qui ont plus souvent fait des apports matériels directs et des prestations techniques auprès des bénéficiaires.

Les coûts des interventions dans les deux sites ont été conformes à la norme en dehors des coûts de gestion du programme ²qui se situe à 124% des prévisions initiales. Cette performance aurait pu être optimisée si le programme n'avait pas fait face à un niveau d'exécution budgétaire moyen des ressources provenant de l'Etat (35%) à la différence de celles fournies par la partie Japonaise (99 %). Cette situation était due à plusieurs causes : i) validations tardives des PTA et leur budget ; ii) lenteurs de prise de décisions à certains niveaux : recrutements du personnel, passation des marchés ; iii) complexité des procédures de décaissements des ressources financières au niveau de l'agence d'exécution et l'Etat camerounais.

Les coûts de réalisation des activités n'ont généralement souffert d'aucune surfacturation par rapport à des actions similaires, au contraire, il existe un rapport qualité - prix intéressant au niveau des infrastructures réalisées. Toutefois, certains objectifs ont enregistré un faible niveau d'exécution financière, **Objectif 3**: améliorer les conditions de vie des femmes, des hommes et augmentation des revenus (4,07 % de réalisation financière par rapport aux prévisions) et **Objectif 5** : combattre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose (0 %). Mais au regard des ressources réellement engagées, le programme n'aurait pas pu faire plus que ce qui a été réalisé tant sur le plan de la qualité que celui de la quantité.

Au regard de cet ensemble de considérations, la mission d'évaluation estime que le niveau d'efficience du PVMC dans cette phase est satisfaisant (S)

EFFETS ET PROGRES

Sur les activités génératrices des revenus pratiquées par les populations – A Meyomessi il y a des progrès remarquables au niveau de la filière cacao, alors qu'à Maroua il y a des changements perceptibles au niveau de l'agriculture et de l'élevage. Les femmes sur les deux sites mènent plusieurs activités qui leur permettent de diversifier leurs revenus. Dans chaque site une coopérative a été créée, fonctionne et mène des activités au bénéfice de ses membres avec un système de crédit.

Dans le secteur de l'éducation et la santé – Plusieurs enfants possèdent désormais des actes de naissance, le nombre d'élèves dans les écoles a fortement augmenté, particulièrement sur le site de Maroua 1^{er} où il y a maintenant un sur effectif. Le nombre de filles a augmenté dans les écoles, la physionomie des écoles a changé, les enseignants ont renforcé leurs compétences, les élèves et les enseignants disposent de suffisamment du matériel didactique et pédagogique pour un meilleur encadrement des élèves, l'offre éducative s'est améliorée et les parents sont mieux outillés pour des interventions positives à l'école : les résultats aux examens officiels se sont considérablement améliorés. Les parents ont été mobilisés et participent à la gestion des écoles. Les bâtiments et les équipements sont de bonne qualité. Les populations bénéficient de meilleures conditions de prise en charge médicale. Les structures de santé disposent du matériel adéquat et les communautés peuvent identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé : ce qui montre la mobilisation et leur forte implication dans la gestion des problèmes de santé dans leur environnement. Ces débuts de changement sont atténués par quelques insuffisances, l'absence des latrines améliorées, des jardins scolaires, des points d'eau, de l'électrification et de personnels dans toutes les structures publiques (écoles et centre de santé) ; les nouveaux CSI ne sont pas encore fonctionnels (Béguélé pour Maroua 1^{er} et Bikoula à Meyomessi).

Dans le secteur des infrastructures, de l'eau et l'assainissement - le nombre des points d'eau par habitant a augmenté ainsi que le nombre de points d'eau dans l'enceinte ou à proximité de l'école. Les populations ont été organisées à travers des comités de gestion des points d'eau pour prendre en charge l'entretien et la maintenance de ces équipements. L'ouverture des pistes agricoles et routes rurales a permis une évacuation plus aisée de la production vers les sites de commercialisation dans certaines localités de Meyomessi.

Sur les TIC et le renforcement des capacités - La radio communautaire de Meskine Bangao FM fonctionne et émet. L'usage de la téléphonie est courant dans le territoire des deux communes. Pour le renforcement des capacités, il y a plus de progrès au niveau technique par rapport à celui communautaire.

A partir de tous ces éléments, la mission d'évaluation juge l'impact de la première phase satisfaisante (S).

DURABILITE

Au terme de la première phase du programme, il existe **plusieurs facteurs qui favorisent la pérennité des acquis.**

En Agriculture, élevage et autres AGR, la mise en place des coopératives agricoles et un système de crédit pour un accès durable aux intrants agricoles, l'engagement des responsables des ministères techniques au niveau local, les compétences techniques dont disposent les populations bénéficiaires, l'existence et le fonctionnement effectif des AGR.

Sur l'éducation et la santé, la mobilisation et l'implication des parents d'élèves pour la gestion des écoles, particulièrement les femmes, lesquels se manifestent notamment par le recrutement et la prise en charge des vigiles pour garder les établissements sur le site de Maroua 1^{er}.

Pour l'eau et assainissement, la mise en place des Comités de gestion des points d'eau et des artisans réparateurs ainsi qu'une structure de gestion au niveau de chaque commune.

Pour les TIC et le renforcement des capacités, la réélection des maires des deux communes pour un nouveau mandat de 5 ans, lesquels seront en poste jusqu'en 2018 pour continuer l'action commencée, et l'implication de la Commune dans la gestion des radios communautaires.

Il existe cependant **des facteurs de risque** pour cette durabilité : la gestion des coopératives, la gestion financière des AGR, les conflits qui naissent autour de la gestion de la radio communautaire, le fonctionnement encore non optimal des CVM ainsi que la faible appropriation institutionnelle par les communes.

Globalement, la mission d'évaluation juge la durabilité au terme de la première phase satisfaisante.

RECOMMANDATIONS

Recommandation 1– *Achever les actions inachevées et corriger les insuffisances constatées dans les deux premiers sites*

Lors de l'évaluation la mission s'est rendu compte que certaines actions engagées ne sont pas achevées ou présentent des insuffisances. Il faudrait les achever et corriger toutes les insuffisances constatées pour consolider les acquis dans les premiers sites d'intervention du PVMC.

Recommandation 2 - *Revoir la durée de la deuxième phase*

Prévoir une durée de la deuxième phase de 3 à 4 ans pour éviter d'avoir des prorogations comme cela a été le cas lors de la première phase vu l'ampleur des activités à mener et la diversité des intervenants.

Recommandation 3 – *Revoir et ou améliorer le dispositif institutionnel et organisationnel de mise en œuvre de la deuxième phase sur les aspects suivants :*

- Améliorer les procédures de passation des marchés en responsabilisant la commission de passation des marchés de chaque commune, à défaut créer une commission spéciale

de passation des marchés du programme par le Gouvernement pour éviter les retards constatés au cours de la première phase;

- Exploiter toutes les possibilités qu'offrent les procédures du PNUD pour décentraliser au maximum la gestion des fonds provenant de la coopération japonaise, au niveau de l'équipe de gestion du programme ou de l'institution communale. Par exemple, après adoption du PTAB de chaque année, mettre à disposition la totalité des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce programme annuel ;
- Elaborer un manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière du PVMC ;
- Avoir 2 représentants de l'association nationale des communes CVUC comme membres permanents du Comité de pilotage du programme ainsi que le MINPMESA;
- Renforcer l'équipe de gestion du programme au niveau national en ajoutant en plus du personnel actuel un Responsable du Suivi – Evaluation et de la Communication – Distinguer les postes de Chef d'équipe de ceux de responsable d'un volet technique ;
- Instaure **une procédure accélérée de passation des marchés des intrants agricoles** et pastoraux pour leur livraison à temps afin de respecter le calendrier agricole ;
- A défaut de pouvoir mettre en place le **ONE UN**, tout faire pour créer et mettre en place le **ONE GOVERNMENT** qui consiste à faire intervenir tous les ministères techniquement compétents avec leurs programmes et toutes les agences publiques sur chaque site de mise en œuvre du PVMC. Cela permettrait à la fin de la deuxième phase de faire des sites retenus des exemples et des modèles de développement où le niveau de vie des populations concernées sera amélioré.
- Améliorer et renforcer le dispositif de suivi – évaluation du PVMC en responsabilisant l'INS et le Responsable de suivi- évaluation et communication à recruter au niveau de la coordination du PVMC.

Sur le ONE Gouvernement inspiré du ONE UN

Veiller à ce que chaque ministère puisse prévoir dans le cadre de son BIP chaque année des financements des projets tirés du PCD et qui aident à évoluer vers l'atteinte des OMD.

Faire intervenir dans chaque site tous les programmes des différents ministères qui mènent des actions pour lesquels des financements sont disponibles et qui peuvent contribuer à l'atteinte des OMD.

Faire intervenir dans chaque site les agences publiques qui jouent un rôle dans la mise en œuvre des différents secteurs des OMD (AER, FEICOM, CAMWATER, ANAFOR, CAMTEL...).

Créer un cadre de concertation et d'information des partenaires au développement qui financent les actions de développement en relation avec les différents OMD au Cameroun.

Recommandation 4 – Renforcer l’institution communale et mieux la responsabiliser

Ce programme est mis en œuvre dans un contexte de décentralisation, de transfert des compétences et des ressources par l’Etat central aux communes. Il faut renforcer le rôle et la place de la commune dans la mise en œuvre de la deuxième phase. Cela donnerait davantage la capacité à la commune pour l’aider non seulement à continuer l’action du programme, mais également à mieux jouer son rôle attendu en matière de développement local.

- Actualiser les plans communaux de développement de chaque commune en les alignant sur les OMD pour en faire le cadre de travail de mise en œuvre de cette deuxième phase.
- Loger les équipes terrains dans chaque site au sein de l’institution communale, bureaux et aussi les mettre sous une double hiérarchie (Exécutif communal et Coordination Nationale du Programme), renforcer chacune de ces institutions communales pour une bonne gestion de cette équipe.
- Responsabiliser la commission de passation des marchés au niveau de chaque commune pour les marchés des actions à mettre en œuvre sur chaque site.

Recommandation 5 – Créer une synergie forte entre les différents acteurs réels ou potentiels de chaque site d’intervention

La synergie entre actions et acteurs est un des leviers importants pour atteindre plus facilement et durablement les OMD dans chaque site à travers une complémentarité des interventions et la mutualisation des ressources.

- Identifier systématiquement comme cela a été prévu dans le document de conception du programme les différentes actions en cours ou envisagées dans chaque site et les acteurs qui les portent.
- Impliquer tous les acteurs identifiés ou potentiels lors de l’actualisation et/ou élaboration du PCD orienté OMD.
- Elaborer une stratégie d’intervention du PVMC dans chaque site et mobiliser la contribution des autres acteurs pour favoriser une meilleure cohérence des interventions pour plus de résultats et impacts.
- Créer dans chaque site une plateforme ou Cadre de Concertation formel entre les différents acteurs qui interviennent dans chaque site de mise en œuvre du PVMC.
- Renforcer l’institution communale pour que le Maire et son équipe aient des capacités pour mobiliser tous les acteurs et animer cette plateforme qui sera un des outils lui permettant de jouer son rôle de catalyseur d’un développement local orienté OMD dans son territoire.

Recommandation 6– Réaliser des modèles d’écoles et des centres de santés avec toutes les commodités nécessaires

- Réaliser un modèle d’école avec toutes les installations ou infrastructures nécessaires: des salles de classes équipées pour un cycle complet de l’enseignement primaire (6

classes) équipés avec armoires, tableaux et tableaux bancs, des bureaux, un point d'eau moderne, des latrines et des logements d'astreinte pour les enseignants.

- Promouvoir l'enseignement préscolaire en créant des écoles maternelles pour une socialisation rapide des enfants dans les villages afin de permettre aux enfants du monde rural de commencer à aller à l'école assez tôt comme c'est le cas dans les villes.
- Réaliser un modèle de centre de santé avec toutes les installations nécessaires : des bâtiments pour les soins et toutes les autres opérations techniques (au moins le minimum requis), un point d'eau moderne, des latrines, des bureaux, des logements d'astreinte pour le corps médical, des moyens de déplacement.
- Créer plus de synergie entre acteurs et une mutualisation de leurs ressources lors de la mise en œuvre de la deuxième phase pour supporter le coût élevé des infrastructures liées à ces modèles.

Recommandation 7–Améliorer la relation entre les services déconcentrés de l'Etat et la commune

La commune a de plus en plus de responsabilités qui sont malheureusement en inadéquation avec ses ressources et plus spécifiquement les ressources humaines ou compétences techniques. En même temps, les services déconcentrés de l'Etat regorgent de toutes les compétences techniques dont les communes ont besoin pour travailler. Il faut que le programme dans sa deuxième phase trouve un moyen et des stratégies pour une meilleure utilisation des ressources humaines des services déconcentrés de l'Etat au service de l'action du PVMC dans les communes. Une des options serait de faire affecter par le gouvernement dans la commune des fonctionnaires spécialistes des différents secteurs sur lesquels travaille le PVMC.

Recommandation 8 – Renforcer les capacités d'appropriation des bénéficiaires (CVM et comité communal) pour les rendre plus fonctionnels et opérationnels

Les comités des villages du millénaire doivent être renforcés sur le double plan de leur organisation et fonctionnement interne, ainsi que des compétences des responsables chargés d'animer ces structures. Il faut pour cela réaliser les actions suivantes :

- Faire une évaluation de l'organisation/fonctionnement des CVM et des comités communaux au début de la deuxième phase pour dégager leurs points forts mais également leurs insuffisances et proposer des actions correctives ;
- Dans la zone d'extension du programme, éviter de créer systématiquement un CVM comme structure nouvelle, identifier les structures d'animation de développement qui existent dans chaque village et renforcer celles qui fonctionnent et ont un bon potentiel pour qu'elles assurent l'animation communautaire des actions.

CONCLUSION

Le tableau ci-dessus récapitule les différentes notations apportées dans le cadre de cette évaluation finale de la première phase du PVMC.

Critères	Notation
Pertinence	Très satisfaisante
Efficacité	Satisfaisante
Efficienne	Satisfaisante
Progrès et débuts de changement	Satisfaisante
Durabilité et pérennité	Satisfaisante

En conclusion, la mission d'évaluation juge la conception et la mise en œuvre de la première phase satisfaisante.

I –INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation finale de fin de première phase du PVMC qui a été conçu pour une durée totale de 5 ans répartie en deux phases de deux ans et demi chacune. La première phase qui a démarrée en 2010 a bénéficié d'une extension de 12 mois et s'est achevée en fin 2013.

L'objet de cette évaluation est d'apprécier et de mesurer comment le programme lors de cette première phase a contribué à l'atteinte des OMD dans les deux sites pilotes en utilisant l'approche village du millénaire. Elle a été réalisée par une équipe du Cabinet MINADEV Consulting SARL composé de 5 Experts, sous la supervision d'un Comité technique désigné à cet effet. Elle s'est faite suivant les exigences du PNUD à partir des données extraites des différents documents consultés, des données collectées auprès de différentes sources d'information et des faits constatés et observés sur le terrain suivant les différents critères d'évaluation retenus.

Conformément au mandat reçu par le cabinet MINADEV Consulting SARL à travers les TdR préparés par la Coordination du programme, il s'agissait d'apprécier le dispositif institutionnel, organisationnel et managérial, l'approche utilisée ainsi que la mise en œuvre technique et opérationnelle. La finalité était de voir en quoi et comment tout cela a contribué à évoluer vers l'atteinte des OMD traduits sous forme d'objectifs opérationnels du programme. Il fallait également tirer toutes les leçons possibles de cette première phase et bien les capitaliser pour mieux conduire la deuxième phase du programme.

Cette évaluation s'est faite sous une pression très forte avec une durée très limitée, trente (30) jours calendaires pour un champ d'évaluation sur trois sites (Yaoundé, Meyomessi et Maroua 1er) très distants, le nombre de villages très élevé où le projet a effectué des réalisations (25 à Meyomessi et 21 à Maroua 1^{er}), la multitude des composantes du programme (11 objectifs opérationnels au total dans chacun des deux sites) avec des ressources limitées.

Compte tenu de ce temps limité, la mission ne pouvait pas toujours collecter de manière exhaustive sur le terrain toutes les données quantitatives permettant de mesurer les réalisations et résultats par rapport aux prévisions. Elle s'est donc beaucoup référée aux données quantitatives produites par l'équipe de mise en œuvre du programme. Les différents acteurs chargés de la mise en œuvre du programme ont joué un rôle central lors de

l'évaluation. Le cabinet a conçu des méthodes et outils pour les emmener à apprécier eux-mêmes cette première phase du programme et faire ressortir les acquis, les insuffisances et limites constatées à partir desquelles faire des propositions pour la deuxième phase. En plus de ce regard des acteurs eux-mêmes, les évaluateurs ont également fait leur propre appréciation de la mise en œuvre du programme.

L'évaluation a couvert les 11 composantes du projet, l'amélioration de la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition (volets agriculture et élevage), l'amélioration de l'accès à l'école primaire pour les jeunes filles et garçons, la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, la santé, la préservation de l'environnement, l'accès à l'eau et les infrastructures, l'élimination de la facture numérique et le renforcement des capacités.

Plusieurs questions formulées dans les TdR et d'autres élaborées par l'équipe d'évaluation ont servi de cadre de travail pendant tout le processus d'évaluation pour y apporter des réponses. Plusieurs critères ont été définis pour apprécier et faire le bilan de cette première phase, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité des résultats et effets. Les résultats de l'évaluation ont été partagés et validés par les principaux acteurs au niveau national, le rapport provisoire leur a été présenté oralement, une copie écrite leur a été envoyée pour faire des observations écrites avant la finalisation du rapport final qu'ils ont approuvé. Ils se sont donc appropriés le contenu de ce rapport et principalement les recommandations pour assurer leur mise en œuvre.

Ce rapport rend compte du déroulement de la mission et de l'approche méthodologique utilisée, de l'appréciation faite au plan organisationnel et managérial du programme mais également des réalisations effectives faites sur le terrain. Il fait ressortir les forces et les réussites considérées comme acquis, mais également les limites et insuffisances qui constituent des défis à relever. Il tire des leçons et conclusions sur cette première phase du programme et fait des recommandations pour une meilleure mise en œuvre de la seconde phase voire la replicabilité de la démarche dans d'autres sites et autres actions de développement local.

2.1. La zone d'intervention du projet

Pour cette première phase du programme, deux sites ont été choisis, la commune de Meyomessi et celle de Maroua 1er.

LE SITE DE MEYOMESSI

C'est une commune du Département du Dja et Lobo, dans la Région du Sud (Cameroun) située à une dizaine de kilomètres de Sangmélina sur l'axe Sangmélina - Djoum. Elle couvre une superficie d'environ 2512 km² et est limitée : au Nord par la commune de Meyomessala ; au Sud par la commune de Mvangan et d'Oveng ; à l'Est par la commune de Djoum et à l'Ouest par la commune de Sangmélina. Son territoire s'étale sur 25 villages répartis dans 03 groupements (Ndong, Yemveng et Yemfek). Sur le plan climatique, c'est une zone de pluviométrie bimodale et à climat sub-équatorial (une grande saison pluvieuse de mi-août à mi-novembre ; une petite saison des pluies de mi-mars à mi-mai ; une grande saison sèche de novembre à mi-mars et une petite saison sèche de juin à mi-août.). Ce climat permet la réalisation de deux cycles de culture par an et se caractérise par un fort taux d'humidité favorable à la prévalence de certaines maladies des végétaux et des animaux domestiques. Sa population se compose de deux principales ethnies (Bulus majoritaires et Bakas) et est estimée à 12 000 habitants environ.

Sur le plan socioéconomique, hormis la cacaoculture qui occupe 80% des producteurs, les populations s'investissent dans la production vivrière et s'exercent aussi dans la transformation du manioc en couscous et en bâton de manioc, la transformation du vin de palme en alcool distillé et de l'extraction d'huile de palme. La commune possède certaines infrastructures socioéconomiques, notamment 19 écoles primaires et 06 écoles maternelles publiques. En ce qui concerne l'habitat, les constructions traditionnelles en matériaux provisoires et précaires dominent le paysage architectural des villages. Sur le plan sanitaire, la zone est située dans le District de Santé de Sangmélina et est découpée en trois Aires de Santé (Meyomessi, Elom Yemfek et Olounou) disposant chacune d'une formation sanitaire fonctionnelle. L'AS de Meyomessi dispose d'un Centre Médical d'Arrondissement (CMA) et d'un Centre de santé satellite à Essangmvout. Les activités industrielles ou artisanales sont presque inexistantes. On constate la place relativement faible des activités tertiaires liée à la relative jeunesse de la localité en tant que Chef-lieu d'arrondissement.

LE SITE DE MAROUA 1er

Le site de Maroua 1^{er} couvre une partie de la zone rurale des arrondissements de Maroua 1^{er} et de Méri dans le Département du Diamaré. Il s'étend sur 3 cantons : Meskine, Kalliao et Katoual, situés à 20 km environ de la ville de Maroua pour un total de 21 Villages dont 18 dans la Commune de Maroua 1^{er} et 3 dans celle de Méri. Le climat de type soudano sahélien qui y sévit comprend 08 mois de sécheresse et 04 mois de saison des pluies par an. Les pluies sont capricieuses avec des périodes de grandes inondations et de sécheresse avec un impact sur l'environnement. Sur le plan socioculturel, la population de la première phase estimée à 10 000 âmes est organisée autour des chefferies traditionnelles. Elle se compose de plusieurs ethnies et religions qui cohabitent paisiblement et vaquent à leurs activités agropastorales et

artisanales. Les populations tirent leurs revenus de : i) l'agriculture et l'élevage traditionnelles, ii) l'artisanat, iii) le petit commerce. Quelques services sociaux de base créés par l'Etat y fonctionnaient à l'arrivée du projet : 02 Centres de Santé Intégrés, Meskine, Kalliao; 06 Ecoles primaires installées dans des locaux défectueux ou des hangars ; 02 Postes agricoles et 02 Centres Zootechniques.

2.2. Portée de l'intervention

Le programme a une portée de 5 ans répartis en deux phases. La première qui s'achève était normalement prévue pour la période allant du 1er Janvier 2010 au 30 Juin 2012, elle a été étendue jusqu' en fin 2013. Elle s'est réalisée dans deux sites, Meyomessi qui correspond à la commune du même nom, Maroua 1er qui correspond aux communes de Maroua 1 er et de Meri. Le premier site a couvert 25 villages alors que le deuxième en en couvert 21 pour un total de 10.000 habitants par site.

Elle a été décomposée en trois plans de travail annuels, 2011, 2012 et 2013. La première année 2010 a été essentiellement consacrée à la mise en place de l'équipe de gestion du programme, le recrutement du personnel, l'acquisition des équipements et toute la logistique. A cause des procédures liées au démarrage du programme et la gestion du programme, la durée de deux ans et demi prévue pour la première phase n'a pas été respectée.

La première phase a porté sur les domaines d'intervention ci – après :

Tableau 1: sur les composantes du programme

Composantes	Objectifs opérationnels à atteindre à partir desquels les activités ont été définies
1- Réduction de l'extrême pauvreté	1- Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition
2- Education	2- Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles
3- Egalité de genre et autonomisation de la femme	3- Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et augmenter leurs revenus
4- Mortalité infantile, santé maternelle	4- Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle infantile
5- VIH/SIDA, paludisme, tuberculose et autres maladies	5- Combattre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose et autres maladies
6- Préserver l'environnement	6- Intégrer les principes du développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes
7- Eau et assainissement	7- Assurer l'accès généralisé à l'eau potable et aux services d'assainissement aux populations (eau potable, assainissement dans les familles, écoles et centres de santé)
8- Partenariat pour le développement	9- Eliminer la fracture numérique
	10- Faciliter et améliorer le transport des biens et personnes aux communautés et leur accès aux sources d'énergie
	11- Renforcer les capacités des communautés
	12- Construire des liens avec les politiques et stratégies nationales

2.3. Objectifs du programme

Le programme a un objectif global, des objectifs spécifiques qui se sont traduits par des objectifs opérationnels.

L'objectif général

L'objectif général du PVMC est d'améliorer le cadre de vie des populations concernées, à travers un ensemble d'appuis aux villages retenus pour qu'ils puissent sortir de la pauvreté, à travers la réalisation locale de tous les OMD dans un délai de 5 ans prévu en deux phases.

Les objectifs spécifiques

- Utiliser une approche holistique pour investir, planifier et mettre en œuvre des interventions dans des domaines clés comme l'agriculture, la santé, l'éducation, l'infrastructure...etc.
- Faciliter la synergie entre le secteur public et le secteur privé dans la réalisation des OMD.
- Mettre en place une stratégie de développement communautaire à la base avec mise en place de véritables agents de développement et l'utilisation de l'approche genre.
- Œuvrer pour l'évolution et le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture qui génère des revenus avec la participation du secteur privé si possible.
- Contribuer à la modification au niveau de la conception mais également de la portée des interventions du programme ainsi que la mobilisation des ressources financières.
- Travailler à la durabilité des actions grâce à la gestion communautaire des activités au niveau local, la suppression progressive des subventions, la croissance économique et la création ou renforcement d'un secteur, et une meilleure participation du gouvernement et des ONG dans la mise en œuvre des actions de développement.

Les objectifs opérationnels présentés au Tableau 1.

Coût total du projet : 8 519 250 USD réparti ainsi qu'il suit :

Sources de financement	Montant (Dollars EU)
Gouvernement du Cameroun	2.000.000
Gouvernement du Japon	5.769.250
Système des Nations Unies	750.000
TOTAL	8.519.250

Le modèle de financement du PVMC était basé sur un budget total estimé à 8.519.250 US\$ sur 2,5 ans et la mobilisation des ressources devait se faire selon un système de

partage de coût, 5.769.250 \$US de la coopération japonaise, 2.000.000 US\$ du gouvernement camerounais et 750.000 US\$ du Système des Nations Unies. La gestion de ces ressources s'est faite selon deux options : l'agence d'exécution le PNUD gérait les ressources mobilisées pour mettre en œuvre les actions du programme, à défaut chaque contributeur utilisait ses ressources pour réaliser les actions retenues dans chaque PTA dans le site choisi. Les ressources fournies par le Japon ont été mises à la disposition du PNUD tandis que ceux du Cameroun étaient gérés par le MINEPAT. Les autres organismes ont directement réalisé les activités financées sur le terrain en utilisant leur financement.

La partie « **Efficienc e du projet** » développe plus en détail la situation financière du projet.

2.4. Cadre des actions à mener, des résultats attendus et les risques

Dans le document du programme, un cadre des actions à réaliser et des résultats attendus pour chaque secteur a été clairement défini.

Tableau 2: Cadre des actions à mener et des résultats attendus

Sur le site de Meyomessi et environs	
Objectifs par domaine	Actions à réaliser et résultats attendus
Lutter contre la pauvreté extrême et la famine	<p>L'Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les actions seront axées sur l'atténuation de la pauvreté et la réduction de la faim. • Le programme collaborera avec les organisations de producteurs, GIG et autres à utiliser comme points d'entrée en les renforçant. • Des actions directes en faveur des communautés pour s'attaquer à certains défis : (i) l'amélioration des techniques agricoles et d'agroforesterie dans les villages, (ii) l'acquisition des intrants agricoles de qualité, semences améliorées, engrais, pesticides, matériel agricole. <p><i>Utiliser une approche pour faciliter l'intégration des pygmées Bakas dans le processus.</i></p>
	<p>La pêche</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le programme va contribuer à générer des revenus pour un segment de la population et leur offre la possibilité d'améliorer leur aliment de base de la population. • Là où les conditions sont réunies pour l'élevage des poissons, la pêche peut générer des revenus pour tout le monde, elle est soumise actuellement aux aléas de la saison des pluies et de la saison sèche. • Le programme doit effectuer les actions suivantes : (i) introduire l'élevage de poissons dans des sites de référence; (ii) encourager la transformation et la mise en conserve des produits de la pêche par les femmes en améliorant leurs conditions de travail; (iii) fournir des équipements de pêche aux communautés; (iv) organiser les intervenants et renforcer leurs capacités afin de garantir la durabilité des actions.
	<p>L'élevage</p> <ul style="list-style-type: none"> • La stratégie du programme est construit autour de trois grands axes : La sécurité alimentaire, la santé animale et de l'amélioration des espèces. • Le programme doit mettre l'accent sur : (i) introduction d'espèces sélectionnées; (ii) la promotion de l'autosuffisance alimentaire en protéines animales.
	<p>Activités lucratives</p> <ul style="list-style-type: none"> • La lutte contre la dépendance actuelle de l'économie locale sur les secteurs traditionnels et la création de richesse pour sortir un bon nombre de personnes de la misère. • Le programme va appuyer les initiatives et les investissements au niveau local (agriculture, artisanat, etc.). • La création des emplois modernes pour accroître et diversifier les sources de revenus de la population. • Le programme va prendre en charge la population dans les domaines suivants : (i) évaluation des débouchés

	<p>existants et potentiels de développement de l'investissement privé; (ii) la conception des plans d'affaires des secteurs prometteurs et susceptibles d'attirer les investissements privés (l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, la pêche, l'élevage, etc.) ; (iii) le développement des sous-secteurs du marché des produits du jardin et de l'identification des marchés potentiels; et (iv) la commercialisation et la transformation des produits locaux.</p> <p><i>Une telle approche doit tenir compte des facteurs susceptibles de faciliter l'intégration des pygmées Bakas dans le processus.</i></p>
<p><i>Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • le programme va travailler avec les associations féminines, les organisations et les groupes du cluster. • le programme prendra les mesures principales suivantes : (i) renforcement des capacités des femmes afin de leur permettre d'acquérir des techniques agricoles et agro forestières pour gérer les terres du village ; (ii) le renforcement des capacités des organisations de femmes et leur participation à la prise de décision; (iii) la sensibilisation et l'éducation des communautés pour supprimer les goulets d'étranglement sociaux qui limitent la participation des femmes dans le développement au niveau local; (iv) la facilitation de l'accès des femmes aux ressources économiques et à la réduction du fardeau familial. Autant que possible, <i>l'approche développée doit tenir compte des facteurs susceptibles de faciliter l'intégration des pygmées Bakas dans le processus.</i>
<p><i>Assurer l'éducation primaire pour tous</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme va œuvrer pour: (i) l'élargissement de l'accès à l'école pour atteindre l'objectif de l'éducation pour tous ; (ii) l'amélioration de l'environnement de l'école; (iii) le développement de la qualité de l'enseignement; et (iv) l'équipement des écoles avec des installations administrative, financière et pédagogique efficaces. • Le programme s'efforcera également de mettre en place un réseau d'écoles pour faciliter l'accès des enfants et renforcer capacités des enseignants. • Le programme va réduire le système de mi-temps dans les écoles. • Le programme va rendre l'école plus attrayante par l'amélioration des services offerts par l'école à travers la distribution des matériels, l'ouverture de cantines scolaires et des jardins/garderies, la construction de latrines, etc. • Le programme doit s'efforcer de renforcer les capacités de gestion et la capacité organisationnelle des communautés. Cela exige leur participation effective aux questions éducatives grâce à la redynamisation des Associations des Parents d'Elèves et des Enseignants(APEE) et le développement des outils de gestion (programmes scolaires). Autant que possible, <i>l'approche doit tenir compte des facteurs susceptibles de faciliter l'intégration des pygmées Bakas dans le processus.</i>
<p><i>Améliorer l'accès à la santé pour tous</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif du programme est de s'associer aux initiatives en cours visant à améliorer l'accès aux services de santé, en particulier pour les segments les plus pauvres de la population, dans des centres de santé et leur fournir les soins de santé de qualité. • Il doit également prendre en charge le contrôle des principales maladies à savoir, le paludisme, la tuberculose et le VIH/SIDA.

	<ul style="list-style-type: none"> • Les actions du programme visent à s'attaquer à un certain nombre de défis, notamment : (i) le renforcement de la couverture médicale; (ii) des services de soins de santé accessibles et disponibles pour les segments les plus pauvres de la population; (iii) l'amélioration de la gestion des malades ; et (iv) promouvoir parmi la population, des comportements sans risque afin de les protéger contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose.
<p><i>Promouvoir la durabilité de l'environnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme en association avec les communautés, les autorités locales et les services techniques, va faciliter la construction des forages, des puits modernes, le développement du réseau d'approvisionnement en eau dans les villages non équipés en points d'eau. • En ce qui concerne l'assainissement, le programme facilitera l'accès de la population aux latrines améliorées dans les écoles et les centres de santé. • Le programme va éduquer et former la population locale sur l'hygiène et l'assainissement. • Pour lutter contre les dangers de l'agriculture itinérante sur brûlis et la gestion incontrôlée des ressources forestières, le programme va promouvoir l'intégration des principes de gestion durable de l'environnement dans les villages afin de contribuer à la protection de l'environnement et de la conservation des écosystèmes. • Le programme doit, en association avec les services techniques des ministères de l'environnement et des forêts, contribuer à reboiser ou faciliter la régénération de la végétation, afin de promouvoir la création efficace de systèmes agro-sylvicoles, agricoles et zones pastorales et donc freiner le déboisement pour enrichir les zones agricoles avec espèces exploitées. • Pour trouver des solutions au problème de la chasse commerciale, le programme en collaboration avec les services forestiers, environnementaux et en synergie avec les alternatives développées pour limiter la chasse commerciale, va lancer des activités de sensibilisation, d'éducation et d'information principalement pour les chasseurs et les pygmées Bakas. Des comités composés de membres recrutés parmi les chasseurs reconvertis, doivent servir de plate-forme pour le dialogue avec les autres chasseurs. L'accent sera mis sur l'incorporation de cette approche dans les plans de développement villageois, en consultation avec les élus locaux, l'élite et les autres acteurs ciblés et actifs dans le domaine de la commercialisation de la viande de brousse.
<p><i>Etablir un partenariat pour le développement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • En partenariat avec les communautés, les autorités locales et les services techniques, le programme va faciliter l'amélioration du réseau routier pour rendre tous les villages du cluster accessibles. Il sera ainsi possible d'avoir accès à tous les villages et d'être en mesure de développer l'agriculture, l'élevage, la pêche et tous les autres domaines liés au développement, y compris l'éducation et la santé. • En conséquence, en partenariat avec les programmes nationaux et avec les collectivités, le programme contribuera à réhabiliter le réseau routier afin de faciliter l'entretien et le transport des produits vers les marchés porteurs. • Tous les moyens communautaires et méthode de gestion seront mis à contribution pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens. • Le développement combiné de l'infrastructure, de l'accès aux sources d'énergie et à l'utilisation des TIC

permettra le développement facile des activités économiques dans la région. Concernant l'énergie, le programme coopérera avec le Ministère de l'énergie et des ressources en eau et l'Agence de l'Electrification Rurale pour dresser un plan pour l'électrification des villages et étendre le réseau de distribution d'électricité s'y rapportant, avec l'assistance du Fonds pour l'énergie rurale (FER). Des efforts seront déployés pour élargir l'accès aux sources d'énergie pour les écoles et les centres de santé non connectés au réseau de l'AES SONEL.

- Pour renforcer l'appropriation, le programme va construire des partenariats avec les services compétents des ministères sectoriels et d'autres programmes au niveau régional et national. Une telle coopération doit permettre le développement des échanges sur les bonnes pratiques et le partage des expériences. Le programme doit contribuer à former les cadres et les techniciens détachés au programme, ainsi que d'autres techniciens. Pour certains secteurs, un mémorandum d'accord sera signé pour déterminer les domaines de coopération et les besoins et domaines nécessitant un renforcement des capacités.
- Le programme appuiera l'élaboration ou actualisation des plans communaux de développement.
- Pour promouvoir le développement durable des actions entreprises dans les villages du millénaire et faciliter l'évaluation, le programme consacrera une partie importante de ses activités au renforcement des capacités locales et le partage d'expériences.
- Afin de promouvoir la durabilité des résultats obtenus, le programme a l'intention d'impliquer les différents conseils et autres structures existantes dans la sensibilisation, la conception et la mise en œuvre des actions de suivi et d'évaluation. Le programme permettra également d'assurer la participation des techniciens des services techniques de l'État et des ONG aux échelons local, régional et national dans la mise en œuvre du PVMC.
- Au niveau de la base, le programme s'efforcera de renforcer l'organisation et des capacités techniques de la population afin d'améliorer leur leadership et assurer leur émancipation.

Pour le cluster de Maroua 1 er et environs	
Objectifs par domaine	Actions à réaliser et résultats attendus
<i>Lutter contre la pauvreté extrême et la famine</i>	L'Agriculture <ul style="list-style-type: none"> Le programme utilisera les organisations paysannes comme point d'entrée tout en les renforçant. Des actions directes seront mises en place dans les collectivités afin de s'attaquer à certains défis, notamment (i) l'amélioration des techniques agricoles et agro-forestières dans les périmètres irrigués et en zones pluviales, (ii) l'acquisition d'une bonne qualité d'intrants agricoles : amélioration des semences, des engrais, des pesticides et du matériel agricole.
	L'élevage <ul style="list-style-type: none"> La stratégie du programme pour relancer la production animale dépendra de trois grands domaines d'intervention : la sécurité alimentaire, la santé animale et l'amélioration des races. Pour relever ces défis, l'accent sera mis sur : (i) généraliser la vaccination et le suivi épidémiologique de l'élevage afin d'inverser radicalement le taux de mortalité animale; (ii) promouvoir l'autosuffisance alimentaire du bétail; et (iii) développement des inséminations artificielle et les croisements.
	Développement des activités génératrices de revenus <ul style="list-style-type: none"> Pour compenser l'économie locale de la dépendance des secteurs traditionnels et accélérer la création de richesses afin de sortir de nombreuses personnes de l'extrême pauvreté, le programme soutiendra les initiatives privées et les investissements. Ce ne sera pas seulement créer des emplois modernes, mais aussi accroître et diversifier les revenus des populations. En collaboration avec d'autres programmes existants dans la région, le programme va accompagner les populations dans : (i) la conduite d'études de diagnostic sur les débouchés commerciaux existants et potentiels de développement des investissements du secteur privé; (ii) la conception de plans d'affaires des secteurs rentables pour attirer les investissements privés (l'agriculture, l'artisanat, le tourisme, la pêche, l'élevage, etc.) ; (iii) le développement des secteurs de marché des produits maraîchers et l'identification des marchés potentiels; et (iv) la commercialisation et la transformation des produits locaux.
<i>Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</i>	<ul style="list-style-type: none"> Le PVMC compte travailler avec les associations de femmes, les organisations et les groupes du cluster. Les principales interventions concerneront : (i) le renforcement des capacités des femmes à la propriété agricole et agro-forestière technique des terres du village, (ii) le renforcement des capacités des organisations de femmes et de leur participation à la prise de décision ; (iii) la sensibilisation des communautés à renoncer aux préjugés sociaux qui empêchent la participation des femmes dans le développement local ; (iv) la facilitation de l'accès des femmes aux ressources économiques pour alléger leur fardeau familial.

<p><i>Assurer l'éducation primaire pour tous</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le secteur de l'éducation, le diagnostic a révélé que la plupart des indicateurs sont faibles à cause des lacunes et des faiblesses du système éducatif. Infrastructure existante et personnel enseignant insuffisants pour atteindre l'objectif de l'éducation universelle. La présence de préjugés sociaux et la pauvreté sont les principaux obstacles à la scolarisation des enfants et leur achèvement de leur cycle d'études. Pour atteindre les OMD, les Villages du Millénaire programme chercheront à : (i) étendre le taux d'accès à l'école afin d'atteindre le taux de fréquentation universelle; (ii) d'améliorer l'environnement de l'école; (iii) développer la qualité de l'enseignement; et (iv) fournir aux écoles des instruments efficaces pour l'administration, la gestion financière et pédagogique. • Le programme s'efforcera d'établir un réseau d'écoles afin d'améliorer les conditions d'accès des élèves et renforcer les capacités des enseignants. La stratégie pour l'amélioration de l'environnement de l'école est de rendre l'école plus attrayante par l'amélioration des services qui y sont offerts grâce à la distribution des fournitures scolaires, la mise en place de cantines scolaires et des garderies, la construction de latrines et autres réalisations durables. • Le programme permettra de renforcer les capacités d'organisation et de gestion des collectivités. Pour cela, il faudra leur participation effective aux questions d'éducation à travers la revitalisation et le renforcement des capacités des enseignants et la mise en place d'outils de gestion performants (projets scolaires).
<p><i>Améliorer l'accès à la santé pour tous</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'objectif principal du programme est de travailler en partenariat avec des initiatives existantes pour améliorer l'accès à des centres de santé, en particulier pour les populations pauvres et leur offrir des soins de qualité. • Il appuiera également la lutte contre les grandes maladies telles que le paludisme, la tuberculose et le VIH. C'est pourquoi le programme s'efforcera de répondre à un certain nombre de défis, notamment : (i) augmenter la couverture médicale; (ii) rendre les services de santé accessibles et disponibles pour les populations les plus pauvres; (iii) améliorer les soins médicaux des patients ; (iv) Promouvoir moins de comportements à risque parmi les populations comme un moyen de prévenir le VIH, le paludisme et la tuberculose.
<p><i>Promouvoir la durabilité de l'environnement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pour inverser cette situation, le programme va promouvoir l'appropriation des principes de durabilité de l'environnement dans les villages comme un moyen d'aider à protéger l'environnement et préserver les écosystèmes. • En collaboration avec les services techniques du Ministère de l'environnement, le programme aidera dans des activités de reboisement et facilitera la régénération végétale afin de créer des agroforesteries et systèmes pastoraux pour ralentir l'avancée du désert et protéger le développement agricole. • Il favorisera l'utilisation d'autres sources d'énergie utilisées comme combustible, en particulier les foyers améliorés pour contrôler la pollution et freiner le déboisement. Il travaillera également en collaboration avec les services compétents de l'administration des forêts et en synergie avec les alternatives mises en place pour limiter

	l'exploitation forestière abusive, développer, éduquer et former les acteurs clés dans la mise en application de la loi sur les forêts et les règlements sur l'environnement. Un accent particulier sera mis sur l'intégration de cette approche dans les plans de développement communaux en consultation avec les élus locaux, les élites et les autres acteurs cibles.
<i>Favoriser l'accès généralisé à l'eau potable et à l'assainissement</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le PVMC facilitera la construction et l'entretien des forages, la mise en place d'un réseau de distribution d'eau et la construction de puits améliorés pour les villages n'ayant pas de points d'eau. En termes d'assainissement, il facilitera l'accès des citoyens aux latrines améliorées. • Pour faire en sorte que les actions soient durables, le programme visera à sensibiliser et former les populations locales à l'hygiène publique et assainissement.
<i>Favoriser l'accès aux infrastructures de transport et des sources d'énergie</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le développement de l'infrastructure et l'accès aux sources d'énergie et les TIC faciliteront le développement des activités économiques dans la zone programme. • En partenariat avec les programmes nationaux et les communautés, le programme contribuera à la réhabilitation de routes reliant les exploitations agricoles aux marchés et, partant, de faciliter le transport des produits vers les grands marchés. Tous les moyens communautaires et de gestion qui seront déterminés ultérieurement seront mis à la disposition des collectivités pour faciliter la circulation des personnes et des biens. • Dans le domaine de l'énergie, le programme travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de l'énergie et des ressources en eau (MINEE), l'Agence de l'Electrification Rurale (AER) à concevoir et à mettre en place un plan d'électrification et d'étendre le réseau de distribution d'électricité dans ces villages, y compris par l'accès éventuel au Fonds pour l'énergie rurale. En outre, des efforts seront déployés pour élargir l'accès aux sources d'énergie dans les écoles et les centres de santé non connectés au réseau de l'AES SONEL.
<i>Renforcer des capacités des acteurs au niveau local</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme s'efforcera de faire participer le Conseil Municipal de Maroua 1^{er} à la sensibilisation, la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi - évaluation des interventions. Il permettra également d'assurer la participation des services techniques et administratifs de l'Etat et autres organismes publics dans leur mise en œuvre. Au niveau des populations à la base, le programme aidera à renforcer les capacités techniques des organisations et afin de favoriser leur mise à niveau et leur leadership pour assurer leur émancipation.

A partir de ce cadre global, chaque année il y a eu une planification opérationnelle sur la base de laquelle un programme de travail annuel budgétisé a été élaboré. Pour cette première phase, il y a eu trois plans de travail annuels élaborés, 2011, 2012 et 2013.

2.5. Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a été prévue dans le plan de travail 2013 du PVMC et ses résultats seront utilisés par les différentes parties prenantes (PNUD, Gouvernement et autres partenaires stratégiques et locaux du programme) pour prendre des décisions sur la deuxième phase.

De manière spécifique, cette évaluation devait permettre de :

- vérifier et mesurer si le programme a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre à la fin de la première phase, et voir dans quelle mesure ils ont contribué aux effets programme pays et UNDAF ;
- apprécier l'approche utilisée pour voir dans quelle mesure elle est appropriée pour atteindre les objectifs du programme, faire ressortir les débuts de changements ou effets/ progrès apportés dans les différents secteurs d'intervention et dans la vie des bénéficiaires ;
- apprécier le dispositif institutionnel et opérationnel et dire en quoi et comment il a contribué à la réussite de la mise en œuvre du programme ;
- dire si les résultats obtenus à la fin de la première phase sont pérennes et faire ressortir non seulement les facteurs de succès, les bonnes pratiques, les leçons apprises et effets non attendus, mais également les contraintes relevées ;
- faire des recommandations et donner des orientations pour la formulation et la mise en œuvre de la seconde phase.

2.6. Critères et questions d'évaluation

Cette évaluation a porté à la fois sur les aspects organisationnels et institutionnels, managériaux, techniques et opérationnels.

Sur le plan organisationnel, institutionnel et managérial, l'évaluation a apprécié la fonctionnalité du montage institutionnel, l'organisation et le management du programme pour voir dans quelle mesure il a facilité ou non la mise en œuvre technique et opérationnelle.

Sur le plan technique et opérationnel, l'évaluation a apprécié la mise en œuvre effective du programme (conception, prévisions, réalisations, résultats, progrès ou changements obtenus, pérennisation et durabilité), tout cela en se conformant aux exigences des TdR qui ont précisé les questions suivantes auxquelles l'évaluation devait répondre.

- *Dans quelles mesures le programme a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre ?*
- *Dans quelles mesures lesdits produits ont contribué aux effets programme pays (CPAP) et UNDAF ?*
- *Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du programme ?*
- *Quels changements (ou signes précoces de changement) le programme a-t-il apporté dans les différents secteurs d'intervention et dans la vie des bénéficiaires (population à la base, la commune, les écoles, les centres de santé de base, les sectoriels départementaux etc.) ?*
- *Dans quelle mesure le dispositif institutionnel et opérationnel du programme a-t-il été mis en œuvre ?*

- *Le dispositif institutionnel et opérationnel mis en place a-t-il contribué à la mise en œuvre du programme ou comment le cas échéant sa structuration et son fonctionnement optimum aurait renforcé la mise en œuvre du programme ?*
- *Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?*
- *Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?*
- *Quels ont été les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises ?*
- *Quelles ont été les contraintes dans la mise en œuvre du projet, et les solutions apportées ?*
- *Quels ont été les effets non attendus du projet ?*
- *Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-programme, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de la deuxième phase ?*

En plus de ces questions, l'évaluation a utilisé aussi les critères suivants dont certains sont d'ailleurs contenus dans les questions précédentes :

- la prise en compte de la politique du PNUD en matière d'atteinte des OMD et de mise en œuvre du programme pays (CPAP 2008 – 2012) ainsi que la politique du gouvernement camerounais dans ces mêmes domaines;
- le degré de mise en œuvre des objectifs, activités et résultats envisagés avec leurs indicateurs tels que planifiés dans le document de projet et les différents plans de travail annuels;
- La pertinence, l'efficacité, l'efficacé, les effets et impacts, la durabilité ou pérennisation lors de cette première phase du programme.

Tableau 3: Critères d'évaluation du programme

Pertinence	Adéquation des résultats et des objectifs des interventions au contexte nationale et local dans lequel ils sont réalisés. L'équipe d'évaluation a regardé les aspects suivants : qualité du diagnostic par rapport aux problèmes et aux nécessités des bénéficiaires, l'existence d'activités complémentaires dans la zone d'activité, l'adéquation des activités proposées, les mécanismes d'inclusion des bénéficiaires pendant la phase de formulation, etc.
Efficacité	Analyse du degré de réalisation des objectifs et des résultats initialement prévus. Pour analyser le critère d'efficacité, les évaluateurs ont étudié le degré d'exécution physique et financière des activités prévues, qui ont permis de faire une analyse détaillée et individualisée de l'accomplissement de chacun des objectifs fixés par le projet.

Efficienc	Apprécier l'atteinte des résultats par rapport aux ressources qui sont consommées ; c'est-à-dire, le degré d'optimisation de la combinaison de ressources financières, matérielles, techniques et humaines pour maximiser les résultats. Ce critère a permis d'analyser comment les différentes activités ont été transformées en résultats proposés, en termes de quantité, qualité. Il s'est agi également d'apprécier s'ils auraient été atteints dans le délai imparti avec d'autres moyens, mais avec un coût moins élevé. Pour ce critère d'efficience, la mission d'évaluation a apprécié l'utilisation effectuée du financement.
Effets et progrès	Compte tenu de la durée courte de cette phase, il était très difficile de parler d'impact. C'est pour cela que l'équipe d'évaluation a surtout identifié les effets produits et progrès accomplis du fait de l'intervention, qu'ils soient positifs ou négatifs, attendus ou non, directs ou indirects, collatéraux ou induits. Il s'agit des effets nets imputables à l'activité.
Durabilité et viabilité	Il s'agissait d'apprécier les effets positifs dérivés de l'intervention qui peuvent continuer une fois l'aide externe du programme retirée. Par rapport à ce critère l'équipe d'évaluation a regardé la continuité tant des effets les plus visibles que des plus intangibles, notamment l'existence d'un plan qui aura pour but le transfert des activités à travers un système d'autofinancement, un financement additionnel externe ou un transfert effectif des activités à la commune et aux communautés.

La synergie du programme avec les autres acteurs de développement

Il existe dans chacun des sites d'autres acteurs publics et privés qui œuvrent au développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations. L'évaluation a cherché à comprendre si le programme a mené des actions permettant de créer cette synergie pour construire une complémentarité avec ce que font ces autres acteurs et mettre en place des cadres de concertation.

2.7. Méthodologie utilisée pour l'évaluation

Cette évaluation a été participative, toutes les catégories d'acteurs impliqués dans la mise en œuvre du programme pendant la première phase ont été consultées. Elle s'est déroulée en plusieurs étapes, la préparation de la mission d'évaluation, la recherche documentaire, la collecte des données auprès des différentes sources d'information, l'analyse et l'exploitation des données collectées, la rédaction du rapport provisoire de l'évaluation et sa présentation devant la commission de validation avant rédaction et dépôt du rapport final.

La préparation de la mission d'évaluation

Elle s'est faite à différents niveaux et suivant différentes phases.

Conformément aux TdR, trois jours après la signature du contrat, le cabinet MINADEV Consulting SARL a préparé, présenté et produit un document sur la compréhension des TdR, l'approche méthodologique à utiliser pour atteindre les résultats

attendus de l'évaluation avec un chronogramme précis et le partage des responsabilités au sein de l'équipe d'évaluation.

Par la suite, et sous la supervision du chef de mission, un atelier pédagogique a été organisé pour une préparation collégiale de l'ensemble de l'équipe, appropriation collective des TdR de l'évaluation, de la proposition technique du cabinet et formation de l'équipe sur la démarche méthodologique de l'évaluation et l'utilisation des différents outils.

La recherche documentaire

La lecture et l'exploitation de divers documents a permis d'avoir des informations sur l'environnement global et sur le programme lui-même depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre effective. Une partie de ces documents lus et exploités a été remise par l'Unité de Coordination Nationale du programme, d'autres par les équipes de terrain sur les deux sites et d'autres trouvés sur Internet.

Au total 39 documents ont été exploités dans le cadre de cette évaluation, la liste complète se trouve en annexe 2.

La collecte des données auprès de diverses sources d'information.

Ces données ont été collectées à l'aide de différentes méthodes et outils et une stratégie de déploiement sur le terrain.

Les méthodes et outils utilisés

- *Les interviews ou entretiens semi structurés*

Cette méthode a été utilisée pour collecter les informations auprès des membres du Comité de Pilotage, du Coordinateur National du Programme, des responsables des groupes techniques consultatifs et quelques responsables des communes.

- *Les focus groups*

Cette méthode a été utilisée pour collecter les données auprès des équipes de terrain, des représentants des comités des villages du millénaire et différentes organisations qui sont nées du fait de l'action du programme.

- *L'observation directe et les visites de terrain*

Cette méthode a été utilisée pour la visite des réalisations physiques sur le terrain avec à la clé des prises de vue sur leur état.

- *La stratégie de déploiement sur le terrain*

L'équipe d'évaluation s'est déployée à Yaoundé et sur les deux sites opérationnels de mise en œuvre du projet.

A Yaoundé, l'équipe a collecté les données auprès de sept (7) acteurs stratégiques du programme, la Coordination Nationale du programme, le PNUD, l'Ambassade du Japon, les membres du Comité de pilotage, le Secrétariat Technique, le Projet TRIDOM et l'UNESCO.

A Meyomessi et à Maroua 1er, quatre (4) experts ont passé 5 jours sur chaque site pour couvrir l'ensemble des villages des deux sites (25 à Meyomessi et 21 à Maroua 1^{er} (18

pour Maroua 1^{er} et 3 pour Meri)) pour collecter les données auprès des membres des groupes techniques consultatifs, les membres des comités communaux, les membres et responsables des comités des villages du millénaire, les membres et responsables des coopératives et autres, soit un total de quatre cent trente six (436) personnes.

Pendant une demi-journée de séjour dans un village, chaque expert a tenu une réunion avec les membres et responsables du CVM avant de visiter les différentes réalisations effectuées et prendre des photos. Les experts ont tenu des réunions avec les membres et responsables des coopératives créées du fait de l'action du programme. Quelques sondages ont été réalisés auprès de certains ménages et paysans/agriculteurs ou éleveurs pour mesurer les effets, changements et progrès obtenus et directement liés à la mise en œuvre du programme sur leurs conditions de vie pour un total de six (06) ménages.

La liste complète des personnes rencontrées et leurs adresses figurent en annexe 3 de ce rapport.

Tableau 4: Récapitulatif des personnes consultées lors de l'évaluation

Catégories	Nombre
Equipes terrain	6
Prestataires de services	9
Membres des organisations (Coopératives, GIC ...etc.)	20
Personnes ressources à Yaoundé (Unité Nationale de Coordination, PNUD, MINEPAT, UNESCO, ...etc.)	9
Les sectoriels	7
Autres personnes site de Meyomessi (membres des CVM et autres)	181
Autres personnes site de Maroua 1 ^{er} (membres des CVM et autres)	213
TOTAL	445

Les outils utilisés pour la collecte des données

- Guide d'entretien des membres du comité de pilotage, du secrétariat technique et des autres partenaires ayant participé à la mise en œuvre du programme.
- Guide d'entretien des membres des groupes techniques consultatifs des deux sites, des maires / des points focaux communaux, des services déconcentrés de l'Etat et des équipes terrains du programme sur les deux sites.
- Guide d'entretien des prestataires de services ayant contractualisé avec le programme.
- Guide d'animation des focus group des bénéficiaires organisés, CVM, coopératives, GIC et autres formes d'organisations).
- Questionnaire pour les enquêtes approfondies par ménage, habitant du village ou producteur.

Analyse des données collectées

L'analyse détaillée des données collectées consistait à confronter ces données aux critères d'évaluation retenus pour répondre aux questions d'évaluation. Des analyses croisées et une triangulation des données quantitatives et qualitatives assemblées ont été réalisées sur la base des résultats des différents entretiens, de l'observation et de la revue documentaire.

L'objectif de cette triangulation des données était de valider sur des bases solides les constats et leçons apprises tirés de l'analyse détaillée.

La notation utilisée dans cette évaluation s'inspire du barème tiré du guide du PNUD pour réaliser les évaluations finales sur une échelle de 6.

- **Très Satisfaisant (TS)** - le projet ne comporte aucune lacune quant à la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience;
- **Satisfaisant (S)** - des lacunes mineures seulement ont été décelées;
- **Moyennement Satisfaisant (MS)** - des lacunes modérées ont été décelées ;
- **Moyennement Insatisfaisant (MI)** - le projet comporte d'importantes lacunes;
- **Insatisfaisant (I)** - le projet comporte d'importantes lacunes au niveau de la réalisation de ses objectifs en termes de pertinence, d'efficacité ou d'efficience;
- **Très Insatisfaisant (TI)** - le projet comporte de graves lacunes.

2.8. Principaux partenaires impliqués dans l'exécution du programme et leurs rôles

Le PVMC est le fruit du partenariat entre différents acteurs à la fois au niveau financement que celui de la mise en œuvre stratégique et opérationnelle. On y retrouve la coopération japonaise, les agences des Nations Unies avec comme chef de file le PNUD, le gouvernement camerounais sous la coordination du MINEPAT, l'Agence Israël de Développement (MASHAV), d'autres projets, les deux communes, quelques ONG, les bénéficiaires organisés dans le cadre des comités des villages pour le millénaire (CVM) et les comités de suivi au niveau communal.

Tableau 5: Répartition des rôles entre acteurs de la mise en oeuvre du PVMC

Acteurs	Rôles et responsabilités dans le programme
COOPERATION JAPONAISE (JICA)	Financement du programme
PNUD	Agence d'exécution du programme
MINEPAT	Pilotage et gestion stratégique du programme - Gestion des fonds de contre partie
MINISTERES SECTORIELS ET AUTRES ORGANISMES PUBLICS	Membres du comité de pilotage du PVMC – Responsables du suivi technique et participation à la mise en œuvre opérationnelle à travers leurs services déconcentrés
AUTRES ACTEURS - Projet TRIDOM (UNOPS) – UNESCO - Agence Israël de Développement (MASHAV) – UNICEF - VSO	Contribuer à la mise en œuvre de certains volets du programme - Forêts communales et communautaires à Meyomessi – Radios communautaires pour les deux sites - Formation en techniques d'irrigation goutte à goutte et gestion de l'eau pour le développement agricole à Maroua – Formation des femmes sur l'hygiène et lutte contre certaines maladies à Maroua – Formation des enseignants
COMMUNES	Porte d'entrée du programme et responsable de son suivi dans son territoire communal
BENEFICIAIRES (Comités de Villages pour le Millénaire, Coopératives, GIC...etc.)	Bénéficiaires des actions des programmes et chargés de sa mise en œuvre dans les villages et auprès de leurs membres
PRESTATAIRES DE SERVICES (Entrepreneurs et consultants)	Chargés de la mise en œuvre des prestations dans le cadre des différents contrats passés avec l'agence d'exécution
EQUIPE TECHNIQUE DU PROGRAMME (Unité de Coordination Nationale et 2 Equipes terrain)	Gestion opérationnelle et mise en œuvre technique du programme

Plusieurs organes ont été créés et mis en place pour faciliter la mise en œuvre du programme:

- **un Comité de Pilotage** qui est l'organe d'orientation et de validation de la politique de mise en œuvre ;
- **un Secrétariat Technique** qui assiste le comité de pilotage dans l'accomplissement de sa fonction ;
- **deux Groupes Techniques Consultatifs Départementaux** représentants du comité de pilotage dans les sites d'exécution du programme, chargés d'approuver les plans de travail et suivre leur mise en œuvre dans chaque zone d'exécution du programme ;
- **un Comité Communal de Suivi** sur chaque site de mise en œuvre du programme ;
- **Une Unité de Coordination Nationale** du programme responsable de la coordination de la mise en œuvre basée à Yaoundé ;

- **deux Equipes de terrain** qui conduisent le programme sur le plan opérationnel ;
- **un Comité de Village du millénaire** dans chaque village où le programme a intervenu ;
- **Les prestataires de services** qui ont mis en œuvre certaines activités dans le cadre de contrats passés avec l'agence d'exécution.
- **Les consultants** qui ont réalisé des prestations intellectuelles à différents niveaux de la mise en œuvre de cette première phase du programme.

2.9. Considérations éthiques

Les interviews semi structurés, les focus groups et autres entretiens se sont déroulés de manière professionnelle. L'évaluation a conçu des méthodes et des outils qui permettaient à toutes les personnes rencontrées de s'exprimer librement et sans contrainte. Cela s'est fait dans le strict respect de la dignité de la personne, le respect des opinions d'autrui et la divergence d'opinions. Les données collectées ont été capitalisées et restituées de façon anonyme dans le respect de la confidentialité du processus. Le droit de participation a été respecté tout comme la représentativité des différents secteurs touchés par les interventions du projet.

2.10. L'équipe d'évaluation

L'équipe d'évaluation constituée par le cabinet MINADEV Consulting SARL était composée de 5 personnes à savoir :

Tableau 6: Equipe d'évaluation

Jeanot MINLA MFOU'OU	Chef d'Equipe/ de Mission - Consultant Sénior et Conseiller en Développement Organisationnel, développement communautaire, en Décentralisation et Développement Local (25 ans d'expériences)
Blaise M'BALLA ATSAMA	Expert secteur social - Spécialiste dans le secteur social et la gestion des projets (23 ans d'expérience)
Roland MVONDO	Agronome et spécialiste en gestion des entreprises L'Expert développement rural incluant le genre – (7 ans d'expériences)
MBEA NJOCK David	Expert en Génie civil — Ingénieur du Génie Rural – Spécialiste en infrastructures, eau et assainissement (5 ans d'expériences)
Gustave MFOU'OU	Expert en développement communautaire et développement décentralisé participatif (13 ans d'expériences)

2.11. Les principales difficultés rencontrées

Plusieurs contraintes n'ont pas permis à l'équipe d'évaluation de travailler dans les conditions optimales :

- L'inadéquation entre la durée du contrat (30 jours calendaires) et l'ampleur du travail à réaliser, collecte des données à Yaoundé, à Meyomessi (Région du Sud Cameroun) et Maroua 1^{er} (Région de l'Extrême – Nord) auprès des sectoriels, de la commune, des organisations économiques créées ainsi que 25 villages (pour Meyomessi) et

21 villages (pour Maroua 1^{er}) auxquels il faut ajouter la multitude des secteurs d'intervention. Ce temps limité a mis beaucoup de pression sur l'équipe.

- L'information tardive des bénéficiaires sur le terrain, notamment sur le site de Meyomessi, ce qui a obligé l'équipe à s'investir elle – même dans l'information des bénéficiaires, cela n'a pas toujours facilité la collecte des informations.
- L'indisponibilité du rapport global de cette première phase du programme au début de la mission, ce qui aurait permis à l'équipe d'évaluation de vérifier les données disponibles.
- L'indisponibilité de la majorité des membres du Comité de Pilotage pour diverses raisons, emplois de temps et notamment d'autres engagements.
- La maîtrise insuffisante de certaines informations par les responsables des CVM, notamment certaines prestations fournies ou des appuis apportés, particulièrement dans le domaine agricole et de l'élevage.
- Le non fonctionnement optimal du système de suivi – évaluation : - le volet mis en œuvre par l'équipe du programme a fonctionné, ce qui a permis de disposer des informations exploitées dans le cadre de ce rapport d'évaluation – celui qui devait être mis en place par l'INS avec l'appui technique du Centre des OMD du Mali n'a pas finalement été mis en place du fait de l'implication tardive du Centre des OMD dans la mise en œuvre du programme.
- L'indisponibilité des membres de l'équipe technique de Meyomessi arrivés en fin de contrat avant le début de l'évaluation.

2.12. Ressources

Ressources financières

Le programme a eu deux sources principales de financement, le Gouvernement du Cameroun dont la contribution prévue dans la première phase s'élevait à 2 millions de dollars EU et le Gouvernement du Japon pour un montant total de 5.769.250 dollars EU pour la première phase. Les autres sources de financement étaient les agences du SNU en l'occurrence le BIT, les autres projets et programmes tels que TRIDOM.

Les modalités de financement en vigueur dans le programme étaient de deux ordres : le fonds commun géré par le PNUD et les financements parallèles par le Gouvernement à travers des investissements directs dans les sites du programme, en cohérence avec le plan de travail annuel validé par le comité de pilotage.

Ressources Humaines

Le programme devait utiliser à titre permanent les ressources humaines ci – après :

Au niveau de l'Unité Nationale de Coordination

- 1 Coordinateur National du Programme
- 1 Assistant Administratif
- 1 Chargé des opérations

Au niveau de chaque site, une équipe terrain sous la coordination d'un chef d'équipe qui assurait à la fois le suivi –évaluation des activités et la mise en œuvre des activités dans un domaine technique. Chacune de ces équipes était composée ainsi qu'il suit :

- 1 Spécialiste de l'Agriculture;
- 1 Spécialiste en développement communautaire et genre ;
- 1 Spécialiste des services de santé ;
- 1 Spécialiste en infrastructures;
- 1 Spécialiste dans le domaine de l'Éducation
- 1 Spécialiste en élevage (Maroua I)

En plus de cela, le programme a utilisé l'expertise des consultants pour la mise en œuvre de certaines activités. Ce fut le cas pour l'expert en foresterie à Meyomessi et l'expert en entrepreneuriat. Le programme a connu la démission d'un certain nombre de ses membres à un moment critique où la mise en œuvre des activités était intense. Ont ainsi quitté leurs postes les ressources humaines suivantes : Chargé des opérations et Assistante administrative (décédée) au niveau de la Coordination Nationale, Expert santé et Chef d'équipe à Maroua 1^{er}, Expert en eau et infrastructure, Spécialiste genre et développement communautaire à Meyomessi.

Les experts qui sont partis ont été remplacés par des consultants tandis que l'expert santé de Meyomessi est devenu le chef d'équipe de Maroua 1^{er}.

2.13. Faiblesses de conception du programme et de sa mise en œuvre

La conception du programme laisse apparaître certaines faiblesses.

- La durée de la première phase n'a pas intégré le fait qu'il fallait plusieurs mois pour mettre en place tout le dispositif nécessaire à la mise en œuvre du programme, recrutement du personnel et acquisition de la logistique. Cela a finalement pris environ 10 mois avant que les premières activités opérationnelles ne démarrent, d'où l'extension observée.
- La durée de la première phase n'a pas pris en compte les pratiques de gestion de l'agence d'exécution PNUD ainsi que le MINEPAT chargé de la gestion des fonds de contrepartie du gouvernement camerounais. Tous ces deux acteurs ont des procédures de passation des marchés qui prennent beaucoup de temps, conséquence il y a eu un retard dans la passation des marchés, ce qui a retardé la réalisation de certaines activités, particulièrement les infrastructures. Au moment de l'évaluation certaines n'étaient pas achevées pour les fonds gérés par la partie gouvernementale. Cette situation a été aggravée par la création du MINMAP en fin 2011, lequel est devenu un nouvel acteur important en matière de gestion des marchés publics.
- La durée de la phase (deux ans et demi) n'a pas suffisamment pris en compte le volume très important des activités à réaliser par le programme eu égard à la multitude des composantes (8 OMD), 23 objectifs opérationnels et indicateurs ou cibles à atteindre dans un environnement complexe.
- Le programme était sous pression d'obtenir des résultats palpables à la fin de la première phase, il a mis plus d'accent sur les réalisations physiques qui prennent

moins de temps, or l'atteinte des OMD a également une dimension développement communautaire pour lequel le temps d'investissement est plus long, mais permet une appropriation et durabilité des effets du programme à la fin du financement.

3. RESULTATS ET CONCLUSIONS DE L'EVALUATION

A partir de l'ensemble des données collectées et de l'analyse qui s'en est suivi, l'équipe d'évaluation a trouvé des résultats qu'elle traduit ici sous forme de conclusions et leçons à tirer à partir desquelles elle formule des recommandations. Ces résultats sont présentés en référence aux différents critères.

3.1. La pertinence du programme par rapport au contexte et l'approche utilisée

Cette pertinence a été appréciée à la fois par rapport aux contextes national et local ainsi qu'à l'approche utilisée par le programme dans sa première phase.

Pertinence par rapport au contexte au contexte national du Cameroun et celui local dans les deux sites

Alignement aux priorités nationales du Cameroun

Au Cameroun, l'évaluation récente des progrès vers l'atteinte des OMD a montré que la plupart des cibles ne seront pas atteintes d'ici à 2015, au regard du niveau actuel des indicateurs. Fort de ce constat, le Gouvernement a élaboré des stratégies aptes à impulser l'atteinte des OMD à l'horizon 2020, en adoptant et en mettant en œuvre depuis 2010 le DSCE dont le cadre de référence est les OMD. Ce DSCE prend en compte les stratégies sectorielles comprenant les infrastructures, le développement rural, l'éducation, la santé, le social et la gouvernance qui correspondent à l'ensemble des composantes du PVMC. Le gouvernement de la République a opté pour la décentralisation lors de la révision de la constitution de 1996, le Cameroun est devenu un Etat unitaire et décentralisé. Depuis 2004 une loi d'orientation générale sur la décentralisation a été adoptée et deux lois spécifiques applicables aux communes et aux régions. Depuis 2011 le transfert des compétences et des ressources est effectif, la commune devient par ce fait l'acteur majeur de la mise en œuvre du développement local axée sur les services sociaux de base et la promotion de l'économie locale.

Plusieurs actions du programme correspondent parfaitement avec les axes contenus dans la matrice de suivi des stratégies sectorielles du DSCE.

Tableau 7: Concordance des OMD et les matrices sectorielles de mise en œuvre du DSCE

OMD	Actions prévues dans la matrice du DSCE
OMD 1 Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Développement des productions végétales, animales, halieutique, sylvicole - Amélioration du cadre de vie
OMD 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous	Encourager l'encadrement de la petite enfance Réaliser l'accès et l'achèvement universels dans le Primaire Réduire de manière significative les déperditions scolaires par des réformes pédagogiques
OMD 4 : Améliorer la santé maternelle - Réduire la mortalité infantile	Santé de la mère Santé de l'enfant
OMD 6 : Combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies	Lutte contre la maladie
OMD 7 : Assurer un environnement durable	Gestion durable des ressources naturelles

Source : matrice de suivi des stratégies sectorielles de mise en œuvre du DSCE

Prise en compte du cadre global d'intervention du SNU au Cameroun

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au Développement du Cameroun 2008 – 2012 et celui 2013 – 2017 définissent le cadre de mise en œuvre de la coopération des Nations Unies Cameroun. Tous les deux s'adossent sur le DSCE et particulièrement l'appui au Cameroun pour l'aider dans l'atteinte des OMD. Le Cadre révisé 2011-2012 des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) de la République du Cameroun est un document issu du processus de la revue à mi-parcours de l'UNDAF 2008-2012 démarré en octobre 2010. Il a été revu en février 2011 et a permis au Système des Nations Unies (SNU) de revisiter ses principaux axes de coopération avec le gouvernement. Il prend en compte les leçons apprises des précédentes années de mise en œuvre de l'UNDAF 2008-2012, le contexte national marqué par l'élaboration du DSCE 2010-2020 du Cameroun et sa vision à l'horizon 2035 comme pays émergent. Il aligne ses axes de coopérations sur les priorités nationales contenues dans le DSCE à savoir : l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. L'actuel UNDAF révisé prend en compte des avantages comparatifs du SNU au Cameroun et son positionnement stratégique au sein de la communauté des partenaires au développement pour l'atteinte des OMD, il passe de cinq (05) à trois (03) axes de coopération que les agences des Nations Unies se proposent de réaliser avec les efforts concertés des différents partenaires au développement.

Au regard de ce qui précède, le PVMC cadre parfaitement à la fois avec le cadre global officiel du développement du Cameroun qu'est le DSCE ainsi que celui qui définit ses relations de coopérations avec le Système des Nations Unies dans son ensemble.

Adéquation entre le programme et le contexte au niveau des deux sites

Au début de la mise en œuvre du programme, une étude a été réalisée sur le terrain par une équipe multidisciplinaire afin d'établir la situation de référence. La mission n'a pas pu obtenir le rapport de cette enquête mais a eu confirmation par les bénéficiaires de sa réalisation effective. Une assemblée générale avait été organisée dans chaque village pour

demander aux populations de lister leurs problèmes dans chaque domaine et les prioriser. A partir de cet exercice, une liste des actions à mener était arrêtée. Cette mission a également collecté des données auprès des administrations sectorielles, des municipalités et d'autres acteurs de développement œuvrant dans les deux communes. C'est à partir de ces résultats que les actions à réaliser ont été planifiées. Les secteurs et les actions retenus dans le cadre de ce programme correspondent également avec le contenu des plans communaux de développement des deux communes qui portent sur l'accès aux services sociaux de base et la promotion de l'économie locale.

L'équipe d'évaluation peut donc affirmer qu'il y a une adéquation entre le diagnostic des problèmes, les nécessités des bénéficiaires et les composantes du PVMC qui correspondent aux 8 OMD. Les activités retenues dans le cadre du programme sont en parfaite adéquation avec les objectifs, les produits attendus de ces activités contribuent à l'atteinte des objectifs planifiés.

Pertinence de l'approche utilisée par rapport à l'atteinte des objectifs du programme

L'option prise lors de la conception de travailler sur plusieurs OMD à travers une approche multisectorielle permet de s'attaquer globalement au mal être et à la pauvreté en milieu rural. Elle a l'avantage d'aborder les problèmes et les difficultés du milieu de façon systémique. Au-delà des multiples secteurs sociaux et économiques sur lesquels le programme a travaillé, il a également retenu plusieurs aspects transversaux tels que la prise en compte du genre, l'environnement, le renforcement des capacités des acteurs qui apportent une plus-value et facilitent l'atteinte des objectifs.

Le dispositif de travail mis en place en place a permis d'impliquer et de faire participer une diversité d'acteurs tant au niveau national que sur chaque site. Il s'agit de l'ensemble des ministères sectoriels (membres du Comité de Pilotage, des Comités Consultatifs Départementaux et les responsables des services déconcentrés de l'Etat apportent un appui technique aux équipes de terrain), de quelques agences du SNU (UNESCO, UNICEF pour le site de Maroua, UNOPS via TRIDOM pour celui de Meyomessi), d'autres coopérations comme celle d'Israël et des ONG comme VSO et Croix Rouge Française pour le site de Maroua. Tout cela a créé une synergie et une complémentarité qui ont facilité l'atteinte des objectifs du programme.

Le programme a retenu une approche territoriale du développement en faisant de la commune et du village des unités d'intervention. Le choix de la commune comme champ de mise en œuvre de ce programme est très pertinent et peut facilement aider à atteindre plus facilement les OMD. Il cadre parfaitement avec la mise en œuvre de la décentralisation et le début de transfert des compétences (qui correspondent aux secteurs d'intervention du programme) et des ressources à ces entités décentralisées. Le PVMC constitue un bon cadre d'apprentissage pour les communes de Meyomessi, Maroua 1^{er} et Meri.

Le PVMC a mis l'accent sur la création des richesses par la prise en compte des activités génératrices de revenus et divers appuis apportés dans le domaine agricole, de l'élevage, l'artisanat et autres. Il a permis aux populations démunies en milieu rural

d'améliorer les revenus sans lesquels elles ne peuvent pas jouir pleinement des services sociaux de base.

La cohérence du programme avec la politique sectorielle de l'accès à l'eau potable pour tous dont les plus démunis et l'inclusion des activités d'éducation à l'hygiène. Plusieurs principes clés de la pérennisation des services d'eau ont été considérés par le PMVC, l'implication des populations dans la réalisation des ouvrages, l'adoption du modèle de gestion communautaire des ouvrages et le recouvrement des fonds d'entretien par les usagers (maintenance des ouvrages d'eau).

A côté de cela, il y a plusieurs aspects de ce dispositif qui n'ont pas permis de maximiser l'atteinte des résultats de ce programme. Le ONE UN qui devait permettre à l'ensemble des agences du SNU d'intervenir dans la mise en œuvre de ce programme n'a pas finalement été mis en œuvre. Il s'agissait d'un dispositif pour faire intervenir des agences spécialisées des Nations Unies, chacune dans son domaine en relation avec l'OMD correspondant. Chaque agence devait en plus de mobiliser ses experts, contribuer financièrement à la mise en œuvre du programme. Ce changement a donc remis en cause le dispositif initial avec certaines conséquences lors de cette première phase du PVMC.

Conclusion – Ce programme cadre parfaitement avec les priorités nationales contenues dans le DSCE et le cadre d'action du SNU pour l'atteinte des OMD. Il est en phase avec le processus de mise en œuvre de la décentralisation et le transfert des compétences aux communes. Au niveau local, les actions menées correspondent aux besoins et priorités exprimées par les acteurs locaux y compris les populations bénéficiaires. L'approche multisectorielle et intégrée dans des territoires bien limités et la synergie avec les autres acteurs permet d'atteindre les objectifs définis.

Sur la base de tous ces éléments, l'évaluateur juge que le programme est très pertinent avec une note très satisfaisante(TS).

3.2. Efficacité du programme

Tableau 8: Niveau de réalisation des indicateurs sur le site de Maroua 1^{er}

Objectif 1: Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition						
Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau de référence	Cible	Valeur en 2013	Résultat atteint par rapport à la cible	Observations
Production et productivité agricole améliorée d'au moins 50 %	Rendement agricole (t/ha)	Maïs : 0,5 à 2,8 Sorgho : 0,6 à 2,4 Oignons : 1,2t/ha	Maïs : 2,4 Sorgho : 2,4 Oignons : 33	ND	ND	
	Fréquences des visites d'encadrement des producteurs par les agents de vulgarisation	Irrégulier	1 fois par semaine au moins	Non disponible dans le rapport final du site de Maroua 1er		
	Nombre d'agents d'encadrement agricoles aptes à élaborer et mettre en œuvre des plans de suivi des exploitations agricoles	0	5	03	60%	
	Nombre de groupes, unions et coopératives	0	1	1	100%	
	Nombre de producteurs affiliés à la coopérative agropastorale	0	200	1031	Dépasse la cible	
	Nombre de producteurs bénéficiaires des intrants agricoles (semences et engrais)	867	1900	1400	73%	
	Surface agricole mise en valeur (en hectare)	225	475	435	91%	
	Quantité de semences acquies et distribuées	4,5 tonnes	8,7 tonnes	28,2 tonnes	Dépasse la cible	La variété de sorgho n'était pas appréciée par les producteurs à cause de sa faible teneur en farine mais évolue parfaitement avec le niveau de pluviométrie locale
	Quantité d'engrais acquies et distribuées	37,4 tonnes	99,7 tonnes	105,4 tonnes	Dépasse la cible	
	Nombre de système d'irrigation moderne et d'approvisionnement en eau	0	1	0	0%	05 puits agricoles ont été réalisés et l'acquisition du matériel pour le système d'irrigation goutte à goutte effectif. Mais le système n'est pas encore installé
	Nombre de villages doté d'un système d'irrigation moderne et d'approvisionnement en eau	0	6	5	83%	Ces chiffres concernent l'installation des puits agricoles car aucun système d'irrigation n'a été installé
	Nombre de producteurs, relais et autres acteurs aptes à mettre en pratique les techniques de fertilisation, de protection du sol et	0	1900	870	45%	

Objectif 1: Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition

Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau de référence	Cible	Valeur en 2013	Résultat atteint par rapport à la cible	Observations
	de conservation de l'eau.					
Production et rentabilité de l'élevage améliorées d'au moins de 50 %	Nombre d'éleveurs bénéficiaires des appuis pour mener un élevage moderne	827	1147	2110	Dépasse la cible	
	Nombre de têtes de bétail suivi	6823 petits ruminants 6394 poules	6812 petits ruminants 5362 poules	3277 petits ruminants 927 poules locales	48% (petits ruminants) 17% (poules locales)	
	Nombre de caisses d'épargne villageoises mises en place par les éleveurs pour financer les activités d'élevage	0	10	10	100%	Des contributions pour l'épargne d'un montant total de 854.650 FCFA ont été réalisées dans les 10 caisses villageoises pour le compte de la première campagne d'embouche bovine
	Nombre de campagnes de vaccination contre les épizooties	0	2	2	100%	
	Nombre d'encadreurs locaux disposant des capacités pour mettre en pratique l'élevage moderne	0	25	25	100%	
Le secteur moderne des affaires est développé et contribue à la création d'emplois et la formation de revenus des communautés	Nombre de business plans sur les secteurs porteurs élaborés	0	2	2	100%	01 plan d'affaires élaboré et financé par le Crédit du Sahel 01 plan d'affaires élaboré et en attente de financement
	Nombre de filières développées	0	3	3	100%	

Objectif opérationnel 2 : Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles

Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau référence	Cible 2012	Niveau atteint en 2013	Ecart par rapport à la cible	Observations
Extension du réseau et diversification de l'offre éducative : élimination des abris provisoires, construction de nouvelles écoles	Nombre total d'élèves	2017	2300	2318	0	Le nombre d'élèves a augmenté dans le site de Maroua 1 ^{er} grâce aux actions du programme
	Nombre de filles élèves	849	1016	1035	0	
	Nombre de salles de classe	12	34	32	2	
	Nombre de tables bancs	252	1150	1052	- 98	
	Nombre d'actes de naissance établis	ND	800	981	cible dépassée de 181	La stratégie de sensibilisation a été une réussite
	Nombre de jardins scolaires	0	6	6	0	
	Nombre d'écoles disposant d'un point d'eau dans ou à proximité de l'école	02	6	04	- 02	
	Nombre d'écoles disposant de latrines améliorées séparées entre garçons et filles	0	06	0	- 06	
Le rendement interne à l'école est amélioré	Nombre d'écoles disposant de source d'énergie électrique ou solaire	0	6	0	6	
	Proportion d'enseignants formés aux techniques pédagogiques	30%	100%	100%	0	
	Proportion d'enseignants disposant de matériels didactiques	20%	100%	100%	0	
Les communautés participent activement dans la gestion de l'école : les capacités des comités de gestion sont renforcées	Nombre d'écoles dotées équipements informatiques	0	06	06	0	06 ordinateurs ont été achetés et attendent d'être redistribués aux écoles à cause du retard de réalisation des projets d'électrification
	Nombre de comités de gestion scolaires fonctionnels	0	18	18	0	
L'accès des populations marginales à l'éducation est accru	Proportion de managers d'écoles formés à la gestion scolaire	0%	100%	100%	0	
	Nombre d'enseignants disposant des connaissances en offre éducative innovante	0	36	30	0	
L'accès à l'école primaire est élargi	Taux brut de scolarisation	65%	100%	78%	22%	

Objectif opérationnel 2 : Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles

Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau référence	Cible 2012	Niveau atteint en 2013	Ecart par rapport à la cible	Observations
	Parité fille/garçon	0,71	0,85	0,81	0,04	
	Nombre d'écoles disposant d'au moins une salle de classe par pallier	0	6	6	0	
	Nombre moyen d'élèves par salle de classe	181	50	72	0	
	Nombre moyen d'élèves par enseignant	103	50	83	0	
	Nombre moyen de paliers tenus par un enseignant	4	1	2	0	
Le rendement interne à l'école est amélioré	Taux de rendement	65%	85%	70%	15%	
	Taux de déperdition annuel	7,06%	5%	6,8%	1,8%	

Objectif opérationnel 3 : Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et augmentation des revenus

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible 2012	Niveau 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
Capacités d'auto-prise en charge et de gestion des groupements de femmes renforcées	Nombre de responsables de groupes de femmes disposant des capacités en organisation et vie associative	0	171	126	cible atteinte à 73%	
	Nombre de responsables de groupes de femmes imprégnées en gestion de leurs activités	0	171	126	Cible atteinte à 73%	
	Nombre de villages imprégnés sur les pesanteurs sociales	0	19	19	Cible atteinte	
Les travaux des femmes sont allégés et leurs moyens de subsistance améliorés	Nombre d'unités communautaires de transformation agricole	0	7	9	Dépasse la cible	Les unités des femmes de Kalliao et de Yamdjidjing fonctionnement particulièrement bien. Cependant, certains moulins sont en panne notamment à Sombala et à Goubéo
	Nombre de responsables de groupes de femmes aptes à gérer les unités de transformation	0	55	43	78 %	
Les capacités économiques des femmes sont renforcées	Types d'activités génératrices de revenus développés (sorgho, élevage, artisanat de bonnets, petit commerce)	1	4		100%	
	Nombre de femmes bénéficiaires d'intrants d'élevage	0	669	669	100%	
	Nombre de femmes bénéficiaires d'intrants agricoles	51	570	556	97%	
	Nombre de femmes aptes à mettre en pratique les techniques d'élevage	0	500	366	73%	
	Nombre de femmes aptes à mettre en pratique les techniques maraîchères	27	25	25	100%	
	Nombre de machines à coudre introduits	0	20	20	100%	Si dans certaines communautés, les machines à coudre sont utilisées, dans la plupart des sites visités, elles restent inexploitées à cause de l'insuffisance de rouleaux de fils distribués
	Nombre de femmes membres de comités de gestion de l'artisanat de bonnets disposant des capacités en gestion des ateliers	0	30	7	23%	
	Nombre d'artisans de bonnets bénéficiant appuis du PVMC	0	50	0	0%	
	Nombre de femmes bénéficiaires de services d'épargne et de crédits auprès des EMF	0	155	155	100%	
Les pouvoirs des femmes ainsi que leurs conditions d'existence sont améliorés en vue de promouvoir leur autonomisation	Plus longue distance parcourue pour transformer les produits agricoles	10 km	2km	2 km	100 %	
	Proportion de femmes leaders dans les différents comités villageois	10%	50%	30%	60%	
	Nombre d'activités de revenus promus	1	4	4	100%	
	Nombre de femmes impliquées dans des activités génératrices de revenus	78	1645	1519	Dépasse la cible	

Objectifs opérationnel 4 et 5 - Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile - Combattre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose et autres maladies

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Niveau 2012	Cible 2013	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	Ecarts par rapport à la cible
Les communautés et structures de santé planifient, coordonnent, gèrent, suivent et évaluent les interventions de santé, en particulier celles en faveur des femmes et des enfants.	Nombre de formations sanitaires disposant d'un système d'information sanitaire adapté pour la gestion	0	2	3	2	-1
	Nombre de formations sanitaires dont le personnel et les communautés sont aptes à planifier, gérer, suivre et évaluer les actions de santé	0	2	3	3	0
	Nombre de formations sanitaires disposant d'un plan d'action, d'un plan de gestion et d'un plan de suivi et d'évaluation	0	2	3	2	-1
	Nombre de formations produisant les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels)	0	2	3	2	-1
Les communautés et les structures de santé fournissent des paquets d'activités de santé de base et complémentaires de qualité en particulier aux femmes, enfants et adolescents.	Taux de satisfaction des structures sanitaires en équipement pour mettre en œuvre les soins intégrés de base dans les centres de santé (SOUB, PEV, PCIME,...)	50%	70%	100%	70%	-30%
	Nombre de formations sanitaires offrant les soins intégrés de base	1	2	3	2	-1
	Nombre de structures sanitaires disposant de matériels d'accouchement	0	3	3	3	0
	Nombre de structures sanitaires offrant des paquets d'activités de santé de base et complémentaires de qualité en particulier aux femmes, enfants et adolescents	1	2	3	2	-1
	Taux de satisfaction des structures sanitaires en intrants essentiels (médicaments, produits de labos, etc.) pour la mise en œuvre des PMA et PCA	50%	100%	100%	100%	0
	Nombre de formations sanitaires ayant un système de gestion efficace des médicaments	0	2	3	2	-1
	Montant recouvré dans la gestion du CSI pour les actes et les médicaments	ND	4 515 825	5 millions	5 971 290	+ en 9 mois

	Nombre de FS disposant d'un nombre de personnel conforme aux normes du MINSANTE	0	1	3	1	-2
	Taux de satisfaction en personnel médical	50%	60%	100%	60%	40%
	Taux de couverture des différentes interventions du PMA et PCA	60%	80%	100%	100%	0
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié	5%	35%	70%	75%	0
	Taux de couverture vaccinale	85%	100%	100%	100%	0
	Nombre de nouvelles consultations	6975	11705	12000	9200	En 9 mois
	Nombre de structures sanitaires dans les sites	2	2	3	2	Un CSI en construction (taux de réalisation de 90%)
	Nombre de structures sanitaires disposant d'un point d'eau	1	3	3	3	0
	Nombre de structures sanitaires connecté à l'électricité	1	0	3	0	-3
Les capacités des structures de santé, communautés et organisations locales sont renforcées pour identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé, promouvoir les pratiques favorables à la santé et fournir des services à base communautaire.	Nombre de formations sanitaires et de communautés disposant des capacités pour identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé	0	2	3	3	0
	Nombre de COSA et COGE fonctionnel	0	03	3	3	0
	Nombre de formations sanitaires disposant de relais de santé fonctionnel	0	3	3	3	0
Des mécanismes sont mis en place pour favoriser la demande en soins autant que l'accès aux soins, en particulier pour les plus pauvres, les femmes et les enfants.	Nombre de mécanisme mis en place pour la prise en charge des urgences dans les formations sanitaires du site	0	0	2	2	0
	Nombre de systèmes de référence efficace mis en place entre les formations sanitaires de base et les hôpitaux de districts	0	0	1	0	-1
	Mutuelle de santé fonctionnelle dans le site	0	0	1	0	-1

Objectif 6: Intégration du principe de développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible 2012	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
La dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes est stoppée	Nombre de plan de gestion du terroir	0	1	0	- 1	
	Proportion du terroir gérée de manière durable (1100ha de terre devenue infertile (Hardé) identifiées)	0%	30%	46 %	cible dépassée de 16 % environ	500ha plantée d'arbres
	Nombre de leaders communautaires disposant des capacités pour mettre en œuvre les techniques de pépinières, la gestion de l'environnement, le reboisement, les techniques d'ensilage, les techniques de reboisement, de gestion du couvert végétal, des techniques de régénération naturelle participative	0	10	0	- 10	cible non atteinte
	Nombre d'arbres plantés (dans les écoles, postes agricoles, formations sanitaires et autres lieux)	0	13000	83 600	Cible dépassé de 70 600 arbres	cible atteinte
	Nombre de haies vives plantées (en metre linaire) autour des périmètres irrigués	0	6000	0	- 6000	cible non atteinte
	Déclaration environnementale de la commune	0	1	1	100%	cible atteinte
	Agenda 21 de la commune	1	1	0	0%	
	Document d'étude sur les opportunités de création d'emplois verts	0	1	1	100%	cible atteinte
Des sources d'énergie alternatives durables sont mises en place et le niveau de pollution réduite	Nombre de personnes formées en fabrication des foyers améliorés	Non déterminé	698	230	- 418	cible non atteinte
	Nombre de ménages disposant d'un foyer amélioré	92	698	418	- 280	cible non atteinte

Objectif opérationnel 7- Améliorer l'accès à l'eau potable et assainissement

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible 2012	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
Améliorer l'accès à l'eau potable dans le site	Nombre de points d'eau par habitant	1 / 1500	1 / 300	1 / 560	Cible partiellement atteinte	07 forages construits et 07 points d'eau réhabilités Déficit de 16 points d'eau pour atteindre la cible
	Nombre d'artisans réparateurs formés	0	ND	22	-	08 comités d'entretien des points d'eau opérationnelle
Disponibilité des latrines améliorées dans les lieux publics	Pourcentage des lieux disposant de latrines publiques	15%	100%	15%	cible partiellement atteinte	Déficit de 85 %
Proportion de la population ayant Accès aux latrines améliorées	Nombre de ménage disposant de latrine améliorée	0	100	1	Cible non atteinte - 99	Une latrine améliorée test existante au village TEVING
Formation des populations aux techniques de construction de latrine améliorée	Nombre de personnes formées	0	ND	22	-	

Objectif 9 : Développer l'infrastructure de transport et les sources d'énergie

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible 2012	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
Constructions et réhabilitation des routes et pistes rurales	Nombre de kilomètres de routes et pistes rurales praticables en toutes saisons	10%	50%	10%	- 40 %	5km de route sont praticables en toute saison Estimation quantitative des travaux et des coûts des travaux réalisés mais les travaux de construction ne sont pas encore effectifs : marchés passés
Améliorer l'accès des communautés à l'énergie électrique	Taux de couverture des villages par le réseau électrique	10%	50%	10%	- 40%	Marché attribué à un prestataire, mais les travaux ne sont pas encore effectifs sur le terrain 170 poteaux en bois sont stockés à Beguelé pour le démarrage des travaux

Objectifs opérationnels 8 et 10 : Eliminer la fracture numérique en mettant à la disposition des populations les TIC notamment le téléphone, l'internet et renforcer les capacités des communautés

Résultats planifiés	Indicateurs	Référence	Cible 2012	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	Résultats obtenus par rapport à la cible	Observations
• Les communautés sont connectées à la téléphonie et formées pour utiliser la téléphonie mobile, les TIC en vue de faciliter le développement local	• Nombre de radios rurales	0	1	1	cible atteinte	
	• Nombre d'animateurs, de techniciens et de membres de Comité de Gestion aptes à conduire la radio communautaire	0	1	15		
• Les communautés locales sont impliquées dans la gestion et le développement des localités aligné sur les OMD	• Nombre de comités locaux transversaux impliqués dans la mise en œuvre des actions de développement alignées sur les OMD dans les villages	2	13	13		
	• Nombre de responsables de Comités Villages du Millénaire formés en vie associative et gestion des activités du PVMC	0	381	266	70 % de la cible obtenu	
• Les capacités des Communes et des Comités locaux de gestion de services communautaires sont renforcées	• Nombre de membres des communes et des comités locaux de gestion de services communautaires formés	0	1000	917	92 % de la cible obtenu	Insuffisance de ressources financières et l'indisponibilité de certains membres n'ont pas permis que ces cibles soient atteintes
	• Nombre des membres des communes et des comités locaux disposant des capacités pour gérer les services communautaires	0	1000	917	92 % de la cible obtenu	
	• Nombre des membres des communes et des comités locaux disposant des capacités pour gérer les infrastructures sociales	0	100	22	22% de la cible obtenu	les comités de gestion n'ont été mis en place qu'au niveau des forages
	• Nombre d'agents communaux de développement disposant des moyens de déplacement (motos) pour assurer le suivi des actions communautaires	0	1	1	cible atteinte	
	• Nombre d'agents communaux assurant le suivi transversal des activités du PVMC	0	1	1	cible atteinte	Un agent avait été formé mais a quitté la Commune

Tableau 9: Niveau de réalisation des indicateurs sur le site de Meyomessi

<i>Objectif 1: Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition</i>						
Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
1. Production et productivité agricole améliorée d'au moins 50 %	Rendement agricole (t/ha)	Cacao : 400 Kg/ha Manioc : 10T/ha Bananier plantain : 10T/ha Maïs : 1,2T/ha	Cacao : 600 Kg/ha Manioc : 15T/ha Bananier plantain : 15T/ha Maïs : 1,8 T/ha	Cacao : 500kg/ha Manioc : Bananier plantain : Maïs :	Cacao : 83%	
	Fréquences des visites d'encadrement des producteurs par les agents de vulgarisation	1/ semaine	4/semaine	4/semaine	100%	
	Nombre des producteurs agricoles bénéficiant d'un encadrement par un agent de vulgarisation	250	1000	1000	100	
	Nombre d'agents d'encadrement agricoles aptes à élaborer et mettre en œuvre des plans de suivi des exploitations agricoles	ND	ND		ND	
	Nombre d'organisations de producteurs	0	1	1	100%	
	Nombre de producteurs affiliés à la coopérative agricole	0	200	204	102 %	Dépasse la cible
	Nombre de filières agropastorales opérationnelles	2 (cacao, manioc)	6 (cacao, manioc, bananier plantain, volaille, maïs et porcs)	3 (cacao, manioc, porc)	25%	Sur 313 producteurs dont 123 femmes formés sur la technique du PIF (multiplication rapide du bananier plantain), tous les plants produits n'ont pas été effectivement pas été mis en terre. Pour ce qui est de la volaille, des actions ont été menées (distribution du matériel d'élevage, construction de poulaillers) mais faute de poussins, l'élevage n'a pas démarré.

Objectif 1: Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition

Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecart par rapport à la cible	Observations
	Nombre de producteurs bénéficiaires des intrants agricoles (semences et engrais)	Cacao : 1093 Manioc : 303 Banancier Plantain : 0 Maïs : 107	Cacao : 1400 Manioc : ND Banancier plantain : 1580 Maïs : 20	Cacao : 1400 Manioc : ND Banancier plantain : 1580 Maïs : 20	Cacao : 100% Banancier plantain : 100% Maïs : 100%	Les rejets de bananier plantain ont été distribués pour la multiplication rapide qui n'a pas connu de succès. Cette activité n'a donc pas eu un effet sur l'objectif d'augmentation de la productivité
	Surface agricole mise en valeur (en hectare)	225	ND			
	Quantité de matériel végétal amélioré distribuée et niveau d'augmentation attendue des surfaces agricoles	Cacao : 0 plants de cacaoyer	Cacao : 600 000 plants de cacaoyer pour une superficie attendue de 500 ha	Cacao : 500 000 plants de cacaoyer produits à travers des pépinières de 20 000 plants dans chaque village. Surface cultivée: ND	Cacao : 83%	Suivant le témoignage des paysans rencontrés et nos observations sur le terrain (photos de quelques pépinières des sites d'Emvieng II, Benyougouetc.). La superficie de cacao cultivée reste à évaluer. Certains sites ont connu un taux de réussite important et d'autres moins. Tous les plants réussis dans les pépinières n'étaient pas systématiquement plantés.
		Manioc : 1 million de boutures de manioc pour une superficie de 100 hectares	Manioc : ND	Manioc : ND Surface cultivée : ND		Pour ce qui est du manioc, il a été confirmé par des déclarations concordantes des bénéficiaires, obtenues dans tous les villages visités que certaines boutures livrées : s'étaient desséchées.
		Bananier plantain : 0 rejets	Bananier plantain : 25 000 rejets pour 250 hectares	Bananier plantain : 25 000 rejets distribués Surface cultivée : 0 ha	Bananier plantain: 100% Surface cultivée : 0%	Quant-au bananier plantain, le dispositif de multiplication de rejets a échoué dans tous les sites. Il en résulte qu'il n'y a pas eu d'augmentation de surface cultivée

Objectif 1: Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
		Maïs : 5 tonnes pour une superficie de 200 hectares	Maïs : ND	Maïs : 400kg Surface cultivée : 8 ha		
	Nombre de producteurs formés aux techniques d'agriculture moderne	0	3000	3287	110 %	Dépasse la cible
2. Techniques de jachères améliorées	Nombre de paysans et paysannes bénéficiaires d'appui pour pratiquer une agriculture durable	1503	4000	3100	77%	
	Nombre de paysans et de paysannes aptes à mettre en œuvre les pratiques durables de diversification des activités agricoles	100	3000	1704	56%	
3. Production et rentabilité de l'élevage améliorées d'au moins de 50 %	Nombre de paysans pratiquant un élevage moderne	0	50	138	264 %	Dépasse la cible
	Nombre de paysans disposant des capacités pour mettre en pratique les techniques d'élevage moderne	80	266	513	193 %	Dépasse la cible
Production et rentabilité de la pêche améliorées d'au moins 80%	Nombre d'étangs piscicoles modernes	0	20	12	60% réalisé	
	Nombre de paysans disposant des capacités pour mettre en pratique les techniques de pisciculture moderne	0	85	513	604 %	Dépasse la cible
4. Le secteur moderne des affaires est développé et contribue à la création d'emplois et la formation de revenus des communautés	Rapport sur la situation des opportunités d'affaires dans le site	0	1	1	100% réalisé	
	Nombre de business plan disponibles	0	2	2	100% réalisé	

Objectif opérationnel 2 : Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
Extension du réseau et diversification de l'offre éducative : élimination des abris provisoires, construction de nouvelles écoles	Nombre d'élèves inscrits	1760	ND	1787	ND	
	Nombre d'élèves filles inscrites	845	ND	884	ND	Dans le site presque tous les enfants vont à l'école et connaissent les mêmes difficultés quelque soit le sexe
	Nombre de salles de classe	88	ND	114	ND	
	Nombre d'écoles disposant d'un cycle complet	8	19	19	100 %	
	Nombre moyen d'élèves par salle de classe	38	38	25	100 %	Cible dépassée
	Nombre moyen d'élèves par enseignant	31	30	25	100 %	
	Nombre moyen de paliers tenus par un enseignant	3	1	2	cible atteinte à 50 %	
	Nombre d'actes de naissance établis	0	200	200	100 %	
	Nombre de jardins scolaires	0	5	0	activité non réalisée	
L'accès à l'école primaire est élargi	Taux brut de scolarisation	85,8 %	90%	82,7%	- 7,40 %	Baisse du taux de déscolarisation
	Nombre d'écoles disposant d'un point d'eau dans ou à proximité de l'école	0	19	4	- 15	

	Nombre de tables bancs	490	ND	575	-	
	Nombre d'écoles disposant de latrines améliorées séparées entre garçons et filles	3	19	0	0 %	
	Nombre d'écoles disposant de source d'énergie électrique ou solaire	3	19	6	31,6 %	
Le rendement interne à l'école est amélioré	Taux de rendement	66%	85%	98,7%	116 %	cible dépassée
	Taux de déperdition annuel	6,83%	5%	0,98%	19,6 %	
	Proportion d'enseignants disposant des capacités pour mettre en œuvre les techniques pédagogiques	25%	100 %	100 %	Cible atteinte	62 personnels enseignants (49 hommes et 13 femmes) des écoles maternelles et primaires, des CPC et de l'inspection ont vu leurs capacités renforcées sur les méthodes pédagogiques en Approche par compétence (APC) et la Nouvelle Approche Pédagogique (NAP). 02 facilitateurs ont été retenus pour cette formation et bien d'autres domaines .Les affectations des maitres demandent la reprise de ce type d'action périodiquement
	Proportion d'enseignants disposant de matériels didactiques	30 %	100 %	100 %	Cible atteinte	Tous les enseignants ont reçu les matériels didactiques et pédagogiques
	Proportion de managers d'écoles disposant des capacités pour l'usage des TIC	0	100 %	100 %	Cible atteinte	
	Nombre d'écoles ayant accès aux équipements informatiques	0	19	5	26 %	
	Nombre d'écoles disposant d'une bibliothèque	0	5	0	0%	
Les communautés participent activement dans la gestion de l'école : les capacités des comités de gestion sont	Nombre de comités de gestion fonctionnels	0	19	19	100 %	Les comités de gestion scolaires sont créés mais restent très peu efficaces. Seules les APEE fonctionnent timidement, les conseils d'écoles ne fonctionnent pas
	Proportion de managers d'écoles disposant des capacités à la gestion	0	100%	100%	Cible atteinte	

renforcées	scolaire					
L'accès des populations marginales à l'éducation est accru	Nombre d'enfants Bakas scolarisés	54	120	94	78 %	
	Taux de déperdition chez les enfants Bakas	-	-	-	-	
	Parité filles garçons	0,87	0,9	0,89	99 %	
	Nombre d'enseignants disposant des capacités pour mettre en œuvre les techniques d'offre éducative innovante pour la prise en charge des groupes sociaux marginalisés	0	38	38	100 %	
	Taux d'enseignants disposant de matériels didactiques	25 %	100%	100%	Cible atteinte	

<i>Objectif opérationnel 3 : Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et Augmentation des revenus</i>						
Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecart par rapport à la cible	Observations
Capacités d'auto-prise en charge et de gestion des groupements de femmes renforcées	Nombre de responsables de groupes de femmes disposant des capacités en organisation et vie associative	0	171	ND	-	
	Nombre de responsables de groupes de femmes imprégnées en gestion de leurs activités	0	171	ND	-	
	Nombre de villages imprégnés sur les pesanteurs sociales	0	19	ND	-	
Les capacités économiques des femmes sont renforcées	Nombre d'organisations des femmes structurées	1	25	26	104 %	Dépasse la cible
	Nombre de femmes/groupes de femmes impliquées dans les AGR	0	25	25	100%	
	Nombre de femmes imprégnées en entrepreneuriat, en management des micro-entreprises et en gestion des organisations	1040	3000	1700	56%	
	Nombre femmes leaders disposant des capacités de leadership et de gestion des organisations	59	91	79	86%	
	Nombre de femmes leaders communautaires	65	91	105	115 %	Dépasse la cible

<i>Objectif opérationnel 3 : Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et Augmentation des revenus</i>						
Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecart par rapport à la cible	Observations
	Nombre d'associations féminines	57	82	90	109 %	Dépasse la cible
	Nombre de responsables communautaires imprégnés sur les questions de pesanteurs sociales, les violences basées sur le genre et les discriminations à l'égard des femmes	ND	91	100	109 %	Dépasse la cible
	Nombre de Centres de promotion de la femme	0	1	0	0%	
Les travaux des femmes allégés et leurs moyens de subsistance améliorés	Nombre villages disposant d'unités de transformation	11	25	25	100%	
	Nombre de groupes de femmes aptes à utiliser et gérer les unités de transformation agricoles	0	25	5	100%	
Les capacités économiques des femmes sont renforcées	Nombre d'activités génératrices de revenus (AGR)	1	2	5	250 %	Dépasse la cible
	Nombre de femmes aptes à pratiquer les techniques de maraîchages	0	300	429	143 %	Dépasse la cible
	Nombre de femmes bénéficiaires des intrants agricoles	592	700	1700	243 %	Dépasse la cible
	Nombre de groupes bénéficiaires des appuis pour mener les activités génératrices de revenus	0	50	27	54%	

<i>Objectifs opérationnel 4 et 5 - Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile - Combattre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose et autres maladies</i>						
Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Niveau 2012	Cible 2013	Niveau 2013	Ecart par rapport à la cible
Les communautés et structures de santé planifient, coordonnent, gèrent, suivent et évaluent les interventions de santé, en particulier celles en faveur des femmes et des enfants.	Nombre de formations sanitaires disposant d'un système d'information sanitaire adapté pour la gestion	0	3	4	3	-1
	Nombre de formations sanitaires dont le personnel et les communautés sont aptes à planifier, gérer, suivre et évaluer les actions de santé	0	3	4	3	-1
	Nombre de formations sanitaires disposant d'un plan d'action, d'un plan de gestion et d'un plan de suivi et d'évaluation	0	3	4	3	-1
	Nombre de formations produisant les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels)	0	3	4	3	-1
Les communautés et les structures de santé fournissent des paquets d'activités de santé de base et complémentaires de qualité en particulier aux	Taux de satisfaction des structures sanitaires en équipement pour mettre en œuvre les soins intégrés de base dans les centres de santé (SOUB, PEV, PCIME,...)	50%	ND	100%	70%	-30%
	Nombre de formations sanitaires offrant les soins intégrés de base	1	3	4	3	-1
	Nombre de structures sanitaires disposant de matériels d'accouchement	0	1	3	1	-2

Objectifs opérationnel 4 et 5 - Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile - Combattre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose et autres maladies

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Niveau 2012	Cible 2013	Niveau 2013	Ecart par rapport à la cible
femmes, enfants et adolescents.	Nombre de structures sanitaires offrant des paquets d'activités de santé de base et complémentaires de qualité en particulier aux femmes, enfants et adolescents	1	32	4	3	-1
	Taux de satisfaction des structures sanitaires en intrants essentiels (médicaments, produits de labos, etc.) pour la mise en œuvre des PMA et PCA	50%	100%	100%	70 %	-30 %
	Nombre de formations sanitaires ayant un système de gestion efficace des médicaments	0	3	4	2	-2
	Montant recouvré dans la gestion du CSI pour les actes et les médicaments	ND	/	/	/	+ en 9 mois
	Nombre de FS disposant d'un nombre de personnel conforme aux normes du MINSANTE	0	0	4	0	-4
	Taux de satisfaction en personnel médical	50%	00%	00%	00%	00%
	Taux de couverture des différentes interventions du PMA et PCA	60%	80%	100%	70 %	-30 %
	Proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié	5%	35%	70%	50 %	-20 %
	Taux de couverture vaccinale	85%	100%	100%	100%	0
	Nombre de nouvelles consultations	6975	11705	12000	9200	En 9 mois
	Nombre de structures sanitaires dans lesdites	3	4	3	4	Un CSI en construction (taux de réalisation de 90%)
	Nombre de structures sanitaires disposant d'un point d'eau	1	1	4	1	-3
	Nombre de structures sanitaires connecté à l'électricité	1	0	4	1	-3
Les capacités des structures de santé, communautés et organisations locales sont renforcées pour identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé, promouvoir les pratiques favorables à la santé et fournir des services à base communautaire.	Nombre de formations sanitaires et de communautés disposant des capacités pour identifier et résoudre les problèmes prioritaires de santé	0	3	4	3	-1
	Nombre de nouvelles consultations	544	/	1158	IND	0
	Nombre de formations sanitaires disposant de relais de santé fonctionnel	0	3	4	4	0
	Nombre d'Accoucheuses Traditionnelles formés et exerçant sagement leur métier	0	25	42	42	0
Des mécanismes sont mis en place pour favoriser la demande en soins autant que l'accès aux soins, en particulier pour les plus pauvres, les femmes et les enfants.	Système de référence des urgences	0	0	1	1	0
	Nombre de mécanisme mis en place pour la prise en charge des urgences dans les formations sanitaires du site	0	0	1	1	0
	Mutuelle de santé fonctionnelle dans le site	0	0	0	1	0

Objectif opérationnel 6 : Intégration du principe de développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes

Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau de référence	Cible	Valeur en 2013	Résultat atteint par rapport à la cible	Observations
Plan de gestion des terroirs établi pour concilier la chasse autorisée, l'agriculture, la cueillette et la pêche et développer des activités nouvelles tel que l'écotourisme	Superficie du terroir gérée de manière durable	0	Espace communal	Espace communal	100%	
	Acteurs locaux disposant de capacités en collecte des données sur la gestion du terroir	0	79	2	2%	
	Carte de zonage de l'espace communal	0	1	1	100%	
	Agenda 21 de la commune	0	1	0	0%	
	Nombre de comités de concertation, de suivi et d'évaluation, intégrant les chasseurs	0	25	0	0%	
Dispositif de gestion communautaire des forêts mis en place pour renforcer l'efficacité des actions locales pour accéder à de meilleurs revenus tout en respectant les principes de la conservation de la diversité biologique	Nombre de forêt communautaire et communale	1 communautaire et 0 forêt communale	2) 1 forêt communale et 1 forêt communautaire	1 forêt communale et 02 forêts communautaires	Dépasse la cible	
Cadre juridique de la loi forestière vulgarisé auprès des acteurs clés à travers la sensibilisation et la communication	Nombre d'acteurs clés ayant connaissance du cadre juridique de la loi forestière	0	79	21	26%	
	Nombre d'agents techniques et de conseillers municipaux disposant des connaissances sur le cadre juridique de la loi forestière	0	30	16	53%	
Système de surveillance mis en place pour maintenir les fonctions et services de la forêt notamment pour réduire l'impact de l'exploitation forestière industrielle et de la chasse commerciale	Paramètres de surveillance des activités liés à la gestion durable de l'environnement	0	1	1	100%	
	Acteurs locaux disposant des capacités pour l'utilisation des paramètres de surveillance	0	79	0	0%	
	Nombre de comités de surveillance mis en place et fonctionnels	0	25	0	0%	
	Proportion de ménages utilisant une source d'énergie alternative	0	5%	0	0%	
	Nombre d'acteurs locaux ayant connaissance des normes environnementales	0	300	63	21%	
	Document cadre sur les opportunités de création d'emplois verts pour la lutte contre la désertification dans le site	0	1	1	100%	

Objectif opérationnel 7: Améliorer l'accès à l'eau potable et l'assainissement

Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
Améliorer l'accès à l'eau potable pour l'ensemble de la population du site	Nombre de points d'eau par habitant	1/338	1/300	1/320	- 1/ 20	
	Distance moyenne parcouru pour accéder à un point d'eau potable	4 km	2 km	3,5 km	Cible non atteinte	
	Nombre de sources fonctionnelles	0	9	10	cible dépassée	
	Nombre de puits fonctionnels	0	5	8	Cible dépassée	
	Nombre d'artisans et agents réparateurs	0	12	13	Cible dépassée	
Faciliter l'accès à des latrines améliorées à l'ensemble des habitants du site	Proportion de la population ayant accès à une latrine améliorée	10%	25%	0%	-	activité non réalisée
	Nombre de latrines améliorées au niveau des communautés	0	100	0	Activités non réalisée	Matériaux locaux mobilisés et trou creusé à Elom
	Service d'hygiène et salubrité au niveau de la commune	0	1	1	- Cible atteinte à 100 %	
	Nombre de villages disposant d'un comité hygiène et assainissement fonctionnel	0	25	25 délégués formés 125 techniciens locaux en construction des latrines formés	-	Pas de comité d'hygiène fonctionnel au moment de l'évaluation

<i>Objectif opérationnel 8 : Eliminer la fracture numérique en mettant à la disposition des populations les TIC notamment le téléphone l'internet</i>						
Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau début 2011 (référence)	Cibles 2012	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	résultats obtenus par rapport à la cible	Observations
Les communautés connectées et formées pour l'utilisation des TIC, la téléphonie mobile pour accéder facilement aux informations et au développement	Nombre de radios rurales	0	1	1	cible atteinte	Radio pas encore fonctionnelle
	Nombre de centres multimédia	0	1	0	cible atteinte	Stade des finitions

<i>Objectif 9 : Développer l'infrastructure de transport et les sources d'énergie</i>						
Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau référence	Cible 2012	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
Mobilité des populations et des biens améliorée	Nombre de comités de gestion aptes à gérer la logistique	0	25	25	0	
	Disponibilité de moyens de transport communautaire des produits	0	1	0	- 1 cible non atteinte	Activité sera réalisée à travers le BIP de l'Etat du Cameroun
Toutes les pistes de production et les infrastructures de commercialisation sont réhabilitées	Nombre de kilomètres de routes et de pistes réhabilités	20	40	83	cible dépassée de 43 km	
	Proportion de routes et pistes rurales praticables en toute saison	20%	45%	60%	cible dépassée de 15 %	
	Niveau d'accès aux zones de production agricole	20%	75%	70%	cible atteinte partiellement déficit de 5 %	les pistes agricoles ont une longueur linéaire moyenne de 2 km sans ouvrages d'art sommaires. Ce qui limite l'accès aux grandes zones de production qui se trouve généralement après les cours d'eau et les marécages dans les villages du site d'après les producteurs.

	Nombre d'infrastructures de stockage et de commercialisation	1	3	2	- 1 cible atteinte partiellement	
	Centre de service agricole équipé	0	1	1	cible atteinte à 100 %	
Les communautés ont accès à une source d'énergie	Nombre de villages couverts par le réseau électrique	9	25	16	- 9 : cible atteinte partiellement	les ménages bénéficient des branchements gratuits dans les villages connectés par le programme
	Taux de couverture du site en énergie électrique	30%	100%	65%	- 35 %	22 villages câblés et 16 alimentés

<i>Objectif opérationnel 10 : Renforcer des capacités des communautés</i>						
Résultats planifiés	Indicateurs	Niveau de référence	Cible 2012	Niveau d'atteinte de la cible atteinte en octobre 2013	Résultats obtenus par rapport à la cible	Observations
Les communautés sont impliquées dans la gestion et le développement des localités	Nombre de communautés locales (villages) imprégnées sur les approches d'élaboration de plans de développement locaux basés sur les OMD, la budgétisation, la mobilisation des ressources et le suivi évaluation	0	25	25	cible atteinte	
	Nombre de villages disposant d'un PDL	0	25	1	moins de 10 %	
	Nombre de membres des comités communautaires aptes à la collecte et gestion des données de suivi/évaluation des progrès	0	300	157	plus de 50 % de la cible obtenu	
	Nombre de membres du comité communal disposant des capacités de coordination/suivi des activités communautaires	0	40	60		cible dépassée
Les capacités des associations et groupements (jeunes et femmes) sont renforcés	Nombre de jeunes et de femmes imprégnés des connaissances en matière de genre et gouvernance locale	0	88	44	50 % de la cible atteint	
	Nombre de membres des communautés imprégnés sur la gestion durable des nouvelles infrastructures	0	1000	7000		cible dépassée

Objectif opérationnel 11 : Etablir des liens avec les communes, les structures décentralisées et le gouvernement central

Résultats planifiées	Indicateurs	Niveau de référence	Cible planifiée 2012	Niveau atteint 2013	Ecarts par rapport à la cible	Observations
Les capacités de coordination, planification et suivi évaluation des élus locaux sont renforcées	Nombre de membres du groupe consultatif technique départemental ayant des capacités en planification, gestion axée sur les résultats, suivi/évaluation, bonne gouvernance et gestion de l'environnement	0	20	0	cible non atteinte	
Les outils de planification au niveau local sont alignés sur les OMD	Nombre de plans de développement locaux alignés sur les OMD	0	1	1	100 %	cible atteinte
	Nombre de protocoles d'accords signés avec des partenaires locaux	0	2	1	50 % de la cible a été atteint	

Analyse de l'atteinte des objectifs à partir des résultats contenus dans les tableaux ci-dessus

Objectif 1: Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition

A Maroua, 10 indicateurs ont atteint ou dépassé la cible tandis que 04 indicateurs ont atteint la cible à plus de 60% par rapport aux 19 cibles prévues. La coopérative est opérationnelle. Toutes les activités de renforcement de capacités ont dépassé la cible que ce soit dans le domaine de la pisciculture, l'élevage, et l'agriculture. En santé animale, des progrès significatifs ont été observés sur le terrain grâce aux deux campagnes de vaccination. Il en est de même de la conduite et du suivi des animaux. L'aliment distribué a connu quelques problèmes du fait que les animaux ne le consommaient pas assez. La variété de sorgho distribuée aux paysans issue de l'institut de la recherche agricole (IRAD) a été aussi peu appréciée, du fait qu'elle semblait avoir un taux de farine moins élevé que la variété locale. Cependant, les indicateurs de rendement ont évolué positivement par rapport aux prévisions initiales.

Le secteur moderne des affaires s'est amélioré avec le développement de trois filières avec un accent mis sur les petits ruminants et la volaille locale. Les femmes sont particulièrement impliquées dans cette activité. Un financement a été obtenu dans un établissement de micro finance local en vue de développer l'embouche ovine.

A Meyomessi, 09 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 02 indicateurs ont atteint la cible à plus de 60%. Comme à Maroua, toutes les activités de renforcement de capacités ont eu des effets positifs significatifs sur les bénéficiaires. La coopérative est également opérationnelle. En ce qui concerne le volet pratique de la composante agropastorale, une amélioration significative de la production du cacao est observable et le potentiel de production s'est considérablement amélioré. Par contre, les activités d'élevage des porcs, de semences de maïs, de boutures de manioc, et de multiplication des rejets de bananiers plantains ont connu des résultats mitigés.

Le secteur des affaires n'a pas connu un changement significatif malgré le renforcement de capacités des populations sur l'élaboration de plans d'affaires et le montage effectif de deux plans d'affaires. Ici, le temps matériel n'a pas permis l'implémentation des recommandations issues des études et formations menées.

Objectif opérationnel 2 – Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles

Les six écoles du site de Maroua 1^{er} ont reçu des interventions significatives du programme. Cinq écoles ont bénéficié de la construction de nouvelles classes et d'autres réfectionnées ; une entièrement et complètement construite : l'Ecole Publique (EP) de MOKORA SOMBALA. Les points d'eau ont été construits dans ou à proximité des écoles (04) ; les diverses formations pour renforcer les capacités/compétences des enseignants, des parents ont été assurées ; les filles vont de plus en plus à l'école ; celles-ci (écoles) ont été dotées de micro - ordinateurs et ont reçu un nombre additionnel de 1052 tables bancs. Tous ces efforts ont significativement amélioré les conditions d'encadrement des élèves dans les écoles. Dans le souci majeur d'assurer l'intérêt supérieur de l'enfant dans les écoles, le programme a doté les enfants de matériels pédagogiques et contribué à l'établissement de 1543 actes de naissance faisant ainsi respecter un des droits fondamentaux de l'enfant : le droit à l'identité. Beaucoup a certes été fait pour promouvoir une éducation de qualité dans les écoles, cependant, le rendement scolaire quant à lui ne

suit pas encore avec un taux de réussite se situant autour de 70 %. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que beaucoup d'écoles pratiquent encore le système de classes jumelées et avec nombre de maitres de parents à la motivation incertaine encore élevé. En plus de cela, l'absence des cantines scolaires pourrait tout aussi militer pour le faible taux de rendement et de fréquentation comme l'atteste ce témoignage de l'EP de Mokora : « beaucoup d'enfants sont venus à l'école les premiers jours. Quelque temps après, certains ont commencé à quitter l'école à la deuxième pause. Interrogés sur leur attitude, ils disent partir parce qu'ils ont faim. Un mois après, ils sont partis pour de bon ».

Par manque d'électrification des écoles, la question des TIC reste préoccupante. La plupart des ordinateurs remis aux écoles ne peuvent être fonctionnels car sur 25 écoles primaires dans les deux sites, moins de quatre sont connectées au réseau électrique AES SONEL.

Afin de soutenir les parents dans leur rôle de premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, des formations leur ont été données pour accroître leur implication dans la marche de l'école. Des efforts ont également été faits pour un meilleur fonctionnement des structures de gestion de l'école. Cet effort mérite d'être poursuivi car les conseils d'écoles et les associations de Mères des enfants sont encore à la traîne. Les parents ont besoin de plus d'appuis et les écoles renforcées en structures d'appui que constituent les bibliothèques. Il en est de même pour le renforcement des compétences des enseignants qui doit se poursuivre.

A Maroua 1^{er}, 12 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 06 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 04 indicateurs se retrouvent à un taux d'atteinte de 50 %, 02 indicateurs ont 0 % d'atteinte de leur cible, 05 indicateurs n'ont eu pas de cible déterminée.

A Meyomessi, 12 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 03 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 04 indicateurs ont un taux d'atteinte de 50 %, 03 indicateurs sont à 0 % d'atteinte de leur cible.

En conclusion, les écoles ayant bénéficié des appuis du programme ont changé mais ce n'est qu'un début qui doit être soutenu et renforcé lors de la deuxième phase avec la mise sur pied des cantines, la construction des latrines, des points d'eau, des bibliothèques et l'électrification. Il faudrait également accroître le nombre d'enseignants.

Objectif opérationnel 3 : Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et augmentation des revenus

A Maroua, plus de 1500 femmes ont reçu des appuis divers pour développer leurs activités génératrices de revenus.

- **Sorgho** : 566 femmes ont bénéficié des intrants agricoles pour la culture du sorgho. Les rendements se sont améliorés mais les bénéficiaires ont apprécié diversement l'introduction de la variété de sorgho « Zouaille » par l'IRAD réputée avoir une faible teneur en farine ;
- **Elevage ovine** : 669 femmes ont reçu des intrants d'élevage. Cet appui a permis aux bénéficiaires d'améliorer leurs revenus ;
- **Artisanat et bonnets** : 20 machines à coudre ont été introduites et plusieurs femmes ont été formées pour disposer des capacités à gérer un atelier de couture. Toutes les

machines sont opérationnelles mais le niveau des activités reste en moyenne faible à cause de l'insuffisance de la matière première (fils, tissus) pour confectionner des bonnets.

A Meyomessi, 429 femmes dont 44 Bakas ont été formées sur les techniques des cultures maraichères et des appuis massifs en intrants agricoles ont été accordés, des unités de transformation ont également été installées. Toutefois le niveau d'opérationnalité des activités promues est faible.

- **Les cultures maraichères** : Bien qu'ayant bénéficié du renforcement de capacités sur les techniques maraichères comme, piment, gombo, tomate et oignon, le niveau de production de ces spéculations reste encore faible.
- **Unités de transformation** : Certaines unités de transformation installées et qui ont fonctionné lors des démonstrations ont connu beaucoup de pannes par la suite à Maroua 1^{er}. la mission a constaté que plusieurs moulins étaient non fonctionnels. A Meyomessi, tous les moulins livrés fonctionnent et produisent la pâte pour la fabrication des bâtons de manioc, ce qui correspond à la demande formulée par les populations de ce site.
- **L'élevage des poulets et des porcs** : Malgré la distribution du matériel d'élevage et la construction des poulaillers, l'élevage n'a pas démarré. Par contre l'élevage des porcs a connu un important essor bien que par la suite une partie du cheptel ait été décimée par les maladies.

Dans la commune de Maroua 1^{er}, cet objectif a obtenu 11 indicateurs qui ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 06 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 01 indicateur a un taux d'atteinte de moins de 50 %, 01 indicateur a 0 % d'atteinte de sa cible.

Au niveau de celle de Meyomessi, 08 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible, 01 indicateur atteint 100 %, un autre 90 % de sa cible, 02 indicateurs ont un taux d'atteinte de 50 %, 02 indicateurs ont 0 % d'atteinte de leur cible et 03 indicateurs dont les cibles n'ont pas été déterminées au début.

Objectif opérationnel 4et 5 – Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile - Combattre le VIH/SIDA, le paludisme, la tuberculose et autres maladies

Plusieurs avancées et résultats positifs ont été constatés par la mission d'évaluation :

- Le Matériel roulant pour la supervision et la prise en charge des malades est effectif : une ambulance à Meyomessi et trois motos à Maroua 1^{er} pour appuyer les activités en stratégie avancée, la surveillance des épidémies et le transport de médicaments en cas de réapprovisionnement.
- Les structures sanitaires ont été dotées en médicaments, équipements techniques, matériel d'accouchement et médical au point où l'on n'observe plus de rupture de stocks : cas du CMA de Meyomessi et du CSI de Meskine. Les trois CSI de Maroua

1^{er} appuyés par le projet ont reçu des médicaments d'une valeur de 11 millions chacun.

- 100% d'enfants ont été vaccinés pour 4 antigènes.
- Les formations sanitaires sont de plus en plus fréquentées. L'exemple de Meskine l'illustre à suffisance où du fait de la hausse des fréquentations, le centre est devenu étroit. Les recettes ont augmenté et se chiffrent dans les CSI de Maroua à 5.971.290 FCFA, les médicaments en stock représentent une valeur de 7.447.665FCFA et une épargne de 2.284.264 FCFA est réalisée.
- Le renforcement des capacités des membres des communautés pour mener les activités en urgence dans les villages a été réalisé, les femmes ont été formées en techniques d'accouchement traditionnel à Meyomessi. Sur 214 personnes formées dans le site Maroua, il y a environ 45% de femmes. Les membres des Comité Villages du Millénaire et les membres des Association des femmes ont été formés sur leur rôle dans les actions en faveur de la santé.
- Des campagnes de sensibilisation ont été organisées dans les communautés sur le VIH/SIDA, les maladies opportunistes et le paludisme ; les moustiquaires ont été distribuées. Pour assurer plus de visibilité à l'action de la sensibilisation, les CSI de Maroua utilisent la radio communautaire, fruit des investissements du PVMC, pour atteindre les populations à travers des campagnes de santé en langues locales.

Malgré ces avancées, plusieurs insuffisances ont été également constatées :

- Les CSI de Bikoula, de Béguélé sont construits mais non encore fonctionnels (celui de Béguélé est réalisé à 83 %), ceux d'Essangmvout, d'Elom Yemfek à Meyomessi ont été réfectionnés, le CMA de Meyomessi a lui aussi été partiellement réhabilité. Les structures sanitaires continuent de souffrir de l'insuffisance de personnel. Dans le CSI de Béguélé, un infirmier que la mission a rencontré est déjà affecté mais cet effectif est insuffisant. A ElomYemfeck, le Centre est fermé depuis trois mois du fait du congé de maternité de la seule infirmière qui y travaille. La question du personnel médical est une réelle préoccupation pour la santé des populations car les normes prévues par le MINSANTE (11 personnels pour un CMA) ne sont pas atteints.
- Le CSI de Béguélé a reçu une dotation en médicaments, mais du fait de sa non fonctionnalité, les médicaments ont été déposés au CSI de Meskine. Ayant constaté le risque de péremption, ce stock a finalement été remis au centre de distribution de Maroua avec une perte évaluée à 20 % du stock et promesse de son remplacement après la mise en fonction du CSI de Béguélé.
- La dotation du matériel de laboratoire à travers la contribution du Gouvernement est encore en attente pour le CMA de Meyomessi. Il en est de même pour les équipements de certains Centres de santé et la fourniture en énergie électrique. Le concept de santé communautaire a été réactivé et les mutuelles de santé sont effectives dans les deux sites.

Les efforts réalisés sont perceptibles sur le terrain et cela change le vécu des populations. Cependant, il faut faire un plaidoyer pour l'affectation du personnel en quantité et en qualité pour une meilleure prise en charge des populations qui fréquentent de plus en plus les formations sanitaires.

Dans le site de Maroua 1^{er}, 12 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 06 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 04 indicateurs sont atteints à 50 %, 02 indicateurs sont à 0 % d'atteinte de leur cible, 05 indicateurs n'ont pas de cible déterminée.

Dans le site de Meyomessi, 04 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 11 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 02 indicateurs ont un taux d'atteinte de 50 %, 01 indicateur a 0 % d'atteinte de sa cible, et 03 indicateurs ont mis en œuvre avec des cibles indéterminées.

Objectif opérationnel 6 - Intégration du principe de développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes.

Des actions ont été entreprises dans le domaine de la lutte contre la dégradation des ressources et de l'écosystème de la valorisation des sources d'énergie durable à Maroua 1^{er} :

- 500 ha de plantes fertilisantes ont été mis en place pour restaurer des sols devenus arides ;
- 83 000 arbres plantés dans le site : écoles ; champs des villageois etc....
- L'engagement de la Commune à promouvoir le développement durable en signant une déclaration environnementale et une étude sur les opportunités de création d'emplois verts ;
- Formation de 230 personnes à la fabrication des foyers améliorés et 418 foyers améliorés distribués à des ménages.

Cet objectif a produit des indicateurs à faible performance, 05 indicateurs sur 10 ont atteint la cible à 0%, 03 indicateurs sur 10 ont atteint moins 50% de leur cible. Ces niveaux sont très insuffisants pour intégrer le principe de développement durable dans les villages à Maroua 1^{er} et ses environs.

A Meyomessi, il y a eu des réalisations pour protéger l'environnement et préserver l'accès facile des populations aux ressources naturelles :

- 02 forêts communautaires et 01 communale ont été réservées par les populations et la Commune ;
- 01 carte de zonage de l'espace communal et 01 étude des opportunités de création d'emplois verts ont été produites ;
- des renforcements de capacité ont été réalisés pour les acteurs locaux (populations, conseillers municipaux et agents communaux sur différentes thématiques) sur : collecte des données sur la gestion du terroir ; connaissances sur le cadre juridique de

la loi forestière ; l'utilisation des paramètres de surveillance ; connaissance des normes environnementales. Ces formations ont bénéficié à 102 personnes ;

- 25 comités de concertation pour gérer durablement les ressources forestières et le terroir ont été mis en place même comme les populations locales en parlent très peu.

Bien que des actions stratégiques et pratiques aient été menées pour ce volet, leur performance à ce point reste insuffisante et devrait être renforcée, 05 indicateurs ont atteint la cible à 0% sur les 14 prévus, 03 indicateurs ont un niveau d'atteinte de la cible inférieur à 50 %, 01 à 53 % et 04 sont à 100 %.

Objectif opérationnel 7- Améliorer l'accès à l'eau potable et assainissement

Dans le site de Maroua 1^{er}, le programme avait pour ambition au cours de sa première phase de porter l'indicateur du nombre d'habitants par point d'eau potable de 1/1500 à 1/300 et celui de l'utilisation des latrines améliorées tant dans les lieux publics que dans les ménages à des proportions acceptables. Pour y parvenir, les réalisations suivantes ont été produites :

Accès à l'eau potable

- 14 forages réalisés (07 construits et 07 réhabilités) ;
- 22 artisans réparateurs formés aux techniques de réparation et d'entretien des pompes à motricité humaine ;
- 08 comités de gestion des points d'eau modernes mis en place et opérationnels
- 06 caisses à outils mises à disposition des comités de gestion dans les villages Béguélé, Mokora, Yamdjidjine, Mougoudi, Kalliao et Teving).

Assainissement

- Education des élèves de l'école primaire en hygiène et salubrité : 06 clubs d'hygiène mis en place dans les écoles, 21 enseignants des six écoles primaires du site du PVMC de Maroua 1er ont été formés sur les techniques de lavage de mains.
- Campagne de sensibilisation, de formation et d'IEC sur l'hygiène publique et l'assainissement : 393 femmes, 202 jeunes et 82 hommes ont été initiés sur les techniques de conservation, d'utilisation de l'eau de boisson et de lavage des mains.
- Mise en place de latrines améliorées dans les écoles et CSI : plan des blocs de deux latrines améliorées élaborés ; estimations quantitatives des travaux et spécifications techniques réalisés ; une latrine type améliorée en matériaux locaux construite dans le village Teving.

Toutes ces activités ont été effectivement réalisées dans les normes et les infrastructures correspondantes existent dans chaque localité bénéficiaire. Les cibles visées par le programme au cours de cette période ont été de la manière suivante :

A Maroua 1^{er}, 01 indicateur a atteint 80 % de sa cible, 01 indicateur a un taux d'atteinte de moins de 50 %, 01 indicateur a 0 % d'atteinte de sa cible et 02 indicateurs n'ont pas eu de cible déterminée.

A Meyomessi, les réalisations suivantes ont été constatées dans cet objectif :

Accès à l'eau potable

- 20 points d'eau modernes réalisés : 03 sources aménagées et 07 puits équipés de pompe à motricité humaine réhabilités ; 07 sources aménagées et 03 puits équipés d'une pompe à motricité humaine;
- 12 artisans réparateurs formés aux techniques d'entretien et de maintenance des points d'eau potables modernes;
- 25 comités de gestion des points d'eau mis en place ;
- 01 mécanisme de suivi de l'entretien des points d'eau potables modernes mis en place au niveau communal.

Assainissement

- 125 techniciens locaux formés en construction des latrines améliorées ;
- 01 consultant recruté pour accompagner la construction de 100 latrines dans les ménages.

La réalisation de ces infrastructures et activités liées à l'accès à l'eau potable a été effectivement constatée sur le site. Toutefois la cible visée qui était 01 point d'eau potable / 300 habitants a été atteinte à 90 % mécaniquement car certaines infrastructures hydrauliques réalisées ne donnaient pas pleinement satisfaction aux bénéficiaires lors du passage des évaluateurs. C'est le cas des puits équipés de pompe à motricité humaine réhabilités du village Essangmvout et de la source aménagée du village Elom qui nécessitent de nouveaux réaménagements pour être pleinement opérationnels.

Au niveau de l'assainissement, les renforcements de capacité ont été effectifs mais la construction des 100 latrines n'a pu être conduite à son terme du fait d'un déficit d'acquisition des matériaux.

Pour Meyomessi, 04 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 01 indicateur est à 90 % de sa cible, 01 indicateur a un taux d'atteinte de 20 % de sa cible, 02 indicateurs n'ont pas de cible déterminée.

Objectif 9 : Développer l'infrastructure de transport et les sources d'énergie

Site de Maroua 1^{er}

Des études de faisabilité et des dossiers d'appels offres ont été montés en vue de la réalisation de l'aménagement d'une route rurale pour une longueur linéaire de 40 km : Mougoudi – Béguélé, Goumtokoy – Yamdjidjine – Teving. Le tronçon Goumtokoy – Yamdjidjine – Teving (5 km) est déjà réalisé et le marché des 35 km restant a déjà été attribué sur financement du gouvernement camerounais. Il en est de même du marché pour la construction de 02 Biefs- radiers et 02 cuvettes d'assainissement sur le Mayo Teving qui attend le démarrage des travaux après l'attribution du marché.

L'électrification rurale du tronçon Meskine – Béguélé n'est pas encore réalisé mais le marché est déjà passé et un stock de 75 poteaux était visible à Béguélé lors de l'évaluation.

Les indicateurs de cet objectif ont été faiblement atteints pendant cette phase à Maroua 1^{er} : les 02 indicateurs ont un taux d'atteinte de moins de 50 % de leur cible.

Site de Meyomessi

Des pistes d'évacuation des produits agricoles ont été construites dans l'ensemble des villages du site pour une longueur linéaire de 85 km grâce à un partenariat établi entre la Commune et le programme. Les engins de la Communes ont été mis à contribution et le programme a fourni les ressources financières. La performance atteinte au niveau de la cible est dépassée de 43 km soit 207,5 %. Cependant ces pistes agricoles ont une longueur linéaire moyenne de 2 à 3 km pour 3 m de large sans ouvrages d'art sommaire (ponceau ou rigole). Ce qui limite l'accès à la grande zone de production qui se trouve généralement après les cours d'eau et les marécages dans les villages du site.

Un centre de service agricole (CSA) équipé existe et 02 magasins de stockage sont sur le point d'être construits avec les fonds du Gouvernement camerounais, le marché est déjà attribué, idem pour l'acquisition d'un camion pour la coopérative. Dans cette rubrique, une seule activité avait atteint la cible (100 %) au moment de l'évaluation : construction et équipement du CSA.

L'électricité rurale a été réalisée à 90 % dans 16 villages du site. Les fils de moyenne tension sont déjà installés, les transformateurs et même les branchements au niveau des ménages mais l'énergie électrique n'est pas encore disponible. Pour certains villages, 03 lots de premiers marchés ont été infructueux lors du premier appel d'offre, ils vont être lancés à nouveau. La cible était atteinte au moment de l'évaluation à 64 %.

04 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 04 indicateurs sont à 90 % d'atteinte de leur cible.

Objectifs opérationnels 8 et 10 : Eliminer la fracture numérique en mettant à la disposition des populations les TIC notamment le téléphone, l'internet et renforcer les capacités des communautés

La majorité des activités prévues pour atteindre des objectifs opérationnels 8 et 10 dans les deux sites ont été réalisées dans les délais. Les populations des deux Communes de Maroua 1^{er} et de Meyomessi disposent désormais de différents outils pour conduire et animer des actions de développement. Pour les infrastructures liées aux TIC, 02 radios construits (celle de Maroua est déjà opérationnelle mais pas celle de Meyomessi) et 01 centre multimédia (Meyomessi) non fonctionnel. Un plaidoyer a été réalisé auprès des opérateurs de téléphonie mobile pour l'amélioration de la couverture des deux localités, ce qui a augmenté l'accès à l'information et la communication.

Des activités de renforcement des capacités ont été réalisées, toutefois la mise en application des connaissances acquises par les bénéficiaires doit être intensifiée. Certains leaders rencontrés avaient du mal à présenter aux évaluateurs les actions réalisées par le programme dans leurs villages.

Au niveau communal, le suivi – évaluation de la mise en œuvre des activités du PVMC dans les villages a été faible dans la localité de Meyomessi où l’accent a été plus mis sur la tenue trimestrielle des réunions du comité de suivi communal au détriment du suivi mensuel par un agent communal. Il aurait eu l’avantage de booster le fonctionnement des CVM dans ce site et aurait augmenté la qualité de la participation et l’appropriation des activités par les bénéficiaires.

Dans la même logique, la mise en fonctionnement encore attendue de la radio communautaire et du centre multimédia de Meyomessi va apporter une plus-value dans la mise en œuvre des actions du PVMC.

A Meyomessi, 03 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible pendant que 06 autres sont autour de 90 % de leur cible, 02 indicateurs sont à un taux d’atteinte de 50 % et 01 indicateur a moins de 10 % d’atteinte de sa cible

A Maroua 1^{er}, 05 indicateurs ont atteint ou dépassé leur cible tandis que 03 indicateurs sont à 90 % de leur cible, 01 indicateur a un taux d’atteinte de moins de 50 % de sa cible.

Objectif opérationnel 11 : *Etablir des liens avec les communes, les structures décentralisées et le gouvernement central*

L’implication des sectoriels déconcentrés de l’Etat compétents dans les secteurs des différents OMD a été effective dans la mise en œuvre du PVMC dans les deux sites. Ceci s’est fait non seulement à travers leur participation aux activités du Groupe technique Consultatif mais aussi dans l’accompagnement technique des experts de chaque équipe PVMC locale. L’expertise de ces fonctionnaires de l’Etat a été fréquemment utilisée dans divers étapes et processus de mise en œuvre (montage des DAO, suivi de la réalisation des prestations des entrepreneurs et autres consultants, réception provisoire et définitive des biens, services et infrastructures, accompagnement technique des bénéficiaires).

De nombreux partenariats ont été établis entre l’équipe PVMC et certaines ONG internationales et autres structures camerounaises dans la Commune de Maroua 1^{er}, ce qui a permis de réaliser plusieurs activités dans divers domaines tel que l’illustre le tableau ci-dessous.

Tableau 10 : des partenariats développés dans le site de Maroua 1^{er}

Organisation	Appui apporté au PVMC
Croix rouge française	Don alimentaire
UNICEF	Lutte contre les épidémies à travers hygiène et salubrité ; Mise à disponibilité d'un personnel au programme pour la prise en charge des maladies des enfants.
UNESCO	Expertise et fonds pour les radios communautaires
VSO	Appui dans le secteur de l'éducation lors de l'élaboration des actes de naissance
Water Ways Solutions (ONG Israélienne)	Formation en irrigation goutte à goutte et partenariat signé avec le MINEPAT pour la gestion de l'eau
GIZ	Appui au reboisement (fourniture des techniciens et des plants)
IRAD	Formation en agriculture Formation sur la coopération Participation aux missions de terrain
WATER WAYS :	une structure israélienne œuvrant dans le domaine de la maîtrise et de la gestion de l'eau pour le développement agricole a sollicité un partenariat avec le Programme Villages du Millénaire dans le but d'apporter son appui sur ce volet

La situation a été différente au niveau du site de Meyomessi en termes de partenariat avec d'autres acteurs du développement, la tentative de mise en place d'une plateforme d'acteurs, programmes et projets de l'Etat n'a pas prospéré causant une perte en termes de plus-value pour les activités du PVMC. Il y a seulement eu deux partenariats dans ce site :

- **Projet TRIDOM** : un accord de partenariat technique et financier a été signé entre ce projet régional et le PVMC dans le cadre de la mise en œuvre de l'OMD 6 relatif à la gestion durable de l'environnement ;
- **Centre des OMD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre** : le programme a conclu et mis en œuvre le partenariat avec le Millenium Promise à travers le Centre des OMD pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce partenariat avait pour objectif d'appuyer le programme dans le dispositif de suivi - évaluation et le renforcement des capacités des différentes parties prenantes pour son appropriation et son renseignement. La formation a eu lieu à Meyomessi.

Les relations de travail entre les sectoriels de l'Etat et le PVMC ont été entravées au début de la mise en œuvre et tout au long de la première phase par les procédures de prise en charge de ces agents de l'Etat qui ne prévoyaient que des perdiems lors des réunions du Groupe Technique Consultatif Départemental. Cela a été une source de démotivation pour certains dont l'apport était essentiel.

A Meyomessi, 01 indicateur a atteint sa cible tandis qu'un autre a un taux d'atteinte de 50% par rapport à sa cible et 01 indicateur est à 0 % d'atteinte de sa cible

Conclusion : Le degré de réalisation des activités et des indicateurs prévues dès le départ est positif pour plusieurs objectifs. Au niveau des objectifs 1 et 3 sur les deux sites, la plupart des cibles ont été atteints soit à 100 % ou à plus de 60 %, plusieurs réalisations ont été effectives. Pour l'objectif 2, 4, 5 le PVMC a fait un travail remarquable pour améliorer l'accès à l'éducation et à la santé des populations malgré quelques insuffisances mineures constatées. Pour l'objectif 6, il a été faiblement réalisé au vu des données collectées sur le terrain. En ce qui concerne la mise en place des diverses infrastructures, celles liées à faciliter l'accès à l'eau ont été bien réalisées en quantité et en qualité. Pour celles sur l'éducation et la santé, certains travaux se poursuivaient ou alors les marchés étaient simplement lancés lors de la mission d'évaluation, mais ceux achevés sont de bonne qualité. Pour ce qui est de l'aménagement des routes et des pistes rurales, cet objectif a été faiblement réalisé sur les deux sites, non seulement il y a peu de réalisations par rapport aux prévisions, mais également le peu qui l'a été ne permet pas de donner entière satisfaction aux populations. Pour le renforcement des capacités, beaucoup d'actions ont été menées et des structures relais mises en place comme les CVM, il reste la mise en application effective de toutes les connaissances acquises.

Au vu de tout cela l'évaluateur juge que la mise en œuvre de la première phase par rapport au critère d'efficacité a été satisfaisante (S)

3.3. Efficience dans la mise en œuvre du programme

Tableau 11 : Tableau d'estimation des coûts de l'intervention par site opérationnel

Site	Coût de l'intervention en dollars EU	Taux d'exécution financière global	Taux de réalisation technique global
Maroua 1er	1.701 372	51%	34%
Meyomessi	1.806 194		
Opérations et managements	2.187 593		
Total	5.695 159	53%	44%

Sources : rapports d'activités 2011 ,2012 et calculs personnels

Coût de réalisation des interventions dans chacun des deux sites

Les réalisations dans les deux sites ont respectivement été évaluées à 1.701.372 dollars EU pour Maroua 1^{er} et 1.806.194 dollars EU à Meyomessi pour les dépenses effectivement engagées par rapport aux ressources financières mobilisées au cours des deux premières années de mise en œuvre du projet. Ces montants n'ont pas pris en compte les investissements réalisés dans chaque site par l'Etat camerounais en cohérence avec la stratégie de financement adoptée pour la mise en œuvre du programme. Elle consistait soit à une mise en commun des fonds pour qu'ils soient gérés par l'agence d'exécution, soit une réalisation des investissements sectoriels par chaque contributeur sur la base des PTA annuels. Ces coûts ont été obtenus avec un niveau d'exécution budgétaire moyen de 53 %. Le niveau d'exécution budgétaire du PVMC a été très bon pour les fonds reçus de la coopération Japonaise (99 %) et en dessous de la moyenne pour les financements de l'Etat camerounais (35 %). La cause de cette faible exécution budgétaire de ces fonds de contrepartie est due

essentiellement aux mécanismes de gestion du budget d'investissement public / marchés publics comme cela a déjà été évoqué plus haut.

Analyse des coûts des résultats du projet lors de la première phase

Niveau d'exécution des PTA et des décaissements

Tableau 12 : Tableau de comparaison des taux d'exécution des budgets et PTA

Taux d'exécution annuelle des budgets			Taux d'exécution des PTA
Année	Global	Fonds Japonais	
2011	51%	34,85%	36%
2012	55%	74%	54%
2013	41%	96%	93%

Sources : *rapports d'activités 2011 ; 2012 et 2013 et calculs propres*

Les PTA et leurs budgets ont été généralement validés pendant les 04 premiers mois de l'année entre 2011 et 2012, et les décaissements ont globalement varié entre 41% et 55 %. Les fonds japonais gérés directement par l'agence d'exécution auront connu une courbe croissante avec un pic de 96% en 2013. Ce mode opératoire a eu pour conséquence pendant cette première phase du PVMC, une mise en œuvre des plannings dont la moyenne pour les deux premières années est de 45 %. Cette faible moyenne de réalisation a été causée par le non alignement systématique des contributions de l'Etat qui étaient exécutées séparément à travers le BIP et dont une grande partie des investissements n'avait pas connu un début d'exécution au 30 octobre 2013 dans les deux sites.

Ces différents constats amènent l'évaluateur à la conclusion que les taux d'exécutions globaux ont été en dessous de la moyenne de 50 % et sont de ce fait moyennement satisfaisants.

Cependant cette appréciation pourra évoluer si les différentes infrastructures dont les travaux débiteront dans les prochains mois : magasins de stockage, routes rurales, infrastructures d'élevage, réalisation des points d'eau sous financement du gouvernement camerounais sont effectivement réceptionnés.

Tableau 13: Dépenses réalisées par objectif opérationnel sur fonds japonais

OBJECTIF OPERATIONNEL	Budget Prévus	Budget alloué par site		Total de réalisation	budget engagés / budget prévus
		Maroua 1er	Meyomessi		
Objectif 1: Améliorer la productivité agricole pour combattre la faim et la malnutrition	400 000	419 866	514 741	934 607	234%
Objectif 2: Assurer un accès universel à l'école primaire pour les filles et les garçons et éliminer les disparités genre dans les écoles	600 000	579 973	195 256	775 229	129%
Objectifs 3: Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et Augmentation des revenus	200 000	143 310	88 758	232 068	116%
Objectif 4 : Améliorer la santé maternelle et réduire la mortalité maternelle et infantile	800 000	216 830	267 666	484 496	61%
Objectif 5. Combattre le VIH/SIDA, le Paludisme, la Tuberculose	600 000	-	-	0	0%
Objectif 6: Intégration du principe de développement durable dans les villages en vue d'inverser la dégradation des ressources environnementales et des écosystèmes	162 000	26 181	65 047	91 228	56%
Objectif 7: Les populations des villages du millénaire ont accès à l'eau potable et à l'assainissement	300 000	131 816	181 075	312 891	104%
Objectif 8: Eliminer la fracture numérique	280 000	183 396	183 396	366 792	131%
Objectif 9 : Les facilités de transport des biens et personnes sont améliorées et les communautés ont accès aux sources d'énergie	600 000	-	180 793	180 793	30%
Objectifs 10 : Renforcer les capacités des communautés	100 000	-	462	462	0%
Objectifs 11: Renforcer les liens avec les politiques et les stratégies nationales	20 000	-	129 000	129 000	645%
Objectif 12: Opérations et Gestion du Programme	1 769 250	-	-	2 187 593	124%
	5 831 250	1 701 372	1 806 194	5 695 159	

Sources : document du projet, rapports d'activités 2011 ; 2012 et 2013

L'analyse d'exécution budgétaire par produit / objectif du budget initial du programme a connu de nombreux dépassements budgétaires dont les plus élevés sont de 645 % pour l'Objectif 11 et 234 % pour l'Objectif 1. Sur un autre plan, on note 03 sous emplois qui sont en dessous de 50 % d'exécution avec pour extrêmes l'objectif 5 (0 %) et l'objectif 10 (0%). Le budget total engagé par objectif correspond presque entièrement à la contribution japonaise et le taux d'exécution budgétaire de ce contributeur est de 99 %.

Niveau de mobilisation des ressources

Tableau 14 : des ressources mobilisées par les différents partenaires du PVMC

Contributeurs	engagements initiaux	Total mobilisée par contributeur	Total dépensé	Taux de contribution des principaux partenaires	Taux d'exécution du budget mobilisé
Cameroun	2 000 000	2 444 314	846 934	122%	35%
Japon	5 769 250	5 769 159	5 695 159	100%	99%
Système des Nations Unies	750 000			0%	
TRIDOM		57 000	57 000		
BIT		5 000	5 000		
TOTAUX (dollars EU)	8 519 250	8 409 401	6 738 021		

Sources : document du projet, rapports d'activités 2011 ; 2012 et 2013

La Coopération japonaise (100%) et l'Etat du Cameroun (122 %) ont été les principaux contributeurs du PVMC. Les contributions camerounaises ont été plus importantes en termes d'investissements infrastructurels et fonctionnement institutionnel, ils étaient directement engagés par le MINEPAT. Les autres contributeurs que sont TRIDOM, BIT et autres agences des Nations Unies ou encore d'ONG internationales ont plus fait des apports matériels directs et des prestations techniques auprès des bénéficiaires. Ces participations n'ont pas toujours fait l'objet d'une estimation financière dans les rapports techniques du programme.

Dans la même logique, les bénéficiaires finaux ont réalisé des investissements et autres apports sans estimation financière exploitable. On peut citer : les hangars, porcheries, poulaillers et bâtiments pour abriter les moulins etc..... dans les deux sites. Au niveau des Communes, il y a eu des mises à disposition de bâtiments (réfection de la maison de la radio à Maroua 1^{er} et rétrocession à Meyomessi) pour l'installation des radios, budgétisation pour la réalisation de 02 études d'impacts à Maroua 1^{er} et Meyomessi pour l'entretien des pistes agricoles dans les villages etc....

Toutes les ressources mobilisées par l'Etat n'étaient pas encore entièrement utilisées lors de la mission d'évaluation à cause des lenteurs dans la passation des marchés. Certaines dépenses effectuées pendant cette première phase n'ont pas toujours produits des résultats de qualité (fourniture des intrants et certaines réalisations pas très fonctionnelles)

Au-delà de ces insuffisances dans la gestion des ressources financières, l'ensemble les réalisations du programme a été obtenu à des coûts appréciables. Un forage a été réalisé à 6 000 000 FCFA au lieu des 9 000 000 FCFA du BIP, la construction d'un bloc de deux salles de classe équipées avec le bureau du directeur revenait à 32 millions, comparé à 16 millions pour une salle de classe simple pour le BIP.

Pour les ressources humaines

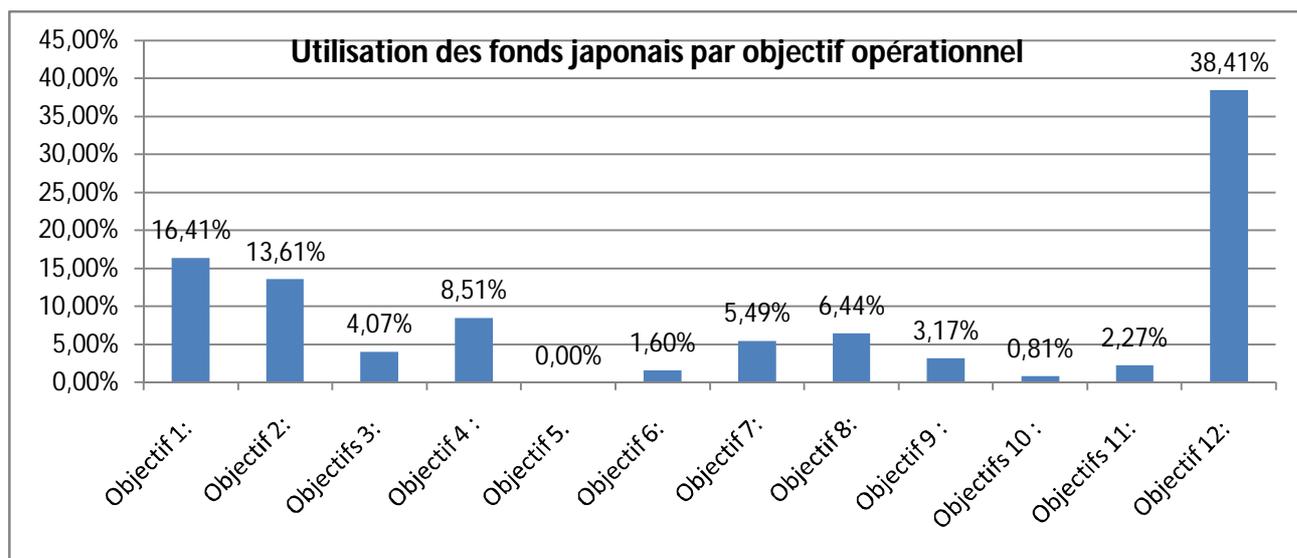
Les départs des personnels intervenus dans les équipes, à la fois au niveau national et sur le terrain, et pas vite remplacés ont fortement perturbé la mise en œuvre des activités très intense lors de cette première phase.

L'option prise de faire du Chef d'Equipe le responsable du suivi- évaluation et le responsable d'un domaine technique était une surcharge de travail (3 fonctions très importantes pour un seul individu) qui ne pouvait pas lui permettre de jouer efficacement ces trois rôles très distincts et importants.

Le programme dans sa conception a beaucoup misé sur l'utilisation de l'expertise technique des SDE abondamment disponible en quantité et en qualité, sans tenir compte de l'exigence de contrepartie financière de certains, ce qui n'a pas toujours permis de valoriser ces ressources humaines.

Les deux communes ne disposent pas en leur sein des ressources humaines de qualité par rapport aux différents domaines d'intervention du PVMC, ce qui n'a pas permis à cette institution de jouer pleinement un rôle de suivi technique des actions réalisées par le programme.

Figure 2: Utilisation des fonds japonais par objectif opérationnel



Source : Rapports d'activités PVMC

Conclusion : Globalement le niveau de mobilisation des ressources a été très bon même si celles provenant de l'Etat ont connu une exécution budgétaire très moyenne. Les coûts des interventions dans les deux sites ont été conformes à la norme même en dehors des coûts de gestion du programme très élevés avec un taux de dépassement de 124 % du fait de l'extension de la durée initiale du programme de 12 mois. Les coûts de réalisation des activités n'ont généralement souffert d'aucune surfacturation par rapport à des actions similaires, au contraire il existait un rapport qualité prix acceptables surtout au niveau des infrastructures réalisées. Cependant, certains objectifs ont été sous financés à savoir : **Objectifs 3:** Améliorer les conditions de vie des femmes et des hommes et Augmentation des revenus (4,07 % de réalisation) et **Objectif 5.** Combattre le VIH/SIDA, le Paludisme, la Tuberculose (0%). Mais au regard des ressources réellement engagées, le programme n'aurait pas pu faire plus que ce qui a été réalisé tant sur le plan de la qualité que celui de la quantité.

En conclusion l'efficience du programme est jugée satisfaisante (S).

3.4. Effets, progrès ou débuts de changement à la fin de la première phase

La durée de la première phase est très courte pour qu'on puisse véritablement parler d'impact qui s'observe plutôt dans une durée plus longue. Conformément aux TdR, l'équipe d'évaluation préfère donc parler de début de changement qui sont dans la réalité les effets observés au-delà des résultats ou encore les progrès observés.

Sur les activités génératrices des revenus pratiquées par les populations

A Meyomessi les populations ont adopté des nouvelles variétés de cacao avec une mise en place d'une pépinière de 20 000 plants dans chacun des 25 villages du site. Les producteurs maîtrisent mieux les itinéraires techniques des plantes cibles. Il y a une amélioration de la production du cacao grâce à la distribution des fongicides pour la lutte contre la pourriture brune. Les revenus des producteurs de cacao ont augmenté, le prix d'achat des sachets de fongicides a baissé, 01 sachet de fongicides initialement vendu à 1200 FCFA l'est aujourd'hui à moins de 600 FCFA et la capacité de négociation du prix du cacao marchand est élevée grâce à l'organisation des ventes groupées.

Les femmes ont bénéficié des appuis en élevage (embouche ovine, moulins fonctionnels à Kalliao et Yamdjidjing) à Maroua 1er. Les populations paysannes ont désormais une offre agricole variée et l'on assiste dans les villages à l'émergence des petites activités lucratives, le cas de Yamdjidjing où les moulins réduisent la pénibilité des femmes et engrangent d'importantes sommes d'argent.

Dans chaque site une coopérative a été créée, fonctionne et mène des activités au bénéfice de ses membres avec un système de crédit pour les intrants agricoles et la scolarité des enfants.

Dans le secteur de l'éducation et la santé

Les droits des enfants sont plus respectés : à Maroua 1er, 1448 enfants ont des actes de naissance et peuvent juridiquement exister et revendiquer leur nationalité. Il y a une explosion de la démographie scolaire, le cas des écoles de Maroua 1er où l'on assiste subitement au phénomène des effectifs pléthoriques. La SIL de l'école publique de KALLIAO dans la commune de Meri a plus de 100 enfants. Conséquence, il est envisagé de

créer une école à mi – temps. La plupart des écoles du programme ont au moins une nouvelle salle de classe et de plus en plus d'enseignants, ce qui accroît l'offre éducative et assure un meilleur encadrement scolaire des enfants. Le nombre de filles a augmenté dans les écoles. A l'école de Mougoudi, le nombre des filles est passé de 131 en 2011 à 224 en 2013. La physionomie des écoles et des centres de santé a fondamentalement changé. Les bâtiments (salles de classes, centres de santé) et équipements (tables bancs, points d'eau pour certaines écoles, armoires, matériel didactique, matériel roulant, médicaments...etc.) sont de bonne qualité

Les structures de santé disposent du matériel adéquat pour la prise en charge des malades, les enfants fréquentent des écoles avec des bâtiments imposants et ne s'asseyent plus à même le sol. A l'Extrême Nord, presque tous les villages du programme ont été dotés de points d'eau, ce qui réduit considérablement la fréquence des maladies d'origine hydrique. Le rendement scolaire s'est amélioré. A Maroua 1er, les résultats aux examens officiels se sont considérablement améliorés : le taux de réussite au CEP est passé de 30 % en 2012 à 75 % en 2013 à l'EP de Mougoudi.

Ces débuts de changement peuvent être renforcés si on construit des clôtures dans les écoles situées en bordure des grands axes d'intense circulation, un point d'eau pour chaque école (pour éviter la situation de l'EP de Messok Ndong où les enfants sont obligés de traverser la route pour aller au point d'eau du village) et une latrine.

Dans le secteur des infrastructures, de l'eau et l'assainissement

Sur l'accès à l'eau potable, le nombre des points d'eau par habitant est passé de 1point / 571 à 1point / 338. Le nombre de points d'eau dans l'enceinte ou à proximité de l'école est passé de 0 à 4. Le nombre d'artisans réparateurs est passé de 0 à 36 dans les deux sites. Un service d'hygiène et de salubrité est mis en place dans chacune deux communes, lequel se charge de l'animation et la coordination des activités liées à l'eau et à l'assainissement dans les villages. Le nombre de nouvelles salles est passé de 8 à 24 dans les deux sites, 17 nouveaux villages ont été électrifiés dans les deux sites.

Grâce à la proximité de l'eau potable, les bénéficiaires ont vu le taux des épidémies et des maladies hydriques diminuer. La sensibilisation renforcée sur l'hygiène et la salubrité a entraîné des changements de comportement. L'ouverture de certaines pistes agricoles et routes rurales a permis une évacuation plus aisée de la production vers les sites de commercialisation par endroits à Meyomessi. Les comités de gestion des points d'eau sont fonctionnels et collecte les cotisations pour assurer la maintenance des ouvrages surtout à Maroua 1^{er}. Une ligne budgétaire a été créée pour l'entretien des pistes rurales dans la commune de Meyomessi. Tous les forages sont positifs déclarés c'est-à-dire débit supérieur à 1m³/h et de hauteur supérieur à 50m.

Sur les TIC et le renforcement des capacités

Les effets et progrès dans ces domaines sont transversaux (influence du changement dans les autres volets du programme) et leur perception n'est pas toujours facilement mesurable. La radio communautaire de Meskine émet une heure trente par jour et couvre un rayon de 30 km avec un taux d'écoute de 80 % (émission en langue locale et français) d'après

les membres de son comité de gestion. Les deux autres infrastructures (radio communautaire et centre multimédia de Meyomessi) disponibles dans ce domaine ne sont pas encore fonctionnelles.

L'usage de la téléphonie est perceptible dans le territoire des deux communes, ce qui facilite aujourd'hui la communication avec l'ensemble du Cameroun et l'extérieur du pays.

Pour le renforcement des capacités, les progrès sont très perceptibles dans les pratiques agropastorales et des AGR, ce qui n'est pas le cas pour la vie associative et communautaire ou en dehors de la création des CVM, on perçoit difficilement l'animation et l'appropriation du suivi – évaluation des activités réalisées par les membres formés. Certains responsables communautaires qui ont pourtant eu à coordonner un certain nombre d'activités ont eu du mal à en présenter les résultats et ne disposaient pas des preuves matérielles pour illustrer leur déclaration. Le nombre de bénéficiaires par activités, les revenus générés et autres superficies par spéculation mises en place étaient généralement ignorés par ces responsables communautaires.

Sur les relations avec les communes, les SDE et le gouvernement central

L'ensemble des effets et changements générés issus de cet objectif se retrouvent dans les plus-values apportées par les différents partenaires des équipes de l'agence d'exécution sur le terrain. On a pu ainsi constater l'effectivité des extrants obtenus à travers l'appui des partenaires du PVMC issus tant de l'Etat que du secteur des ONG. On peut à titre d'exemple citer la qualité des processus d'obtention des actes de naissance, la qualité des essences d'arbres mises en place pour le reboisement, la maîtrise du processus de réservation des forêts entre autres, performances qui n'auraient pas été possibles sans cette forme de mutualisation des ressources qu'ont apportés les différents partenariats établis.

Les effets et progrès au niveau de quelques ménages

Cas de 3 ménages sur le site de Maroua 1er

Témoignage de trois éleveurs du CVM de GOUMTOKOI – BAGORE qui ont affirmé avoir gagné plus d'argent que d'habitude en vendant leurs bêtes. Il s'agit respectivement de : GARGA Mama et AMADJOURA ABOUSSANG qui ont reçu du PVMC les appuis en intrants d'élevage suivants : du tourteau de coque de coton + du son de riz et un concentré d'élevage dans les proportions suivantes : 1 boîte de Guigoz de concentré + 1 sac de son de riz + 03 sacs de tourteau de coton + les soins vétérinaires pour réaliser de l'embouche pour 02 moutons à vendre à la tabaski 2012. Ils ont respectivement vendu leurs bêtes et ont fait la comparaison des prix obtenus à cause du poids obtenu grâce à l'utilisation des intrants par rapport à des bêtes nourris de manière traditionnelle et du même âge. Ils affirment avoir fait de bonnes affaires et souhaitent la poursuite de cette activité et surtout l'augmentation du nombre de bêtes à prendre en charge. M. Harouna chef d'un ménage de 06 personnes dont 04 enfants et son épouse affirme avoir bénéficié de la prise en charge vaccinale de ses poules par le projet. Ceci lui a permis d'avoir moins de perte que lors des années antérieures. Il a pu ainsi vendre 13 poulets pour une somme de 38 000 FCFA. Cette somme lui a permis d'assurer l'acquisition des cahiers pour ses enfants lors de la rentrée 2013 – 2014.

Cas de deux ménages à Meyomessi

Monsieur Akono Luther cacaoculteur du village Mbilemvom quartier Mbayan figure parmi les premiers adhérents à la société coopération agricole de Meyomessi. Il assure que la mise en place de cette structure a considérablement amélioré ses revenus issus de la cacaoculture. Ainsi en 2011, avant la création de la coopérative, il achetait les fongicides chez les coxeurs à crédit. Il a produit au cours de cette année environ 12 sacs de 80 kg de cacao secs, il n'avait pas pris beaucoup de fongicides à cause du prix et des conditions posées par ses fournisseurs. Mais depuis 2012, avec l'arrivée de la coopérative, il a augmenté la production agricole et il a pu avoir 23 sacs de 80 Kg qui lui ont rapporté environ un million de FCFA après remboursement de son crédit fongicide de 100 sachets de Ridomil. Avec cet argent, il s'est occupé de ses enfants, paiement des frais universitaire de son fils à 240 000 FCFA, financement de l'installation de sa fille comme coiffeuse à Sangmélima 76 000 FCFA et contribution au financement de l'ouverture d'un atelier de couture à 40 000 FCFA pour une autre de ses filles.

A cette date du 09 octobre 2013, il a pris à nouveau un crédit de fongicide à hauteur de 150 sachets et a déjà fait une première récolte de 18 sacs en attente de la commercialisation groupée. Il a bénéficié aussi d'un crédit scolaire de 450 000 FCFA accordé par la coopérative.

M. Zo'o Abondo Pierre du même village a produit 16 sacs de cacao de 80 kg qui lui ont rapporté environ 800 000 FCFA en 2011. En 2012, il a pris un crédit fongicide de 70 sachets de Ridomil qui lui ont permis d'avoir 18 sacs de 80 kg et une recette de 1 276 000 FCFA lors des ventes groupées de la coopérative. Avec ce surplus de revenus, il a pu prendre en charge les frais universitaires de sa fille à Yaoundé. En ce moment, il a contracté une dette de 65 sachets de Ridomil et un crédit scolaire de 70 000 FCFA auprès de la coopérative.

Pour ces deux producteurs, la coopérative est une bonne initiative qui leur permet d'améliorer leurs revenus.

Conclusion – Malgré le temps très court de la phase, des progrès sont perceptibles dans la plupart des secteurs. Pour les AGR, il y a des débuts de changements au niveau de la filière cacao et la diversification des activités des femmes sur le site de Meyomessi. A Maroua 1er, il y a des débuts de changement sur la santé animale ainsi que la diversification des activités des femmes. Certains ménages affirment et démontrent qu'il y a des changements dans leurs revenus. Dans les deux sites, les producteurs sont organisés en coopératives qui fonctionnent bien. Pour les services sociaux de base (éducation, santé, eau, routes et pistes rurales...etc.), il y a une amélioration avec l'ensemble des infrastructures construites ou réhabilitées ainsi que les autres appuis apportés aux écoles et aux centres de santé plus d'autres investissements malgré un certain retard dû à la passation de certains marchés. Dans le domaine des TIC, une radio est déjà fonctionnelle, l'autre le sera bientôt.

Pour toutes ces raisons, l'évaluateur juge le niveau de progrès obtenus satisfaisant (S).

3.5. Durabilité et pérennité des réalisations et résultats du programme

L'évaluateur a voulu s'assurer que les réalisations et les résultats obtenus à la fin de la première phase du PVMC seront pérennisés à la fin des appuis apportés par ce programme. La mission a ainsi pu relever plusieurs indicateurs qui sont une garantie de cette pérennisation.

3.5.1. Les facteurs de durabilité

Agriculture, élevage et autres AGR

- L'implication et l'engagement des sectoriels du MINEPIA / élevage, 06 AVZ du MINEPIA de Maroua affectés au PVMC descendent régulièrement sur le terrain tous les lundis, participation très active du délégué départemental du MINEPIA).
- L'ensemble des techniques acquises par les producteurs et d'autres connaissances (hygiène à Maroua) à travers différentes formations et dont la mise en pratique a commencé et se poursuivra même à la fin du programme.
- Certaines AGR qui fonctionnent (moulins des femmes à Kalliao et Yamdjidjing, cacao-culture à Meyomessi, l'approvisionnement en intrants agricoles à Maroua 1er), lesquelles continueront d'être pratiquées et de générer des revenus pour certains bénéficiaires.
- L'existence des coopératives qui fonctionnent à Meyomessi (204 membres affiliés ayant libérés leurs actions, création d'un stock tournant des fongicides) et Maroua (1031 membres inscrits, création d'un stock tournant d'intrants agricoles) avec des systèmes de crédit, lesquelles bien gérées vont avoir un impact à long terme.

Education et santé

- L'implication et mobilisation des parents au niveau scolaire à Maroua, formation des enseignants, prise en charge des maîtres des parents à Maroua.
- La prise en compte de la question du genre dans l'Implication / mobilisation des parents au niveau scolaire à Maroua 1er avec la création de l'association mères parents d'élèves qui est une bonne stratégie pour impliquer et responsabiliser les femmes dans cette région de l'Extrême – Nord où la jeune fille est faiblement scolarisée.
- La mobilisation des parents d'élèves dans le site de Maroua 1er, ils cotisent une somme d'argent par mois pour rémunérer des gardiens / agents qui travaillent pour sécuriser certains bâtiments scolaires.
- La mise en place d'une stratégie de prise en charge des maîtres des parents à Maroua, ils cotisent chacun une somme de 1000 FCFA par mois.
- La mise sur pied des mécanismes de surveillance au niveau des CSI, des bâtiments des écoles (recrutement des vigiles), dont la prise en charge est assurée par les bénéficiaires eux-mêmes.

Eau et assainissement

- La formation et la mise en place des artisans réparateurs pour les points d'eau et leur équipement en caisses d'outils ;
- La mise en place d'une ligne budgétaire pour l'entretien des pistes agricoles dans la commune de Meyomessi.

- La gestion et l'entretien de puits, forages, sources aménagées, sont entièrement pris en charge par le comité de gestion, qui collecte les cotisations auprès des différentes familles.
- La mise sur pied au niveau de la commune d'une structure de gestion des pièces de rechanges pour les forages et puits avec un budget témoigne d'une prise en main des bénéficiaires

TIC et Renforcement des capacités

- La réélection des maires des deux communes (Meyomessi et Maroua 1er), lesquels sont bien imprégnés de l'approche et pourront continuer à l'appliquer dans leurs missions de développement local.
- La forte implication des deux communes lors de la réalisation et la gestion des radios communautaires et du centre multimédia, ainsi que la mise en place des comités de gestion qui doivent les gérer. Les deux communes ont fait des apports substantiels en termes de mise à disposition des bâtiments (Meyomessi) ou de contribution à la réhabilitation / installation de l'électricité (Maroua 1er).

3.5.2 Les facteurs de risque pour la durabilité

Secteur agropastoral et AGR

- La gestion financière des coopératives et des autres AGR mal faite peut très rapidement remettre en question plusieurs acquis observés au niveau du secteur agropastoral. La mobilité des agents de l'Etat et cadres de certains ministères qui sont impliqués et leur remplacement par des nouveaux qui ne vont pas adhérer à la dynamique d'accompagnement des producteurs impulsée par le PVMC est aussi un risque important.

TIC et renforcement des capacités

- La radio de Meskine fonctionne encore en rodage mais on observe déjà des éléments discordants qui pourraient entraver son fonctionnement à court et moyen terme : inexistence d'autorisation légale d'émission, bénévolat du personnel dont une partie aurait déjà arrêté les prestations aux dires des membres du comité de gestion rencontrés. Il y a également le conflit entre l'exécutif communal et le comité de développement de Meskine dont les manifestations sont : la rétention de certains équipements de la radio à la Commune, le rejet des prospectus de sensibilisation et informations produits par la commune sur l'existence de la radio par les membres des comités de gestion de la radio et ceux du comité de développements de Meskine. Tout ceci constitue un risque important qui peut affecter la durabilité de cet instrument.
- Les CVM à travers les responsables rencontrés lors de l'évaluation se sont faiblement appropriés leur rôle d'animateurs principaux du développement dans le village du millénaire. Ceci se manifeste par l'irrégularité des réunions d'évaluation sur la mise en œuvre des activités dans les villages et le suivi quasi inexistant de la part des communes. Cette situation peut s'aggraver après le PVMC si elle ne s'améliore pas. Les CVM fonctionnent très peu et les responsables n'utilisent pas toutes les

compétences acquises alors que ce maillon doit jouer un rôle très important dans la mise en œuvre de ce programme.

- Le niveau communal doit jouer un rôle clé dans ce programme, malheureusement il ne dispose pas de toutes les capacités institutionnelles, organisationnelles et compétences lui permettant de véritablement le faire, pour l’animation des CVM et le suivi – évaluation sur le terrain. Elle ne dispose pas en son sein des ressources humaines compétentes et qualifiées pour accompagner et gérer les nombreuses actions lancées par le PVMC. Elle ne peut pas toujours bénéficier de l’expertise des SDE à temps voulu et sans conditions financières pour pallier ses insuffisances internes et apporter des réponses pertinentes aux populations sur le terrain. Dans certains cas la mission a constaté des conflits entre les membres des CVM et les populations sur la gestion de certains appuis reçus du programme dans le site de Meyomessi (Essangmvout, Elom, Essong Ndong et Melan).

Conclusion Les compétences des producteurs ont été fortement renforcées dans le domaine agropastoral et les sectoriels sont impliqués à certains endroits, il existe deux coopératives qui fonctionnent avec un système de crédit, ce qui garantit la pérennité des AGR. Dans les secteurs sociaux (éducation, santé, eau et assainissement), la responsabilisation des bénéficiaires à travers divers comités et la mise en place de systèmes de cotisations pour prendre en charge certains coûts de fonctionnement et de maintenance vont également assurer la pérennité des réalisations. L’implication de la commune qui commence à avoir un dispositif de suivi (à renforcer) permet également de croire que les nombreux acquis observés seront préservés. Les conflits non ou mal gérés, le faible dynamisme des CVM qui sont un pilier important pour l’appropriation au niveau local, la mobilité des fonctionnaires engagés au niveau des SDE, et la faiblesse institutionnelle et organisationnelle de la commune peuvent compromettre cette pérennité.

En prenant en compte tout cela, l’évaluateur juge la pérennité satisfaisante (S)

4. Synthèse des notations

Le tableau ci-dessus récapitule les différentes notations apportées dans le cadre de cette évaluation finale de la première phase du PVMC.

Critères	Notation
Pertinence	Très satisfaisante
Efficacité	Satisfaisante
Efficience	Satisfaisante
Progrès et débuts de changement	Satisfaisante
Durabilité et pérennité	Satisfaisante

Pour conclure, le PVMC a conduit dans une approche intégrée et multisectorielle la première phase sur deux sites pilotes dans un environnement complexe. Au terme de cette première phase, le taux de réalisation des activités par rapport aux prévisions est appréciable, il existe des résultats importants observables sur le terrain avec des progrès constatés au niveau des bénéficiaires finaux. La mission a certes relevé des insuffisances liées à la qualité de certains approvisionnements en intrants, à la qualité de certaines infrastructures et non réalisation de certaines, mais elles peuvent être facilement corrigées lors de la deuxième phase. Un accent devra donc être mis pour renforcer les dispositifs qui permettront de garantir la durabilité de ces multiples acquis. **Au vu de tout ce qui précède, la mission d'évaluation a jugé satisfaisante la conception et la mise en œuvre de cette première phase.**

5. Les leçons tirées de la mise en œuvre de cette première phase et les bonnes pratiques relevées – les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de la première phase les solutions proposées et certains effets non attendus

Leçons tirées et bonnes pratiques

La première phase du PVMC qui s'achève a permis de tester l'approche village du millénaire dans deux sites qui ont des similitudes mais également des différences liées à leur contexte et environnement. Plusieurs méthodes utilisées lors de cette première phase méritent donc d'être relevées.

Les stratégies et approches efficaces utilisées à renforcer

- Le travail sur des filières agropastorales précises pour accompagner les producteurs (cacao, bananier plantain, maïs, sorgho, élevage des poules ...etc.). Cette option permet de travailler sur des produits précis de la production à la mise en marché. Ce qui est un des meilleurs moyens d'améliorer les revenus de ces producteurs.
- L'appui aux producteurs pour les aider à s'organiser en coopérative qui est une forme d'entreprenariat collectif avec une culture économique plus élevée par rapport aux groupes d'initiatives communes. La mise en place d'un système de crédit (revolving fund) dans ces coopératives.
- Travailler de manière intégrée sur plusieurs secteurs sociaux mais également économiques permet de s'attaquer plus globalement à la pauvreté au niveau local.
- La synergie avec d'autres acteurs publics et privés qui interviennent dans chaque site ou peuvent apporter des appuis complémentaires aux populations bénéficiaires permet de créer plus d'impact et d'obtenir le changement souhaité.
- Travailler sur la commune comme territoire en s'appuyant sur son institution est très pertinent dans un contexte de décentralisation et de transfert des compétences, c'est une option qui facilite l'atteinte des OMD. L'institution communale ne peut malheureusement pas pleinement jouer le rôle attendu d'elle en matière de développement local et particulièrement de contribution à l'atteinte des OMD sans un renforcement adéquat de ses capacités institutionnelles et organisationnelles. Ses ressources humaines ou expertises en relations avec les défis à relever, les règles et procédures de fonctionnement internes, le renforcement des compétences de tous (Exécutif municipal, personnel communal, conseillers municipaux) par des formations adaptées et bien faites ainsi qu'un coaching des maires pour les aider à jouer pleinement leurs rôles sont donc des aspects à renforcer.
- La mise en place des CVM et la responsabilisation effective des populations au niveau des villages dans la mise en œuvre des actions du programme facilitent l'appropriation et une meilleure réussite du PVMC.

Les bonnes pratiques de la première phase

Une pratique est bonne lorsqu'elle remplit un certain nombre de critères, parmi lesquels :

- *l'originalité et les innovations de la pratique ;*

- *la possibilité de répliquer cette pratique dans d'autres actions de développement ;*
- *le coût financier pas très élevé de la pratique ;*
- *les résultats et effets/changements voire impacts durables que la pratique peut apporter à un processus de mise en œuvre des OMD ;*
- *la capacité pour la pratique à apporter des solutions pertinentes à des problèmes qui se posent sur le territoire camerounais ou alors spécifiquement à la mise en œuvre de la décentralisation et du développement local.*

Les pratiques suivantes sont donc celles qui ont été retenues par l'équipe d'évaluation comme bonnes.

- Le coût de réalisation d'un forage ou d'un puits moderne et d'une salle de classe avec armoires moins cher comparé aux réalisations identiques dans le cadre de la mise en œuvre du BIP.
- La construction d'une synergie et une cohérence entre toutes les actions de développement et les acteurs effectifs ou potentiels qui interviennent ou peuvent intervenir dans le territoire d'une commune. L'importance qu'il y a à créer une plateforme entre ces acteurs avec des rencontres périodiques pour une harmonisation des interventions sur la base d'un plan communal de développement consensuel.
- L'appui des populations sur des filières économiques génératrices de revenus dans les secteurs agriculture, élevage, artisanat, tourisme et services dans des coopératives (entreprises collectives où les intérêts individuels sont pris en compte) qui prennent également en compte les demandes sociales de leurs membres (mutuelles santé, crédits scolaires....).
- L'utilisation des ressources financières et matérielles de la commune en appui au PVMC pour certaines activités dans les deux sites.
- L'appui à l'amélioration de la santé animale qui renforce une activité qui peut générer plus de ressources et de revenus pour les populations pauvres en milieu rural.
- Les appuis complémentaires apportés à chaque secteur (construction ou aménagement des infrastructures, équipements, dotation en matériels, formation du personnel....) concourent plus efficacement à l'optimisation des résultats.

Les contraintes rencontrées et quelques solutions trouvées

Comme dans tout processus de développement, le PVMC a fait face à de nombreuses contraintes pour lesquelles certaines solutions ont été trouvées.

- Les premiers marchés passés pratiquaient la règle du moins disant (au niveau du coût financier) très courante dans les marchés publics, malheureusement le résultat n'a pas été bon dans la mesure où certains prestataires retenus sur la base de ce critère ont soit abandonné les chantiers, soit réalisé un travail de mauvaise qualité. La solution trouvée a été de faire élaborer par les techniciens internes au PVMC ou des consultants des devis confidentiels à mettre à la disposition de la commission de sélection pour s'assurer que la proposition financière faite correspond à un minimum requis pour produire un travail de qualité.

- Le départ de plusieurs membres recrutés pour servir au niveau national et sur les deux sites. Comme solution, certains ont été remplacés, d'autres ont changé de postes et pour le reste le programme a dû recourir à des consultants externes.
- Les procédures de gestion financière et de passation des marchés du PNUD et du MINEPAT ont entraîné des retards dans la mise en œuvre des activités du programme. Cette contrainte très importante est restée sans solutions jusqu'à la fin de la première phase.
- La mobilisation des acteurs qui interviennent dans les sites ou ceux qui auraient pu potentiellement le faire demande un investissement en temps de travail important pour les identifier, négocier, suivre et les relancer. Ce travail aurait dû être fait au niveau national par le Coordinateur ou les Chefs d'équipe de terrain (comme managers), malheureusement leur surcharge de travail et les moyens mis à leur disposition ne leur ont pas permis de le faire efficacement. Par exemple la plupart des programmes des ministères et d'autres organismes publics pour le site de Meyomessi ont leur base à Ebolowa dans le Sud, cela aurait nécessité de fréquents déplacements du Chef d'équipe de Meyomessi pour les négocier.

Les effets non attendus

- Les activités réalisées pour faciliter l'accès à l'école sur le site de Maroua ont créé un sur effectif dans les salles de classe. Avant le projet il y avait une moyenne de 141 élèves par salle de classe, après le travail réalisé par le programme, il a été ramené à 68, mais à la fin c'était 180 élèves par salle à cause de l'inscription massive de nouveaux enfants dans les écoles du site et du flux migratoire des enfants des villages environnant les sites du projets qui ont afflué vers les écoles construites et équipées.
- La collaboration avec les SDE de l'Etat semblait évidente du fait de leur implication comme membres des groupes consultatifs techniques. Malheureusement leur disponibilité n'a plus été totale partout lorsqu'il fallait les impliquer dans la mise en œuvre technique et opérationnelle des activités du programme sur le terrain parce qu'il fallait des compensations financières et d'autres modalités non prévues par le programme.
- Le ONE UN qui est une excellente stratégie consistant à faire participer chacune des agences du SNU dans le programme (avec son expertise et ses ressources financières) n'a plus finalement était mise en œuvre.

6. Recommandation finales de la mission

A la fin de cette mission, *l'équipe d'évaluation recommande au vu des résultats remarquables obtenus, une deuxième phase du programme pour laquelle la mise en œuvre devrait prendre en compte les insuffisances relevées et les propositions faites lors de cette évaluation.* Elles portent moins sur des aspects techniques mais plus sur les aspects stratégiques où des améliorations importantes sont nécessaires pour obtenir des effets meilleurs que ceux de la première phase. Il s'agit entre autres de *la durée de la deuxième*

phase, du dispositif institutionnel et organisationnel, le rôle et la place de la commune, la synergie entre les actions de développement et les acteurs, la réalisation des modèles types d'écoles et de centres de santé, la relation entre les services déconcentrés de l'Etat et la commune et le renforcement des capacités des CVM.

Recommandation 1– *Achever les actions inachevées et corriger les insuffisances constatées dans les deux premiers sites*

Lors de l'évaluation la mission s'est rendu compte que certaines actions engagées ne sont pas achevées, ont été mal faites ou n'ont même pas commencé. Il faudrait achever et corriger toutes ces insuffisances constatées pour consolider les acquis dans les premiers sites d'intervention du PVMC.

Recommandation 2 - *Revoir la durée de la deuxième phase*

Prévoir une durée de la deuxième phase de 3 à 4 ans pour éviter des extensions comme cela a été le cas lors de la première phase, à cause de l'ampleur des activités à mener, la diversité des intervenants ainsi que les procédures administratives.

Recommandation 3 – *Revoir et ou améliorer le dispositif institutionnel et organisationnel de mise en œuvre de la deuxième phase sur les aspects suivants :*

- améliorer les procédures de passation des marchés en responsabilisant la commission de passation des marchés de chaque commune, à défaut créer une commission spéciale de passation des marchés du programme au niveau national ;
- exploiter toutes les possibilités qu'offrent les procédures du PNUD pour décentraliser au maximum la gestion des fonds provenant de la coopération japonaise, soit au niveau de l'équipe de gestion du programme ou de l'institution communale. Par exemple, après adoption du PTAB de chaque année, mettre à disposition la totalité des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de ce programme annuel ;
- élaborer un manuel de procédures de gestion administrative, comptable et financière du PVMC ;
- Avoir 2 représentants de l'association nationale des communes CVUC comme membres permanents du Comité de pilotage du programme ainsi que le MINPMESA;
- Renforcer l'équipe de gestion du programme au niveau national en ajoutant en plus du personnel actuel un Responsable du Suivi – Evaluation et de la Communication – Distinguer les postes de Chef d'équipe de ceux de responsable d'un volet technique ;
- Instaurer **une procédure accélérée de passation des marchés des intrants agricoles** et pastoraux pour leur livraison à temps afin de respecter le calendrier agricole ;
- A défaut de pouvoir mettre en place le **ONE UN**, tout faire pour créer et mettre en place le **ONE GOVERNMENT** qui consiste à faire intervenir tous les ministères techniques compétents avec leurs programmes ainsi que toutes les agences publiques sur chaque site de mise en œuvre du PVMC. Cela permettrait à la fin de la deuxième

phase de faire des sites retenus des exemples et des modèles de développement où le niveau de vie des populations concernées sera amélioré.

- Rendre optimal le dispositif de suivi – évaluation du PVMC en mettant en œuvre le volet piloté par l’INS et recruter le Responsable de suivi- évaluation et communication au niveau de la coordination du PVMC.

Encart 1: Sur le ONE Government inspiré du ONE UN

Veiller à ce que chaque ministère puisse prévoir dans le cadre de son BIP chaque année des financements des projets tirés du PCD et qui aident à évoluer vers l’atteinte des OMD.

Faire intervenir dans chaque site tous les programmes des différents ministères qui mènent des actions pour lesquels des financements sont disponibles et qui peuvent contribuer à l’atteinte des OMD.

Faire intervenir dans chaque site les agences publiques qui jouent un rôle dans la mise en œuvre des différents secteurs des OMD (AER, FEICOM, CAMWATER, ANAFOR, CAMTEL).

Créer un cadre de concertation et d’information des partenaires au développement qui financent les actions de développement en relation avec les différents OMD au Cameroun.

Recommandation 4 – Renforcer l’institution communale et mieux la responsabiliser

Ce programme est mis en œuvre dans un contexte de décentralisation, de transfert des compétences et des ressources par l’Etat central aux communes. Pour cette raison, il faut renforcer le rôle et la place de la commune dans la mise en œuvre de la deuxième phase. Cela donnerait davantage la capacité à la commune pour l’aider non seulement à continuer l’action du programme, mais également à mieux jouer le rôle attendu d’elle en matière de développement local. Pour cela il faut :

- actualiser les plans communaux de développement de chaque commune en les alignant sur les OMD pour en faire le cadre de travail de mise en œuvre de cette deuxième phase.
- loger les équipes terrains sur chaque site au sein de l’institution communale, bureaux et aussi les mettre sous une double hiérarchie (Exécutif communal et Coordination Nationale du Programme), renforcer chacune de ces institutions communales pour une bonne gestion de cette équipe.
- Responsabiliser la commission de passation des marchés au niveau de chaque commune pour les marchés des actions à mettre en œuvre sur chaque site.

Recommandation 5 – Créer une synergie forte entre les différents acteurs réels ou potentiels de chaque site d’intervention

La synergie entre actions et acteurs est un des leviers importants pour atteindre plus facilement et durablement les OMD dans chaque site à travers une complémentarité des interventions et la mutualisation des ressources.

- Identifier systématiquement comme cela a été prévu dans le document de conception du programme les différentes actions en cours ou envisagées dans chaque site et les acteurs qui les portent.
- Impliquer tous les acteurs identifiés ou potentiels lors de l'actualisation et/ou élaboration du PCD orienté OMD.
- Elaborer une stratégie d'intervention du PVMC dans chaque site et mobiliser la contribution des autres acteurs pour favoriser une meilleure cohérence des interventions pour plus de résultats et impacts.
- Créer dans chaque site une plate – Forme ou Cadre de Concertation formel entre les différents acteurs qui interviennent dans chaque site de mise en œuvre du PVMC.
- Appuyer la commune pour que le Maire et son équipe aient des capacités pour mobiliser tous les acteurs et animer cette plate – forme qui sera un des outils lui permettant de jouer le rôle de catalyseur d'un développement local orienté OMD dans son territoire.

Recommandation 6– Réaliser des modèles d'écoles et des centres de santés avec toutes les commodités nécessaires

- Réaliser un modèle d'école avec toutes les installations ou infrastructures nécessaires: des salles de classes équipées pour un cycle complet de l'enseignement primaire (6 classes) équipés avec armoires, tableaux et tableaux bancs, des bureaux, un point d'eau moderne, des latrines et des logements d'astreinte pour les enseignants.
- Promouvoir l'enseignement préscolaire en créant des écoles maternelles pour une socialisation rapide des enfants dans les villages afin de permettre aux enfants du monde rural de commencer à aller à l'école assez tôt comme c'est le cas dans les villes.
- Réaliser un modèle de centre de santé avec toutes les installations nécessaires : des bâtiments pour les soins et toutes les autres opérations techniques (au moins le minimum requis), un point d'eau moderne, des latrines, des bureaux, des logements d'astreinte pour le corps médical, des moyens de déplacement.
- Créer plus de synergie entre acteurs et une mutualisation de leurs ressources lors de la mise en œuvre de la deuxième phase pour supporter le coût élevé de telles infrastructures de ces modèles.

Recommandation 7–Améliorer la relation entre les services déconcentrés de l'Etat et la commune

La commune a de plus en plus de responsabilités qui sont malheureusement en inadéquation avec ses ressources et plus spécifiquement les ressources humaines ou compétences techniques. En même temps, les services déconcentrés de l'Etat regorgent de toutes les compétences techniques dont les communes ont besoin pour travailler. Il faut que le programme dans sa deuxième phase trouve un moyen et des stratégies pour une meilleure utilisation des ressources humaines des services déconcentrés de l'Etat au service de l'action

du PVMC dans les communes. Une des options serait de faire affecter par le gouvernement des fonctionnaires spécialistes des différents secteurs sur lesquels travaille le PVMC.

Recommandation 8 – Renforcer les capacités d’appropriation des bénéficiaires (CVM et comité communal) pour les rendre plus fonctionnels et opérationnels

Les comités des villages du millénaire doivent être renforcés dans leur organisation et fonctionnement interne ainsi que le renforcement des compétences des responsables chargés d’animer ces structures. Il faut pour cela réaliser les actions suivantes :

- faire une évaluation de l’organisation/fonctionnement des CVM et des comités communaux au début de la deuxième phase pour dégager leurs points forts mais également leurs insuffisances et proposer des actions correctives ;
- Dans la zone d’extension du programme, éviter de créer systématiquement un CVM comme structure nouvelle, identifier les structures d’animation de développement qui existent dans chaque village et qui ont un fort potentiel et les renforcer pour qu’elles assurent l’animation communautaire des actions du PVMC.

ANNEXE 1: Calendrier du déroulement de la mission

DATES	LIEUX	ACTIVITES REALISEES
Du 5 au 6 Octobre 2013	Yaoundé	Préparation du rapport de compréhension des TdR Recherche documentaire
7 Octobre 2013	Yaoundé	Présentation Rapport de compréhension des TdR
8 Octobre 2013	Yaoundé	la préparation technique de la mission d'évaluation par l'ensemble de l'équipe
Du 08 au 11 octobre 2013	Meyomessi et Yaoundé	Collecte des données et recherche documentaire
Du 14 au 19 octobre 2013	Maroua et Yaoundé	Collecte des données et recherche documentaire
Du 20 au 27 Octobre 2013	Yaoundé	Analyse et exploitation des données – Début rédaction rapport provisoire
28 Octobre 2013	Yaoundé	Présentation du rapport provisoire à l'équipe du programme
Du 29 Octobre au 3 Novembre 2013	Yaoundé	Dépôt du rapport provisoire

ANNEXE 2: liste des documents consultés

1. Situation de référence Meyomessi
2. Situation de référence Maroua 1er
3. Rapport annuel 2011
4. Rapport annuel 2012
5. Rapport annuel 2013
6. Rapport de compréhension de la mission par l'évaluateur
7. Rapport de la vérification des produits du centre de centre de santé de Béguélé
8. Rapport final de la première phase du site de Maroua 1^{er} (Janvier 2011- octobre 2013)
9. Rapport final de la première phase du site de Meyomessi (Mars 2011- Septembre 2013)
10. Rapport deuxième session du Comité de Pilotage du PVMC du 26 Janvier 2012
11. Rapport troisième réunion du Comité de Pilotage du PVMC du 24 Février 2012
12. Rapport de mission de suivi – évaluation de la mise en œuvre du Comité de Pilotage du PVMC du 13 au 25 Novembre 2012
13. Rapport troisième réunion du Comité de Pilotage du PVMC du 19 Février 2013

14. Plan de travail annuel et budget 2012, site de Maroua 1^{er} et site de Meyomessi
15. Plan de travail annuel et budget 2011, site de Maroua 1^{er} et site de Meyomessi
16. Plan de travail et budget 2013
17. Soit transmis de décharge du matériel de décharge du matériel pédagogique des Directeurs des écoles du site de Maroua 1^{er}
18. Document sur la sécurisation des médicaments du centre de santé de Béguélé
19. Document sur la consommation des médicaments du centre de santé de Béguélé au CAPR/EN
20. Document d'organisation communautaire pour l'implication des populations dans la mise en œuvre des PVMC (Site de Maroua 1^{er})
21. Schémas directeur de l'alimentation en eau et d'assainissement du Cluster de Meyomessi (Aout – septembre 2013)
22. Liste des CVM du site de Maroua 1^{er}
23. Décision municipale n° 33/2012 portant création du comité communal de suivi des services communautaires renforcés pour le programme Village du Millénaire Cameroun
24. Rapport secteur agriculture et environnement (février 2011-Septembre 2013)
25. Rapport des ateliers de formation des délégués des producteurs sur la constitution et le fonctionnement d'une société coopérative, et de l'évaluation de la restitution aux des producteurs par les délégués
26. Rapport financier moulins Kaliao 2012
27. Rapport financier moulins Yamdjidjing 2013
28. Revolving intrants agricoles 2012
29. Rapport de la session de renforcement des capacités des animateurs locaux sur l'irrigation et la gestion de l'eau en agriculture du 1^{er} au 06 août 2011
30. Situation de référence sorgho et maïs
31. Rapport des seances de renforcement des capacités des AVZ et des agriculteurs de sorgho et de maïs
32. Fiche de collecte de données de référence cultures maraichères
33. Liste de présence formation irrigation goutte à goutte
34. Rapport de la session de renforcement des capacités des animateurs locaux sur l'irrigation et la gestion de l'eau en agriculture du 1^{er} au 06 août 2011
35. Fiches de suivi des cultures
36. Fiches de présence formations
37. Fiches de stocks intrants
38. Fiches de décharges intrants
39. Rapport d'appui aux agriculteurs pour l'accroissement de la culture de sorgho et de maïs en 2011-2012

ANNEXE 3: listes des personnes rencontrées

DATES	LIEUX	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTIONS/ORGANISATIONS	QUALITES/FONCTIONS	CONTACTS/ADRESSES
LISTES DES EQUIPES TERRAIN DES DEUX SITES					
	MEYOMESSI (Sangmélina)	Jean Bosco ONGUENE	PVMC Equipe de Meyomessi	Chef d'équipe / expert agriculture – élevage	99 85 15 79
	MAROUA	Dr Inrombé Jermias	PVMC Equipe de Maroua 1^{er}	Chef d'équipe /Spécialiste santé	
		Mamtsai Yagdi		Spécialiste Genre et Développement communautaire	
		Ngondi Naomi		Consultante éducation	
		Hontchouangt René		Spécialiste P agriculture et environnement	
		Ndjilo Blaise		spécialiste élevage	
LISTES DES ENTRETIENS DE YAOUNDE					
DATES	LIEUX	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTIONS/ORGANISATIONS	QUALITES/FONCTIONS	CONTACTS/ADRESSES
09 octobre 2013	YAOUNDE	André Nguemdjom	PVMC	Coordonnateur national PVMC	
11 octobre 2013		Martin ZEH NLO	PNUD	Assistant au Représentant Adjoint du PNUD	

18 octobre 2013		Ambroise ABANDA	INS	Ingénieur statisticien/ Chef de la division de la coopération statistique et membre du comité de pilotage du programme	77 60 45 26
		Jean Bosco Atangana Tsoungui	MINPROFF	Sous-directeur du budget et de la maintenance/ Membre du comité de pilotage au stratégique dudit programme	77 60 42 82
21 octobre 2013		Dr. Paul NOUPA	TRIDOM	Coordonnateur National du projet Cameroun	70 56 93 95
		ZRA ISSA	MINEPAT	Chargé d'étude assistant/ Point Focal du Programme	77 61 98 41
		Mme Beyala	UNESCO		99 93 59 96
22 octobre 2013		M. Naoya Ikeda Hiroko Konno	AMBASSADE DU JAPON	- Premier secrétaire - Attachée, chargée de la coopération et de l'économie/ Bailleurs de fonds	22 20 62 02
REPRESENTANTS DES COOPERATIVES ET ORGANISATIONS RENCONTREES					
DATES	LIEUX	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTIONS/ORGANISAT IONS	QUALITES/FONCTIO NS	CONTACTS/ADRESS ES
	MAROUA (BEGUELE- DINAO)	Djodda Hamadou		Vice PCA/ secrétaire CVM	77 01 15 34/98 93 02 94
		Youali Jean-Marie	SOCOOPAM	Directeur	72186266

		Yakoubou Mebrong		Président	75650528
		Kari Antoine		Trésorier	79683537
		Hamadou Adamou			75435460
		Mamoudou Haman			77194454
		Aboubakar Sidiki			55562026
		Rassida Bouba			
		Hamidou Mana			70810055
		Adamou Yougouda			74289849
		Dandji Bakari			97985029
		Yewe			
	MESKINE	1. Raskam Maivo	RADIO COMMUNAUTAIRE	Animateur	97 56 91 94
		2. Yaya Houra		Membre	
		3. Sadjo Houra		Membre	
		4. Boubakari Houra		Membre	
	MEYOMESSI (OLOUNOU)	Mvondo Ogame	GIC NGOMOTO	Président	73871754
		Essiane Morand		V. Président	77107289

	EMVIENG 2	Nyatte Brigitte	GIC FEMMES DYNAMIQUES	Membre bénéficiaire	74 13 94 71
	MEDJOUNOU	Njakomo Virginie	GIC CŒURS UNIS	Membre (bénéficiaire culture maraichère	
08 octobre 2013	SANGMELIMA	Ferdinand Eyizo'o	MINEPAT	Délégué départemental	75 06 68 45
		Madame	MINEDUB	Délégué Départemental de l'Education de Base du Diamaré	99 84 99 32
16 octobre 2013	MAROUA	M. Seidou Amadou Théophile	MINEPAT	DDEMINEPAT	
		Abakar Oumar	MINPROFF	Le Représentant du Délégué Départemental de la Promotion de la Femme et de la Famille	99 15 54 73/74 12 41 50
		Dr Kidmo Mbraougue	MINEFOF	Délégué Départemental, Vétérinaire	99 91 02 02/75 47 27 89
		M. Leilgway	MINEPIA	DDEEE	99123029
		M. Beogue Jacob		DDETP	99828010
		Tambou		Responsable	97637350
		Essiane Willy		Responsable	77474300
LES PRESTATAIRES DE SERVICE					

DATES	LIEUX	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTIONS/ORGANISATIONS	QUALITES/FONCTIONS	CONTACTS/ADRESSES
		M. Papalou	Ets TAMBOU TBJ	Responsable	22016655
		Mboupda	Ets FENIX	Responsable	77377757
		Mme Bedhoune	Ets PABUS INTERNATIONAL	Responsable	77218984
		Oumarou	Ets ALL BULDING	Responsable	99925257
		M. Bole Jean	Ets la COLOMBE	Responsable	75365225
		Aba Ali	Ets SRAFI TP	Responsable du suivi	77622207
		Hamadou	Ets HYDRO-AFRIC	Responsable	79852190/99822422

LISTE DES PERSONNES RENCONTREES DANS LES VILLAGES DES DEUX SITES

DATES	LIEUX	NOMS ET PRENOMS	INSTITUTIONS/ORGANISATIONS	QUALITES/FONCTIONS	CONTACTS/ADRESSES
09/10/2013	MEYOMESS I/MELOK	Akono Abene Benoit	Ets IBP	Président	
		Essiane Ndeng Augustine	Ets IBS	Chef de village	
		Mfoumou Giselle		Délégué Genre et entrepreneuriat	
		Essiane Eliane		Trésorière	

		Effa Essiane Jean Claude		Secrétaire	
		Ela Bomo Louise		Vice-président	
		Essame Georges			
		Mva'a Jeannot			
		Nso Bekono		Présidente PVM	
		Edjimbi Emmanuel José		Secrétaire du chef de village	
		Nsola Mvele Charmant		Secrétaire général chefferie Mekok	
		Aka'a Nsossé Joël		Habitant du village	
		Ossele Cyrille		Notable	
		Mfomo Jean Ledoux		Notable	
		Bengono Edima Simon		Président local du RDPC	
		NGawa Eto'o Philipe		Planteur	
09/10/201 3	NDJELE	Samuel Edimengo		Président	
		Mengue Philomène		Accoucheuse traditionnelle	

		Menguele Salomon		Délégué agriculture	
		Essame Justin		Membre	
		Anvamé Pierre		Membre	
		Obam Yves			
		Abene Florence		Membre	
		Kabeyene Marceline		Membre	
		Manga Carine		Membre	
		Mehe Désirée		Membre	
		Ada Jeanne		Membre	
		Mme veuve Afane		Ménage rencontré à part	
09/10/2013	ESSONG - NDONG	Engbwang Messi Etienne		Secrétaire chef de village	
		Evina Simplicie			
		Zeh Jeannette		Délégué Village du Millénaire	
		E. Pauline			
		Messi Jules Martin		Président	

		Eloundou Armel			
		Evina G. Armel			
		NNA Alain			
		Abou'ou Marquise			
		Bekono Minette			
		Akoulou je Lionel			
		Nko Mvondo Ernest			
		Ntomba Arsène			
		Effa Francis			
		Mbou'ou Antoinette			
		Meyo Ramelie			
		Angue Pauline			
		Atyame Charonne			
		Meyo Jacques Rabelais		Notable	
		Meyo Jacques Théophile		Notable	

		Mone Mvomo Rémy		Notable	
		Evina Nna Georges		Notable	
		Zé Engono		Notable	
		Meyo Jacques Duclos		Notable	
		Edsongolo Catherine			
09 octobre 2013	MINKANGII	Mbo Endameyo Gaston		Président	
		Mbo Emma Marc		Délégué Infrastructure	
		Ngane David Paolo		Délégué Agriculture	
		Mvondo Georges		Habitant du village	
	MBILEMVO M	Minkale Mi Essono Marc		Chef de village	
		Zé Pierre		Habitants du village	
		Eyomane Lydie			
		Afane Philomène			
		Olinga Essono			
		Zo'o Abondo Pierre			

		Akono Luther			
MEDJOUNO U		Akamba Micheline		Commissaire aux comptes	51 45 06 04
		Ekomo Evelyne		Trésorière	70 43 87 59
		Eko'o Raymond		Vice-président	
		Efa'a Mengue Alphonse		Bénéficiaire (Elevage des porcs)	78 88 57 82
		Nnomewo'o Paul		Notable et bénéficiaire cacao	78 46 96 71
		Ndono Florence		Bénéficiaire (pisciculture)	
AZEM		Ondo'o Zo André		Président	99 59 61 26
		Nlem Zo Denis		Délégué Santé	
		Ebale Metoo Etienne		Secrétaire Général	75 00 07 37
		Sima Daniel		Délégué Education	
		Angono Claude		Délégué Infrastructures	78 22 60 99
MEYOS		Zanga Ndongo Paul		Chef de 3èmedegré	77225123
		Assam Mba Raoul		Délégué Education	78226115
		Mju'u Micheline		Délégué genre	76531107
		Engombo Ela		Président	73871535

		Philémon Ekoto			
10/10/2013	BIKOLA	Yokomlobot Alexis		Délégué Santé	
		Mvondo Martin		Membre	
		Bilanga Céline		Membre	
		Mvondo Efoundo Catherine		Membre	
		Zé Levy		Délégué Elevage	
		Akono David		Chef	
		Nkoumou Paulette			
	AKOM NDONG	Tang Colette		Déléguée Chargée de l'agriculture	
		Biomo Joseph		Habitants du village	
		Abeng Georgette			
		Medjo Olga			
		Ebale Doline			
		Okala Janeline			
Nkotto Paul					

		Ntyame Bertrand			
		Zibi Alphonse			
		Ladoum Jérôme			
		Milo'o Samuel			
		Belinga Salomon			
		Tyityi Jean Pierre			
	EMVIENG 2	Akono Eyono Samson		Président	
		Mba Nna Léonard		Délégué Forêt- environnement	74 28 85 17
		Mvondo Albert		Chef de village	78 62 90 49
		Nna Okono Luc		Président	73 17 06 25
		Bitcho Moïse		Délégué Education	
	EMVIENG 1	Douma Isabelle		Délégué Santé	
		Mvondo Jean Jacques		Délégué Agriculture- Elevage	
		Bilounga Suzanne		Délégué Genre- Entrepreneuriat	71 53 82 64
		Abossolo David		Secrétaire Général	71 49 03 96

		Nkousse Syli		Bénéficiaire	71 99 44 72
		Mekoulou Alfred		Bénéficiaire	78 72 19 27
		Bilounga Wilfrid		Bénéficiaire	73 78 59 53
		Ze Essono		Représentant Chef du Village	78 61 03 72
		Atyingkele Morand		Bénéficiaire	78 62 76 15
		Zabemgono Paulette		Bénéficiaire	
		Akamesse Aline		Bénéficiaire	
		Eva Justine		Bénéficiaire	
		Aya Abeng Angeline		Bénéficiaire	
	NGOM- EBAE	Evina Jean			
		Mbo'o Angeline			
		Bilounga Robert			
		Ossele Jeannette			
		Akono Ango Thierry			
		Bella Ariette			
	ODING	Bisso Nlo'o Felix		Vice. Président	

		Obame Obam Oscar		Secrétaire général	91373981
		Amenle Astride			
		Ekotto Obam Martin Serge			94762097
11/10/2013	MESSOK-NDONG	Engoubou Valentin		Président	
		Evina Mvomo Camille		Délégué	
		Evina René Kotty		Délégué	
		Marthe Engoulou		Délégué genre	
		Mvondo Calvin		Membre	
		Akono Daniel		Membre	
		Owoundi William		Membre	
		Oyono Narcisse		Membre	
		Eko Mvondo Denis		Délégué Santé	
		Bekalé Marcel Eric		Membre	
		Onono Jean .D		Membre	
	MELAN	Ebo Ebo Vincent de Paul		Président	

		Ada Nyo Jeannette		Vice-président	
		MoneFong Clébert			
		Nsengue Simon			
		Ncate Serge Arsène		S. membre	
		Ncate Emmanuel		S. membre	
		Mbozo'o Gervais		Membre	
		Essame Georges			
		Bitoumou A		Membre	
	ESSANGMV OUT	Ntyame Medjo Cameroun		Chef de village / Président du comité communautaire village du millénaire	
		Ella Ebale Daniel		Habitant du village	
		Ebolo Mebounou Léopold		Vice-président du comité	
		Ngane Jules		Délégué de la santé	
	MIMBANG	Zibi Ebane Justin		Président du comité	
		Ndjoumou Nestor		Délégué environnement forêt	

	KONGO	ZO'0 Mbole Dominique		Président	77 53 39 83
		Meyo Nicanor		Commissaire aux comptes	96 13 67 96
		Bisso Bisso Josué		Notable	71 28 91 51
		Angounou Charles		Bénéficiaire	73 82 32 35
		Mbozo'o Samuel		Bénéficiaire	
		Ntyam Lucie		Bénéficiaire	78 35 54 16
		Evou Meva Landry		Bénéficiaire	75 54 31 64
	MINKANG I	Nlate Ferdinand		Président	75 29 88 74
		Eko'ola Marcelin Bienvenu		Secrétaire Général	
		Mvondo Claude		Délégué Genre- Entrepreneuriat	72 70 36 98
		Befolo Jacqueline		Délégué Santé	90 26 92 06
	OLOUNOU	Mengue Evina		Secrétaire général	79115016
		Mvondo Edira		Président	75163675
Andjoongo Ako Jacob			Membre	78610030	
Elembeng Daisy				50869563	

		Ebale bale Albert			75259971	
		Ebale Mengue Marguerite			70133101	
		Obame Jean		Chef du village	78756792	
	MBIELEME	Mme Mbessele Edwige				
		Abomo Bilounga		Vice-président	70363360	
		Mendo Anita			50869919	
		Essiane Serges		Artisan réparateur	51178071	
		Bella Ze Esther				
		Bilounga Mangué Didier		Président	78318590	
		Ebengue Félix				
		Bilounga Salomon		Trésorier	70080216	
		Enoto Ango		Conseiller	70893086	
16/10/2013		MAROUA 1er	Ngondi Naomi		Consultante éducation	99 87 25 23
			Alkali Abamet		Chauffeur PVMC/Maroua1er	75 90 01 21
	Hontchouangt René			Spécialiste agriculture et environnement	99 57 39 97/72 21 53 06	

	Hamadou Zra		Chauffeur PVMC/Maroualer	77 79 31 53/99 20 35 05
	Bachirou			
	Sanda Mama		Président CVM	98 21 61 51
	Harouna Salatou			76 13 04 02
	Bachirou Goni			
	Bitang Haman			
	Moussa Yougouda			
	Hamadou Yougouda			
	Boubakari Kitaka			
	Kari Mama			
	Sanda Boubakari			
	Hamadou Ndingui			
	Moussa Adamou			
	Amadjouma Aboussang			
	Ahmadou Oumarou			
	Yaou Mama			
	Aminou Siddi			

		Garga Mama			
		Ndjidda Abssang		Commissaires aux comptes	
		Adamou Kari			
		Yanoussa Andi			
	MOKORA-SONBOLA (Comité communal)	Hamadou Abba		Président APE	
		Haman Douma Oumarou		Cultivateur	
		Kari Ndebele		Cultivateur	
		Abdoulaye Bouba		Artisan	
		Iya Moussa Abba		Secrétaire	
		Adamou Awdi		Membre	
		Siddi		Membre	
		Yougouda Salatou		Eleveur	
		Adji Nikiye		Cultivateur	
		Aloua Sali		Cultivateur	
		Ndjidda Miyini		Cultivateur	
		Toukour Ambola		Cultivateur	
		Abdou Bidjidda		Cultivateur	
		Dona Berna		Ménagère	
		Dandi		Artisan	
		Dairou Abba		Cultivateur	
		Baskam		Animateur Radio	
		Domwa		Directeur	
		Tambada Esther		Maitresse parents	
	TEVING	Hamidou Yougouda			
		Adamou Hamadou			

		Yaya Oumarou		Président CVM	93 69 18 63
		Bakari Kita		Secrétaire CVM	97 78 65 73
		Moussa Oumarou			
		Abdou Garga			
		Moussa Bello			95 77 27 00
		Amadou Mona			
		Mamoudou Ndjindda			
		Nassir Adamou			
		Sadjo Atikou			
		Abdou Atikou			
		Adamou Oumarou			
		Hamadou Adama			
		Issaga Yaya			
		Sali Hamadou			
	BOGORE	Lawan Bouba Galdima		Chef de village	
		Hamadou Dandi			95 18 51 03/74 55 36 47
		Haman Amadou Garga			76 14 53 27
	GOUMTOK OÏ GUIRIDIYA	Lawan Kari Aguiko		Chef de village	
	GOUMTOK OÏ (FOULBE)	Lawan Ndjingui Galdima		Représentant du chef Foulbé	
		Sali Garba		Chef du village	
		Mana Bigoï		Bénéficiaire	
		Ousmanou Sali		Bénéficiaire	71 36 62 85
		Saibou Aboulke		Bénéficiaire	78 65 48 13
		Kalbe Walwal		Bénéficiaire	
		Hamma Sali Ndjigui		Bénéficiaire	

		Hassana Walwal		Bénéficiaire	
		Yanoussa Sali		Bénéficiaire	76 14 25 35
		Yaya Adoum		Bénéficiaire	
		Bintou Sadou		Bénéficiaire	
		Bello Houlalang		Bénéficiaire	
		Aladji Sali		Bénéficiaire	
	GOUBEO	Yaya Houra		Membre	
		Sadjo Houra		Membre	
		Boubakari Houra		Membre	
		Mouna Ocerou		Président	
		Adamou Abdou		Président	50 58 09 33
		Ousmanou Sadjo		Bénéficiaire	
		Adamou Sali		Bénéficiaire	
		Ibrahim Djibri		Bénéficiaire	
		Zailani Abdou		Bénéficiaire	
		Abdou Sali		Bénéficiaire	
		Hamadou Hamidou		Relais Communautaire	
		Kone Balarabe		Directeur	70 76 05 05
		Eya'ane Onong j. Désiré		Directeur Adjoint	75 85 78 88
		Nankap Toukam Serge		Enseignant	75 54 09 35
		Bahre Abraham		Enseignant	96 25 65 36
		Bello Oumarou		Enseignant	96 18 84 67
		Zoua Warou		Enseignant	95 28 53 45
	DJEBEO	Hassan			
		Hamandjouma			90067565
		Abdou Hamadou			93228311
		Moussa Lailatou			
		Youssofa Hamadou			95373812
		Aminatou Oumarou			

18 Octobre 2013	YAMDJI DJING (Comité communal)	Doba Ngamssour		Directeur	
		Ibrahim Siddi		Membre	
		Issa Baissama		Membre	
		Djakdjing Welba		Membre	
		Abdou Goïgoï		Membre	
		Amadou Ireima		Membre	
		Manai Malsain		Membre	
		Anguiltamle Adamo		Membre	
		Saibou Hamadou		Membre	
		Djouldé Goïgoï		Membre	
		Adamou Adoumamaka		Président	
		Golle Bouba		Membre	
		Hassoumi Mana		Président	
		Sadjo Bouba		Membre	
		Sali Oumarou		Membre	
		Issa Ndjidda		Membre	
		Dairou Prakle		Commissaire	
		Yaouba Adoumawoko		Membre	
		Souaïbou Siddi		Membre	
		Youssof aYuhanna		Membre	
		Goïgoï Haman		Membre	
		Hayatou Mana		Membre	
		Issa Goïgoï		Membre	
		Garga Adji		Membre	
		Abdou Azakai		Membre	
		Salatou Djouldé		Membre	
Alioum Haman		Secrétaire			
Sali Djouldé		Membre			
Yaou Sali		Membre			
Yaou Lawal Saïdou		Membre			

	Hamadou Ndjingui		Membre	
	Yanoussa Sali		Membre	
	Oussounou Adji		Membre	
	Mamoudou Toukour		Membre	
	Kalbé Bouba		Président	
	Mamouni Mathieu		Membre	
	Yadji Bouba		Membre	
	Goïgoï Haman		Membre	
	Ousmane Siddi		Secrétaire	
	Sali Ndjibri		Membre	
	Didjatou Bouba		Commissaire	
	Djouldé Ndjingui		Membre	
	Ndoudja Ahmadou		Membre	
	Kaltoumi Yougouda		Présidente	
	Innama Garga		Membre	
	Goudine Mogoï		Trésorier	
	Gile Allahwadi		Membre	
	Haoua Fedede		Membre	
	Asta Giguïdaw		Présidente	
	Palmata Abba		Vice Présidente	
	Djara Abdoulaye		Président	
	Abdoulaye Sali		Membre	
	Djouma Tanko		Membre	
	Massi Salatou		Membre	
	Djam Adamou		Membre	
	Abdou Bouba		Membre	
	Hamadou Loumbé		Membre	
	Oumarou Adamou		Membre	
	Fadimatou Boukar		Membre	
	Madji Abdoulaye		Agent PVMC	
	Haouaou Abdoulaye		Agent PVMC	

		Moussa		Agent PVMC		
	MESKINE	5. Hamidou Yves		Technicien	96 71 48 93	
		6. Baidi Clovis		Chargé du marketing, Membre du comité de gestion de la radio	97 43 38 12	
		7. Tidjani Dairou		Relais communautaire, Délégué Mutuelle de Santé	93 19 53 65	
		8. Aminou Ndjidda		Membre mutuelle de Santé		
		9. Njamoudi Dadamikone		Membre Mutuelle de Santé		
		10. Nbkodji		Point Focal	91 05 80 11	
		11. Bouba Dieudonné		Infirmière accoucheuse	96 29 11 22	
		12. Ndarana Rebecca		Chef de CSI	77 36 67 14	
		13. Singoï Alawa		Président du COSA (comité de santé)	96 38 04 69	
		14. Saidou Adama		Commis CS	77 55 66 83	
		15. Yanoussa Hamadou		Comptable	76 95 40 19	
		16. Bachirou Robert		Directeur exécutif	97 73 12 68	
		17. Haman Goïgoï				
		KALLIAO- DOUGA- ZALLA	Haman Goïgoï			97731268
			Moussa Belle			99074726
			Mohoma Ahmadou			91430044
			Tobi Haman			
	Djibril Bouba					
	Yaouba Wassili					
19 octobre 2013	MOUGOUD E	Babine Karansis		Enseignant		
		Bachirou Sali		Commerçant		
		Haman Abdou		Commerçant		

	Edouard Markous		Cultivateur	
	Haman AdjiBouba		Cultivateur	
	Abdou Mandao		Cultivateur	
	Haman Bouba		Cultivateur	
	Hamidou Bouba		Cultivateur	
	Aloua Sadou		Commerçant	
	Salatou Mombrong		Berger	
	Kalbé Sali		Elève	
	Hamandjam Siffa		Cultivateur	
	Wanang Anguidamlé		Cultivateur	
	Bouba Denis		Cultivateur	
	Bachirou Yougouda		Elève	
	Amadou Malloum		Cultivateur	
	Bouba Yougouda		Cultivateur	
	Ousmanou Djidda		Commerçant	
	Massai Tokora		Cultivateur	
	Yaya Amadou		Cultivateur	
	Bello Samuel		Cultivateur	
	Moïse Hamidou		Cultivateur	
	Bitang Saïdou		Cultivateur	
	Mombrong Saïdou		Cultivateur	
	Djanabou épouse Ousmanou		Ménagère	
	Inama épouse Bimoutch		Ménagère	
	Jean Digard		Commerçant	
	Aïssatou Amadou		Ménagère	
	Azoumboï Banka		Cultivateur	
	Kalbé Sali		Cultivateur	
	Gadji Bouba			
	Digard Kaltcham		Cultivateur	

I - Guide d'entretien des membres des groupes techniques consultatifs des deux sites, des maires / des points focaux communaux, des services déconcentrés de l'Etat

- Identification personne(s) rencontrées
- Noms et prénoms, qualité, fonction, contact tel et email – Rôle dans la mise en œuvre du programme
- Nom de l'organisation et adresse complète (BP, tel, email)
- Faire une liste à faire remplir et signer – Modèle à concevoir, saisir, imprimer et multiplier
- Description du travail réalisé par le programme
- Composante/Axe ou domaine par domaine
- Situation de référence avant le début du programme
- Activités réalisées
- Résultats obtenus
- Infrastructures construites ou réhabilités
- les localiser de façon précise pour pouvoir les visiter
- processus de réalisation de cette infrastructure, étapes, responsables ...etc.-
- Formations et autres prestations réalisées par le programme
- Bénéficiaires de ces actions – Catégories et nombres
- Effets, progrès et changements produits du fait du programme – Indicateurs et preuves concrètes de ces effets, progrès et changements
- Stratégie/approche et méthodes d'intervention utilisées par le programme
- Organisation et fonctionnement des structures
- Mise en place des organisations (comités de développement communautaire, mutuelle, coopérative et autres ...)
- Réussites et satisfactions du programme – Preuves et indicateurs (en relation avec les points a, b, c, d, e, f, g, h, ...etc.)
- Insuffisances et limites constatées – Preuves et indicateurs
- Leçons à tirer de ce programme
- Propositions d'amélioration
- Comparaison entre le travail du programme avec d'autres acteurs de développement intervenant ou ayant intervenu dans la zone :

- D'autres projets ou programmes en cours ou passés
- Les actions des ONG
- Les actions de la commune
- Les actions du PNDP
- Les actions du gouvernement à travail le budget d'investissement public

- Synergie avec ces acteurs et leurs actions de développement
- Visite des infrastructures construites et réhabilitées
- Prendre des photos des aspects beaux ou mauvais de l'infrastructure
- Echanger avec les responsables de l'infrastructure
- Etat de l'infrastructure avant – Situation avec la réalisation de l'infrastructure
- Processus de réalisation de l'infrastructure, étapes, responsables, Utilisateurs ou usagers – Quantification si possible
- Effets, progrès, satisfactions obtenues avec des illustrations concrètes
- Gestion, organisation et fonctionnement de l'infrastructure
- Réussites, succès
- Limites et insuffisances
- Propositions d'amélioration pour cette infrastructure et pour de nouveaux à construire ou à réhabiliter
- Relation entre le programme et la commune
- Relations institutionnelles et fonctionnelles
- Relations entre services techniques et programme
- Relations entre Exécutif Municipal et programme
- Prise en compte du Plan Communal de Développement
- Prise en compte de la mise en œuvre du processus de décentralisation – Institution communale pilote et acteur principal du développement local (services sociaux de base, culturel, environnement, économie locale ...), transfert des compétences et des ressources
- Synergie entre le programme et les autres acteurs

Autres appréciation du travail réalisé par le programme

Dans quelles mesures le programme a réalisé les produits attendus de sa mise en œuvre ?

Dans quelles mesures lesdits produits ont contribué aux effets programme pays (CPAP) et UNDAF ? (Faire lire ces deux documents par stagiaires et relever sur des tableaux)

Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du programme ?

Quels changements (ou signes précoces de changement) le programme a-t-il apporté dans les différents secteurs d'intervention et dans la vie des bénéficiaires (population à la base, la commune, les écoles, les centres de santé de base, les sectoriels départementaux etc.) ?

Dans quelle mesure le dispositif institutionnel et opérationnel du programme a-t-il été mis en œuvre ? Dans quelle mesure a-t-il permis/facilité l'atteinte l'obtention des résultats et effets/progrès ou changements ? Quelles améliorations apporter à ce dispositif ?

Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?

Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?

Quels ont été les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises ? – Relever les anecdotes – les exemples concrets à reproduire sous forme d'encarts dans le rapport.

Quelles ont été les contraintes dans la mise en œuvre du programme, et les solutions apportées ?

Quels ont été les effets non attendus du projet ?

Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-programme, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de la deuxième phase?

II - Guide d'entretien des membres des organisations à vocation lucrative

Situation de référence avant le début de mise en œuvre du programme

Activités réalisées – appuis techniques apportées, intrants ...etc.

Résultats obtenus – Quantités produites – Revenus engrangés

Equipements ou matériels acquis, les localiser de façon précise pour pouvoir les visiter
processus d'acquisition étapes, responsables ...etc.-

Formations et autres prestations réalisées par le programme

Bénéficiaires de ces actions – Catégories et nombre

Effets, progrès et changements produits du fait du programme – Indicateurs et preuves concrètes de ces effets, progrès et changements

Stratégie/approche et méthodes d'intervention utilisées par le programme

Organisation et fonctionnement de l'organisation

Réussites et satisfactions du programme – Preuves et indicateurs (en relation avec les points a, b, c, d, e, f, g, h, ...etc.)

Insuffisances et limites constatées – Preuves et indicateurs

Leçons à tirer de ce programme

Propositions d'amélioration

III - Guide d'entretien des prestataires de services ayant contractualisé avec le programme (Questions spécifiques)

Prestation réalisée

Processus de réalisation – étapes – responsabilités

Réussites et satisfactions

Comparaison avec des prestations réalisées pour d'autres clients publics ou privés

Procédures, octroi des marchés, suivi, réception...

Systèmes de paiement

Insuffisances et limites constatées

Leçons à tirer de ce programme

Propositions d'amélioration

IV - Questionnaire pour les enquêtes approfondies par ménage, habitant du village ou producteur

Identification (Idem)

Pour les ménages – Préciser le nombre de membres

Situation de référence générale du ménage ou du producteur avant avec indicateurs précis
Ce que le ménage ou le producteur a reçu ou gagné avec la mise en œuvre du programme –
les citer dans les détails, les quantifier si possible
Effets, progrès et changements observés et observables dans le ménage ou chez le producteur
– Indicateurs et illustration – Prendre des images – Recueillir des témoignages

Réussites et satisfactions
Insuffisances et limites constatées
Leçons à tirer de ce programme
Propositions d'amélioration

V –Guide de collecte des données auprès des Equipes techniques terrain du programme

Identification personne(s) rencontrées

Noms et prénoms, qualité, fonction, contact et email – Rôle dans la mise en œuvre du programme
Nom de l'organisation et adresse complète (BP, tel, email)
Faire une liste à faire remplir et signer – Modèle à concevoir, saisir, imprimer et multiplier
Organisation du travail et fonctionnement interne de l'équipe – Qui fait quoi ?
Communication interne – Relations avec l'Unité Nationale de Coordination
Relations entre l'équipe et la commune, services déconcentrés de l'Etat (sectoriels) – Prise en compte du Plan Communal de Développement et autres actions de la commune
Relations et synergie avec les autres acteurs et leurs actions de développement
Situation de référence avant le début du programme
Activités réalisées
Résultats obtenus
Infrastructures construites ou réhabilitées
Les localiser de façon précise pour pouvoir les visiter processus de réalisation de cette infrastructure, étapes, responsables ...etc.-

Formations et autres prestations réalisées par le programme

Bénéficiaires de ces actions – Catégories et nombres
Effets, progrès et changements produits du fait du programme – Indicateurs et preuves concrètes de ces effets, progrès et changements
Stratégie/approche et méthodes d'intervention utilisées par le programme
Organisation et fonctionnement des structures
Mise en place des organisations (comités de développement communautaire, mutuelle, coopérative et autres ...)
Réussites et satisfactions du programme – Preuves et indicateurs (en relation avec les points a, b, c, d, e, f, g, h, ...etc.)
Insuffisances et limites constatées – Preuves et indicateurs
Leçons à tirer de ce programme
Propositions d'amélioration

ANNEXE 5 : Grilles d'analyse et d'exploitation des données

La première grille sera construite à base de la politique du PNUD en matière d'atteinte des OMD et de mise en œuvre du programme pays (CPAP 2008 – 2012) ainsi que la politique du gouvernement camerounais dans ces mêmes domaines. Il s'agira de relever à la fois toutes les données qui reflètent ou non que les options, orientations, principes et actions définies dans ces politiques et stratégies de mise en œuvre ont été appliquées par le Programme Villages du Millénaire. (Voir clusters des deux sites et indicateurs OMD Cameroun – Faire produire ces tableaux par stagiaires)

La deuxième consistera à analyser et comparer les données contenues dans le document du projet et particulièrement son cadre de mise en œuvre opérationnel (prévisions en termes d'objectifs, activités prévues, résultats attendus, indicateurs de mesure de l'atteinte de ces résultats...) et les réalisations effectives constatées à partir des rapports d'activités mais également des informations recueillies auprès des différentes sources.

La troisième grille d'appréciation portera sur les critères de réussite d'un projet /programme que sont sa pertinence, son efficacité, son impact, sa durabilité ou pérennisation.

La pertinence - Apprécier l'adéquation entre les résultats et objectifs de l'action par rapport au contexte du Cameroun et celui des 2 sites du programme. L'équipe d'évaluation a analysé les aspects suivants de chaque projet : la pertinence du projet par rapport aux problèmes et aux nécessités des bénéficiaires, l'existence d'activités complémentaires dans la zone d'activité, l'adéquation des activités proposées, la cohérence des orientations du projet avec les problèmes des bénéficiaires, etc.

L'efficacité - Analyser le degré de réalisation des objectifs et des résultats initialement prévus dans chaque projet. Pour y arriver, étudier le degré d'exécution physique et financière des activités prévues, conformément à une série d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, qui ont servi à faire une analyse détaillée et individualisée de l'accomplissement de chacun des objectifs fixés par le projet. Parmi les indicateurs, il y a l'analyse des activités prévues par rapport à celles effectuées, le nombre et la qualité des personnes bénéficiaires prévues par rapport à celles atteintes ou touchées

L'efficience - Apprécier les résultats obtenus par rapport aux ressources consommées, le degré d'optimisation de la combinaison de ressources financières, matérielles, techniques et humaines pour maximiser les résultats. Ce critère a aussi analysé la stratégie et l'approche utilisées pour mettre en œuvre le projet et voir si ces mêmes résultats auraient été atteints dans le délai imparti avec d'autres moyens, mais avec un coût moins élevé. Pour analyser ce critère d'efficience, la mission a étudié l'utilisation effectuée du financement. De même, la complémentarité des activités du projet avec le contexte a été faite dans ce paragraphe de manière à examiner l'utilisation d'autres services et de synergies pour optimiser l'emploi des ressources.

L'intervention dans les 2 sites d'exécution des projets et imputables à l'activité. Lors de cette évaluation finale, la mission a fait une analyse des **progrès et changements apportés** par le programme ou encore début d'impacts.

La participation à la mise en œuvre et à la gestion du projet - Apprécier la participation des acteurs qui ont été impliqués dans les différentes étapes de la conception planification et de la mise en œuvre, en évaluant son incidence sur la mise en œuvre du programme. A travers ce critère, l'équipe d'évaluation devait analyser la participation de tous les acteurs significatifs relatifs aux différentes activités et les niveaux du projet, le degré d'implication de chacun, etc.

Les bonnes pratiques ou meilleures expériences du programme. Pour qu'une pratique puisse être considérée comme « bonne », elle doit réunir une série de conditions par rapport à la justification de cette pratique, l'obtention de résultats, l'inclusion d'éléments innovateurs, qui font de celle-ci une pratique ayant un grand potentiel d'impact sur les bénéficiaires. A recommander pour la deuxième phase.

Durabilité / pérennité des effets du programme - Evaluer la durabilité / pérennité revient à constater à quel degré les effets et changements générés par le projet continueront après sa fin. La durabilité sera définie ici par la capacité des bénéficiaires à s'approprier les connaissances et les aptitudes acquises dans l'exercice de leur métier au quotidien après la fin du projet et à les reproduire.

La quatrième grille d'appréciation consistera à comparer les résultats et effets de ce projet avec les actions et résultats d'autres institutions ou projets qui apportent des appuis dans les secteurs concernés par le programme, par exemple le Programme National de Développement Participatif (PNDP), le Sous-programme de Réduction de la pauvreté, Budget d'Investissement Public, Plans Communaux de Développement, Gestion des ressources transférées aux communes.

La cinquième consistera à analyser et comparer la situation d'avant le projet (situation de référence décrite dans le document ou reconstituée lors des entretiens) et la situation à la fin de cette première phase pour apprécier les effets et débuts d'impacts qui sont le fait du projet.

La sixième consistera à analyser l'approche et la stratégie utilisée dans la mise en œuvre du projet et sa cohérence avec les résultats et les effets attendus. En d'autres termes, il s'agira d'apprécier et juger si la manière de faire du programme est la meilleure possible pour atteindre les meilleurs résultats et produire le maximum d'effets possibles. A ce niveau un accent particulier sera porté sur la cohérence de cette approche avec celle du développement local lié à la mise en œuvre de la décentralisation à travers laquelle la commune devient l'acteur pivot de terrain.

La septième consistera à relever les données (qui ont facilité ou entravé la mise en œuvre du projet) à travers une analyse systémique qui consiste à faire la relation entre la mise en œuvre technique du projet, sa conception, sa gestion et coordination et les relations entre les différentes parties prenantes.

La huitième permettra d'apprécier la prise en compte du genre dans l'organisation, la gestion et la mise en œuvre opérationnelle du programme

La neuvième, trouver des réponses aux questions posées dans les TdR.

Dans quelles mesures lesdits produits ont contribué aux effets programme pays (CPAP) et UNDAF ?

Dans quelle mesure l'approche utilisée était-elle appropriée pour atteindre les objectifs du programme ?

Quels changements (ou signes précoces de changement) le programme a-t-il apporté dans les différents secteurs d'intervention et dans la vie des bénéficiaires (population à la base, la commune, les écoles, les centres de santé de base, les sectoriels départementaux etc.) ?

Dans quelle mesure le dispositif institutionnel et opérationnel du programme a-t-il été mis en œuvre ?

Le dispositif institutionnel et opérationnel mis en place a-t-il contribué à la mise en œuvre du programme ou comment le cas échéant sa structuration et son fonctionnement optimum aurait renforcé la mise en œuvre du programme ?

Les résultats du projet ont-ils été obtenus à des coûts acceptables ?

Dans quelle mesure les résultats obtenus sont-ils pérennes ou peuvent-ils être pérennisés ?

Quels ont été les facteurs de succès, les bonnes pratiques et les leçons apprises ?

Quelles ont été les contraintes dans la mise en œuvre du projet, et les solutions apportées ?

Quels ont été les effets non attendus du projet ?

Quelles sont les recommandations et orientations pour l'après-programme, ainsi que pour la formulation et la mise en œuvre de la deuxième phase ?

ANNEXE 6: Les termes de référence de la mission